

Eurométropole de Metz

AURAY
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

METZ VILLE JARDIN

#espacespublics | septembre 2024

État des lieux





SOMMAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS 4

CADRE URBAIN ET PAYSAGER 6

UN SITE À LA QUALITÉ PAYSAGÈRE SINGULIÈRE ET REMARQUABLE 7

UN CENTRE-VILLE À L'IDENTITÉ PLURIELLE 12

CARACTÉRISTIQUES DES ENSEMBLES URBAINS 19

MOBILITÉS ET PARTAGE MODAL 110

UNE MARCHABILITÉ DÉVELOPPÉE ET À FORT POTENTIEL MAIS CONTRARIÉE PAR ENDROITS 111

UNE PRATIQUE CYCLABLE EN AUGMENTATION MAIS DES FREINS PERSISTANTS 117

LE CENTRE-VILLE MESSIN AU CŒUR DU RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS URBAINS 123

UN HYPERCENTRE APAISÉ MAIS UN TRAFIC AUTOMOBILE ENCORE PRÉDOMINANT DANS CERTAINS SECTEURS 126

UNE OFFRE DE STATIONNEMENT AUTOMOBILE CONSÉQUENTE, À OPTIMISER 129

LOGISTIQUE, GESTION DES DÉCHETS : UN PLATEAU PIÉTONNIER « SOUS PRESSION » 133

NATURE EN VILLE, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ 142

PLACE DE LA NATURE EN CENTRE-VILLE : DES SITUATIONS CONTRASTÉES 144

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE 151

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR CONFORTER LA PLACE DE LA NATURE ET LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE EN VILLE 156

L'EAU : PATRIMOINE ET RESSOURCE À MÉNAGER 162

ACCESSIBILITÉ, INCLUSIVITÉ ET CONFORT D'USAGE : ENJEUX DE COHÉSION SOCIALE ET DE SANTÉ 166

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Plan Guide des Espaces Publics est réalisé dans le cadre de la **démarche de redynamisation du centre-ville messin** portée la ville et l'Eurométropole de Metz.

Engagée en 2021, l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) vise à « **réenchanter et contribuer à l'attractivité du centre-ville** » via un plan d'actions global dans les domaines de l'habitat, des activités économiques et commerciales, des mobilités et des espaces publics, du cadre de vie et de l'environnement notamment.

L'aménagement des espaces publics constitue un des leviers d'attractivité du centre-ville contribuant à la valorisation des patrimoines bâti et paysagers, à la qualité du cadre de vie et au bien-être en ville.

Le centre-ville de Metz est classé en **Site Patrimonial Remarquable**. Ce dispositif, qui se substitue au Secteur Sauvegardé depuis 2016, a pour objectif de « protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager [de nos territoires] ». Ces dispositions réglementaires sont traduites dans un « Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur » en vigueur depuis le 22 décembre 2017.

En articulation avec celui de l'Opération de Revitalisation du Territoire, **le périmètre du Plan Guide représente une superficie d'environ 200 hectares**. Il inclut de fait le périmètre du Site Patrimonial Remarquable.

Le périmètre de réflexion regroupe ainsi les secteurs Ancienne-Ville et Nouvelle-Ville, élargi au quartier de rénovation urbaine du Pontiffroy, situé au nord du centre-ville.

Metz ville jardin - État des lieux

PÉRIMÈTRES

-  Périimètre du Plan guide des espaces publics
-  Périimètre de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT)
-  Périimètre du Site patrimonial remarquable (SPR)



Les espaces publics traités sont les suivants :

- ◇ **Axes et linéaires de circulation :** avenues, boulevards, rues et ruelles, impasses, sentiers et cheminements, zones piétonnes ;
- ◇ **Espaces de distribution et de rencontres :** intersections, croisements, carrefours, places et placettes ;
- ◇ **Espaces de nature en ville :** squares, parcs et jardins.

Le centre-ville messin concentre de nombreuses activités économiques, commerciales et culturelles au sein du « cœur métropolitain ». Cet espace de forte densité fait l'objet de divers projets urbains en matière résidentielle, économique ou encore infrastructurelle dont les principaux sont les suivants :

- ◇ Insertion d'une troisième ligne de Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) ;
- ◇ Projet « Serpentine » : réaménagement des rues Serpenoise et Ladoucette, axe commercial majeur du centre-ville ;
- ◇ Opération de renouvellement urbain de l'ancien hôpital Sainte-Blandine et réaménagement du parking Coislin ;
- ◇ Opération de renouvellement urbain du site Ranconval inclus dans la ZAC de l'Amphithéâtre ;
- ◇ Réaménagement de la rue de la

Chèvre en articulation avec la cour de l'école « Notre Dame ».

Le Plan Guide donne un cadre de référence pour l'aménagement des espaces publics de centre-ville messin en tenant compte des enjeux suivants :

- ◇ Coordonner les politiques publiques dans une logique d'ensemble,
- ◇ Valoriser la qualité des patrimoines bâtis et paysagers,
- ◇ Adapter les espaces au changement climatique,
- ◇ Accompagner l'évolution des modes de vie,
- ◇ Prendre en compte les besoins des publics vulnérables (accessibilité, inclusivité).

Le Plan Guide des Espaces Publics se situe donc à l'articulation des démarches de revitalisation et de préservation de la qualité patrimoniale du centre-ville.

CADRE URBAIN ET PAYSAGER

UN SITE À LA QUALITÉ PAYSAGÈRE SINGULIÈRE ET REMARQUABLE

Un cadre urbain et paysager exceptionnel¹

Le site d'implantation originel de Metz se situe au niveau de la colline Sainte-Croix sur un léger éperon à la confluence de la Moselle et de la Seille. Complété par les coteaux de Saint-Julien-lès-Metz au nord et de Bellecroix à l'est, le centre-ville est ceinturé par une couronne verte et bleue structurant le paysage et l'environne-

ment urbain. **Le centre ancien présente une grande variété d'ambiances et de paysages** à la fois naturels (ripisylve de la Moselle et de la Seille, berges de l'île du Saulcy) mais également scénographiés (jardins de la Citadelle, Esplanade).

¹ Cf. PSMV – rapport diagnostic p. 51 et suivantes

Une nature et des espaces scénographiés²

L'espace structuré par les reliefs (pentes de colline Sainte-Croix, vallon parfois étroit de la Seille,) créé des panoramas et des perspectives structurantes, parfois emblématiques sur des repères urbains : Cathédrale, clochers des églises Sainte-Ségonne, Saint-Martin, Saint-Eucaire, Temple-Neuf, Porte des Allemands, Tour de Garnison, Tours Coislin, ...

Les quais et berges de la Moselle, parfois boisées ainsi que les différents bras de la rivière participent à la constitution de larges panoramas sur les fronts bâtis et différents édifices notamment sur le secteur des Îles.

Si certains espaces sont issus d'une stratification, d'un remodelage du tissu urbain au fil du temps, d'autres ont fait l'objet

d'une composition d'ensemble, prenant en compte la morphologie urbaine préexistante et un programme destiné à répondre aux nouveaux usages et besoins urbains. Parmi ces espaces induisant **une scénographie urbaine identitaire**, nous pouvons citer la place d'Armes et les places attenantes à la Cathédrale ainsi que l'ensemble du quartier Impérial de la Nouvelle Ville planifié sous la période l'Annexion allemande.

La nature irrigue le centre-ville par des coulées vertes / alignements d'arbres (jardins de la Citadelle avenue Foch, avenue de Nancy) offrant des espaces de respiration et des transitions paysagères qualitatives.

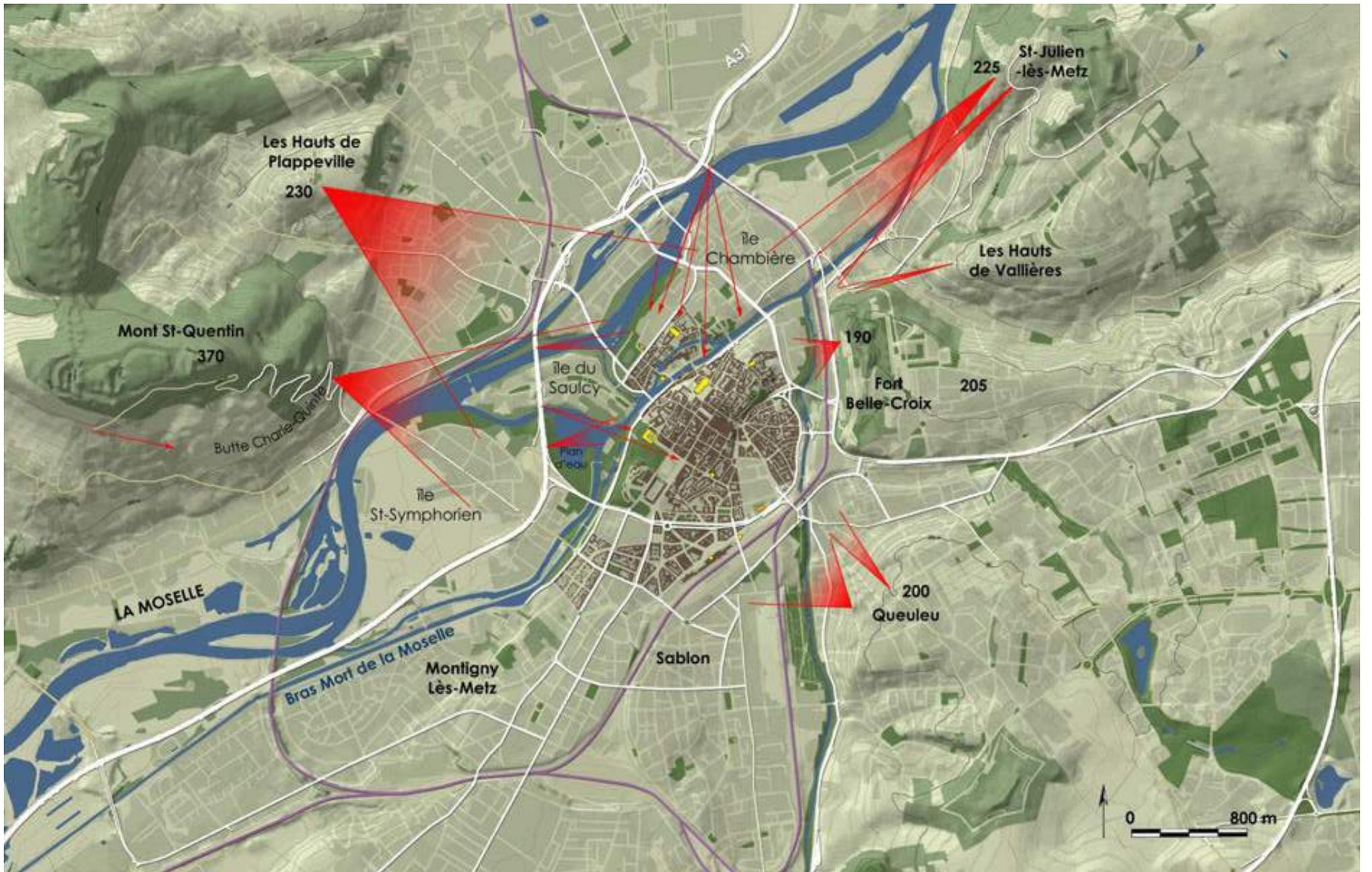
² Cf. PSMV – rapport diagnostic p. 249 et suivantes

ZOOM SUR PSMV RAPPORT DIAGNOSTIC P. 271 (EXTRAIT)

Les plantations participent à la composition des espaces libres et à l'identité des différents ensembles urbains. Variées dans leur emprise, elles établissent des dialogues avec le bâti, forment des écrans de verdure, des continuités végétales et, à l'inverse, constituent des ponctuations au sein du tissu bâti. Les plantations créent également des points de repère et des motifs paysagers participant à l'animation des rues et à l'identification de certains lieux. Elles constituent une composante essentielle au paysage urbain.



Source : PSMV - rapport diagnostic p. 56



Source : PSMV - rapport diagnostic p. 53

Trames viaires et repères visuels

Le tissu urbain du centre ancien est organisé autour d'une **trame viaire orthogonale** située de part et d'autre des axes de communication historiques « cardo et decumanus » correspondant aux actuelles rues Serpenoise et de la Tête d'Or. Cette trame viaire est identifiable dans la partie sud de la vieille-ville au niveau : En Fournirue / En Chaplerue / rue du Grand Cerf / rue du Lancieu / En Bonne Ruelle / rue de la chèvre rue des Parmentiers / rue Dupont-des-Loges / rue des Clercs, En Nexirue. Ure aux Ours.

Sur la partie nord, la trame viaire épouse le relief de la colline Sainte-Croix : rue Saulnerie, rue des Murs, rue de la glacière, rue du Paradis, rues des Capucins, rue du Tombois.

Initialement situés en marge du centre ancien, les faubourgs sont désormais totalement intégrés à l'ancienne-ville tout en ayant conservés leurs **morphologies médiévales** : trame viaire étroite et minérale. Certains espaces offrent des points de vue sur des édifices remarquables sur centre-ville comme la cathédrale Saint-Etienne ou encore l'église Saint-Martin.

Implanté sur les anciens remparts, le « ring », constitué par les avenues Foch, Jean XXIII et les boulevards Maginot, Paixhans et Pontiffroy, ceinture l'Ancienne-ville.

La Nouvelle-ville a été aménagée au sud de cet axe en s'appuyant sur une **trame viaire plus aérée et hiérarchisée** : rues

Verlaine, Pasteur et Charlemagne, avenues de Nancy et De Lattre de Tassigny, avenues de Verdun, Leclerc de Haute-cloque et Robert Schuman. La gare de Metz-ville constitue un point de convergence / distribution majeur vers l'Ancienne-ville organisé sur les rues Gambetta et François de Curel.

Souvent caractérisés par leur minéralité, **les places constituent un héritage des grandes phases de développement du centre-ville**. Aménagées à l'époque médiévale (place Saint-Louis), à l'époque Moderne (place d'Armes, place de la Comédie) ou encore sous l'Annexion (place Charles de Gaulle), elles proposent des espaces de mise en scène et de respiration au sein du tissu urbain. Autant de points de repères, de lieux de convergence et d'activités pour la vie de la cité.

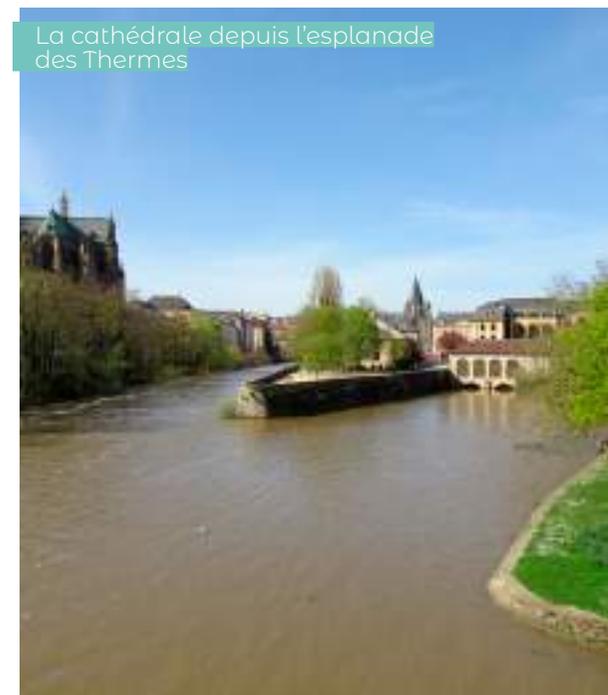
Vue de la cathédrale depuis le pont Moreau



La cathédrale depuis rue Mazelle



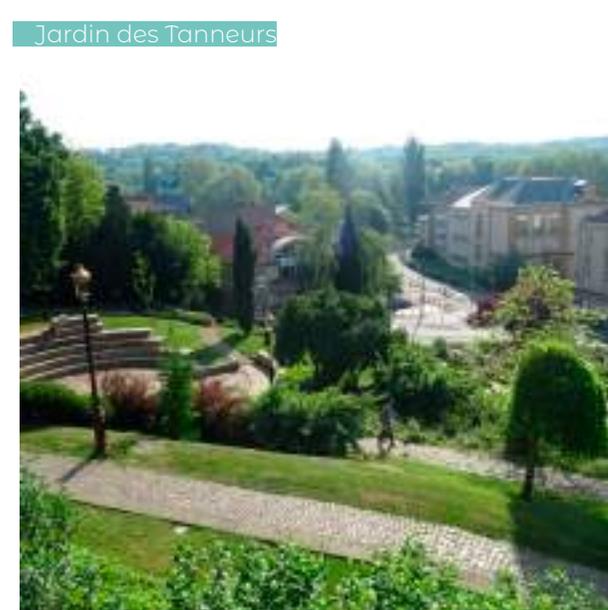
La cathédrale depuis l'esplanade des Thermes



Temple Neuf



Jardin des Tanneurs



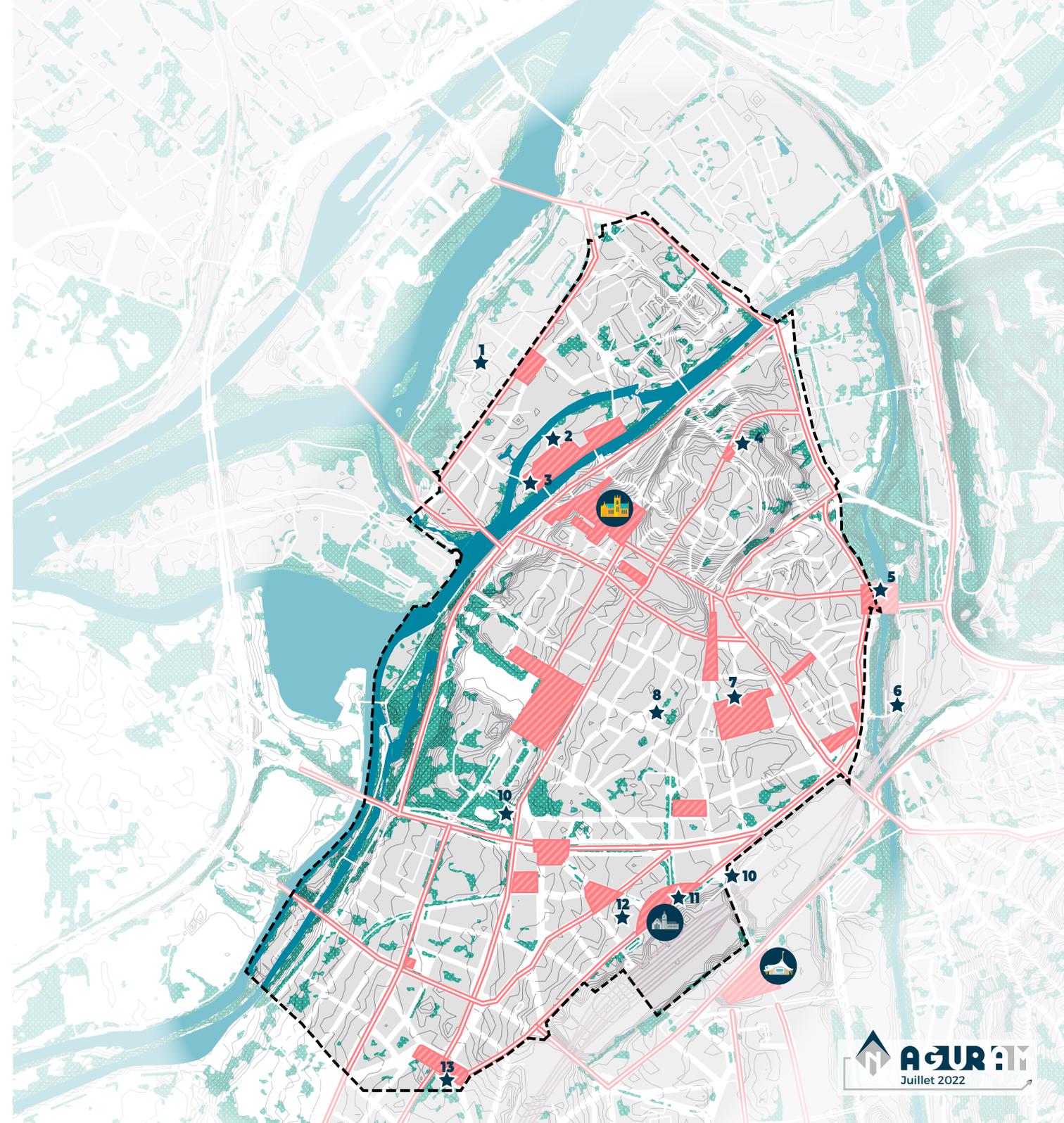
Metz ville jardin - État des lieux

PAYSAGE ET TRAME URBAINE



- Périmètre
- Réseau viaire principal
- Place/espace public majeur
- Trame verte
- Trame bleue
- Bâti emblématique/repère visuel

1. Tour de Garnison
2. Opéra-Théâtre
3. Temple Neuf
4. Église Sainte-Ségolène
5. Porte des Allemands
6. Tour de séchage Ranconval
7. Tour Coislin
8. Église Saint-Martin
9. Porte Serpenoise
10. Château d'eau
11. Gare de Metz
12. Ancienne Poste
13. Église Sainte-Thérèse



UN CENTRE-VILLE À L'IDENTITÉ PLURIELLE

Repères historiques



ANTIQUITÉ

-450

OPPIDUM DES MÉDIOMATRIQUES

Implantation sur la colline Sainte-Croix

-52

DIVODURUM (Empire Romain)

- *Cardo* (rue Serpenoise)
- *Decumanus* (En Fournirue)
- premières fortifications
- église Saint-Pierre-aux-Nonnains
- faubourgs Pontiffroy et Outre-Seille
- amphithéâtre

500

METTIS : CAPITALE DE L'AUSTRASIE

855

LOTHARINGIE/VILLE IMPÉRIALE LIBRE

Extension urbaine au delà de l'enceinte du Bas-Empire (Outre Moselle, Outre-Seille, Sablon)

1234

RÉPUBLIQUE MESSINE

- Construction des remparts médiévaux
- densification intra-muros
- cathédrale Saint-Étienne/place Saint-Louis
- portes Serpenoise, Mazelle, Allemands, etc.

1552

MOYEN-ÂGE



RAT À LA

Cons Citac



TEMPS MODERNES

RÉVOLUTIONS

- Esplanade
- chemin de fer

ANNEXIONS

- démolition des remparts
- Neustadt/Quartier Impérial
- aménagement du Ring
- gare/hôtel des postes
- Temple Neuf
- casernes-ensemble Prinz-Friedrich-Karl
- comblement de la Seille

TRENTE GLORIEUSES

- église Sainte-Thérèse
- rénovation urbaine Pontiffroy, Saint-Jacques, Cité administrative
- piétonnisation

21^E SIÈCLE

- quartier de l'Amphithéâtre
- Centre Pompidou-Metz
- METTIS A et B

1790

1870

1950

2000

1648

RATTACHEMENT À FRANCE

Construction de la Seille

CAPITALE DE L'EST DU ROYAUME DE FRANCE

- Fortifications de Cormontaigne
- casernes Coislin/Haute-Seille/Citadelle
- embellissements : Belle-Isle/Blondel Place d'Armes/Hôtel de ville Place de la Comédie/ Opéra-Préfecture Palais de Justice

ÉPOQUE CONTEMPORAINE



Principales phases de développement urbain du centre-ville³

ANTIQUITÉ

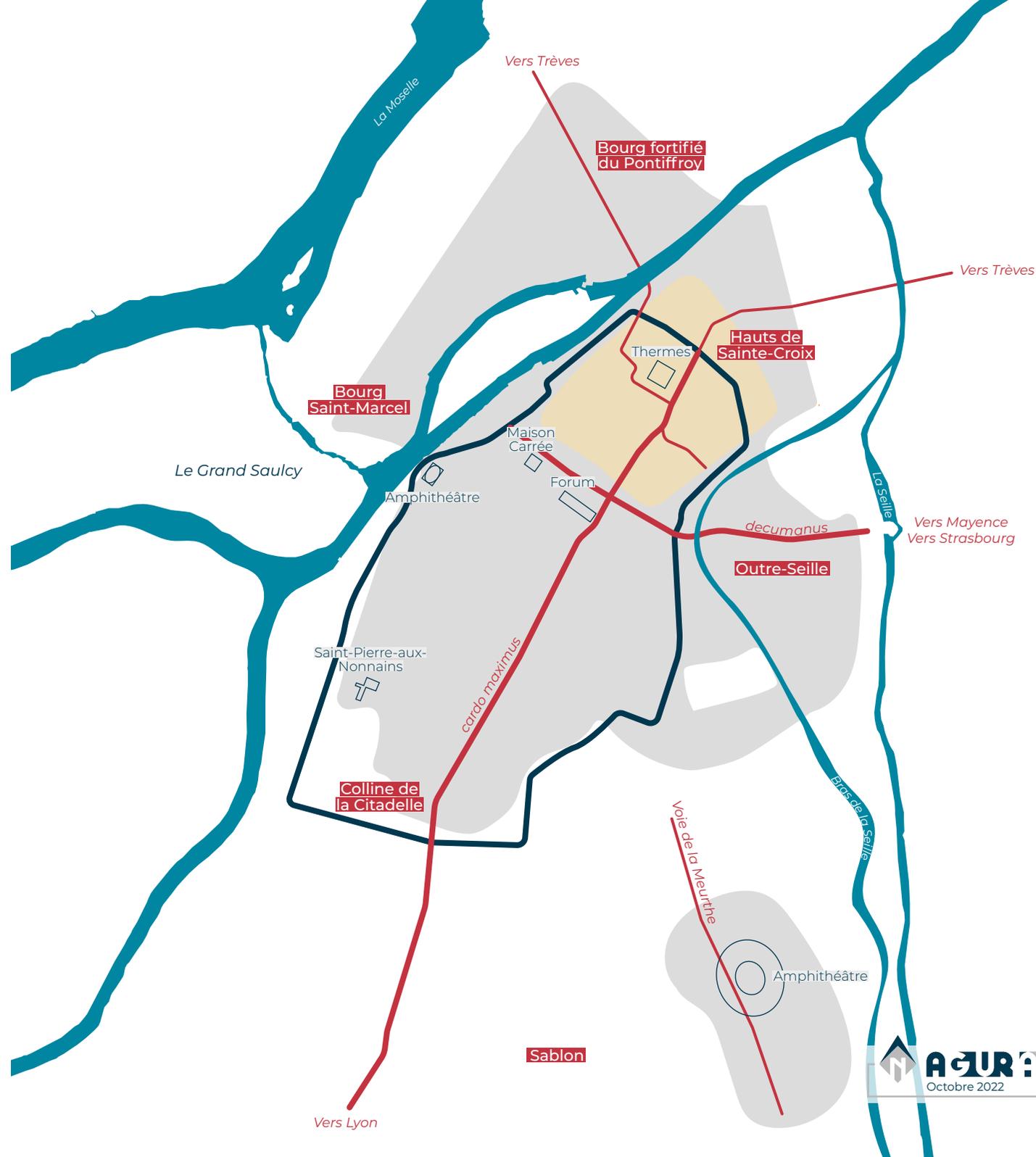
- ◇ Au 3^{ème} siècle avant J.-C., les Médiomatriques (peuple de la Gaule Belgique) édifièrent leur principal oppidum sur la colline de Sainte-Croix.
- ◇ A partir du début du 1^{er} siècle, la cité croît rapidement vers le sud pour s'étendre jusqu'à l'Esplanade et le Sablon. La trame urbaine reproduit celle de la ville romaine classique avec :
 - ◆ Le forum, lieu de rencontre indispensable à la vie publique de l'agglomération, se situant entre les actuelles place Saint-Jacques et la Cathédrale Saint-Étienne.
 - ◆ Le quadrillage viarie propre aux villes romaines avec le cardo (actuelles rues Serpenoise, Ladoucette, Taison) et le decumanus (actuelle rue de la Tête d'Or).

³ Documents ressources : PSMV rapport diagnostic p. 60 et suivantes / Diagnostic et Plan d'Actions Outre Seille / révision PLU Metz



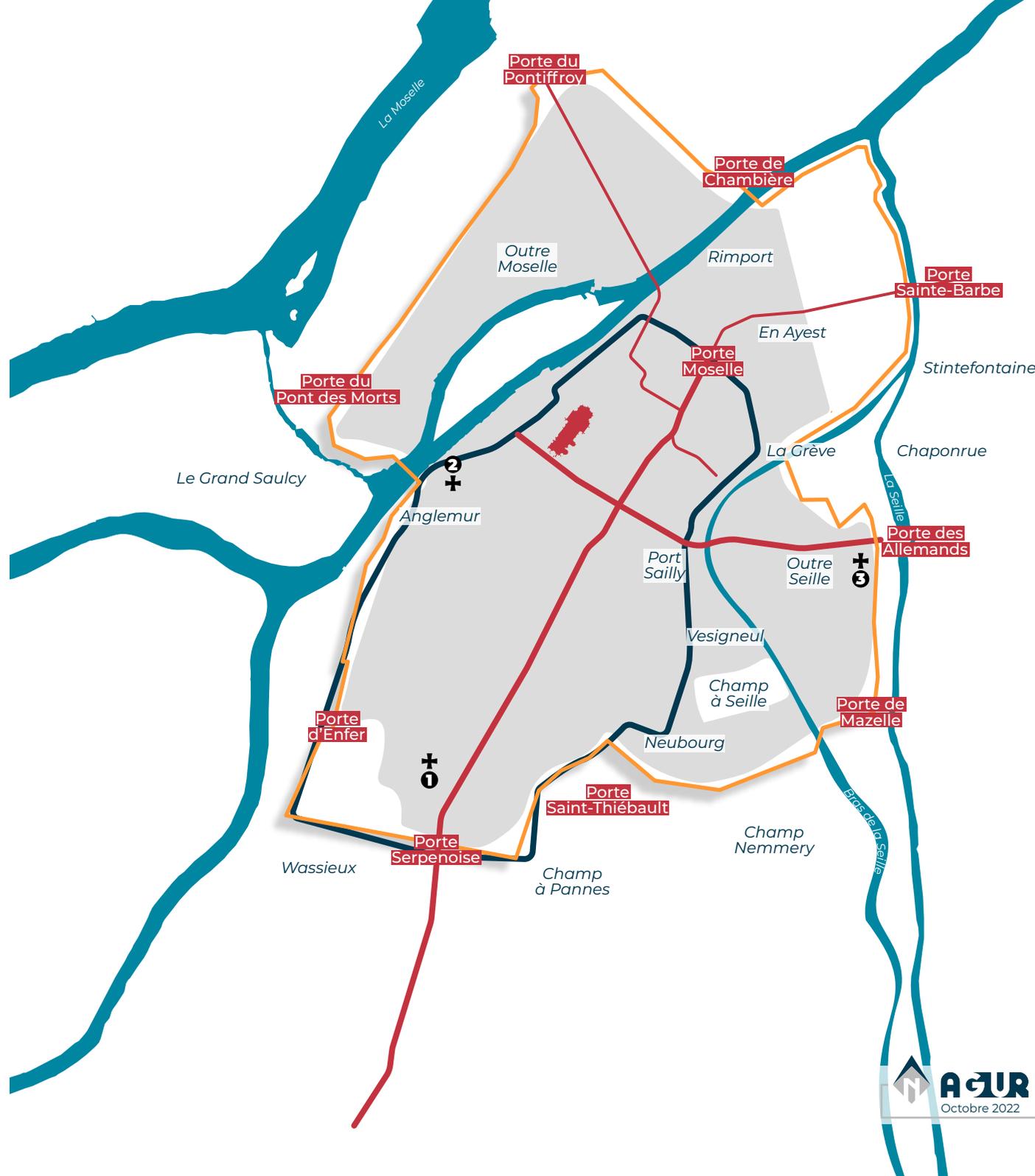
- Oppidum - Implantation originelle des Médiomatriques
- Emprise urbaine au III^e siècle
- Enceinte romaine
- Voie romaine

Source : AGURAM



MOYEN-ÂGE

- ◇ Mettis est la capitale du royaume d'Austrasie de 511 à 751. Au cours de cette période, le tissu urbain s'étend au-delà des enceintes du Bas-Empire vers le nord-ouest, l'est et le sud.
- ◇ Vers le milieu du 13^{ème} siècle apparaît la République messine. Metz s'affranchit de la tutelle de son évêque afin de devenir une ville libre d'Empire. La ville intra-muros est alors densifiée et reconfigurée avec une nouvelle enceinte autour des faubourgs d'Outre-Seille, Outre-Moselle et Pontiffroy.
- ◇ En 1552, Metz est annexée par le Royaume de France et fait partie avec Toul et Verdun des Trois- Evêchés.



0 250 500 m

— Enceinte antique

— Enceinte médiévale au XVI^e siècle

— Réseau viaire

● Principales portes d'entrées/sorties de la ville

⊕ Hôpitaux teutoniques

① Commanderie des Templiers

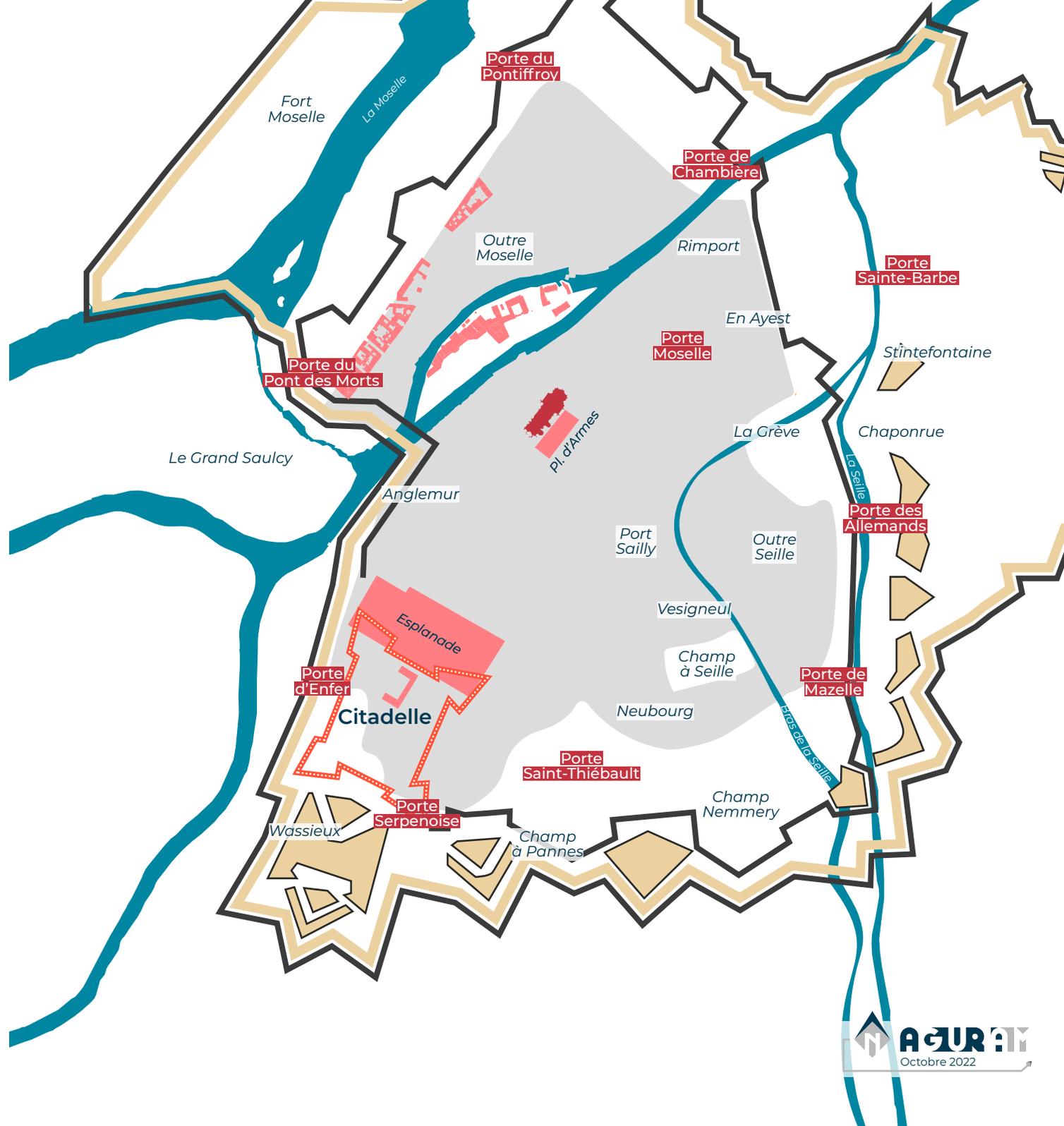
② Hôpital des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem

③ Hôpital des Allemands

Source : AGURAM

TEMPS MODERNES

- ◇ À partir du milieu du 16^{ème} siècle, Metz devient la capitale de l'est du royaume français. L'urbanisme de la ville évolue par le biais des fortifications de Cormontaigne (modernisation des enceintes et construction de la Citadelle). Des opérations d'embellissement par le Duc Belle-Isle participent au rayonnement de certains secteurs de la ville : Outre-Moselle, place de la Comédie, place de la Comédie, place d'Armes,
- ◇ Durant la période des Révolutions, Metz devient une ville de garnison du fait de sa situation géographique privilégiée vers l'Europe centrale. L'esplanade et l'Arsenal sont aménagés à cette période. Metz devient le chef-lieu du nouveau département de la Moselle en 1790.



0 250 500 m

- Emprise urbaine au XVIII^e siècle
- Modernisation des fortifications par Cormontaigne
- Construction de la Citadelle
- Embellissements Belle-Isle

Source : AGURAM

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

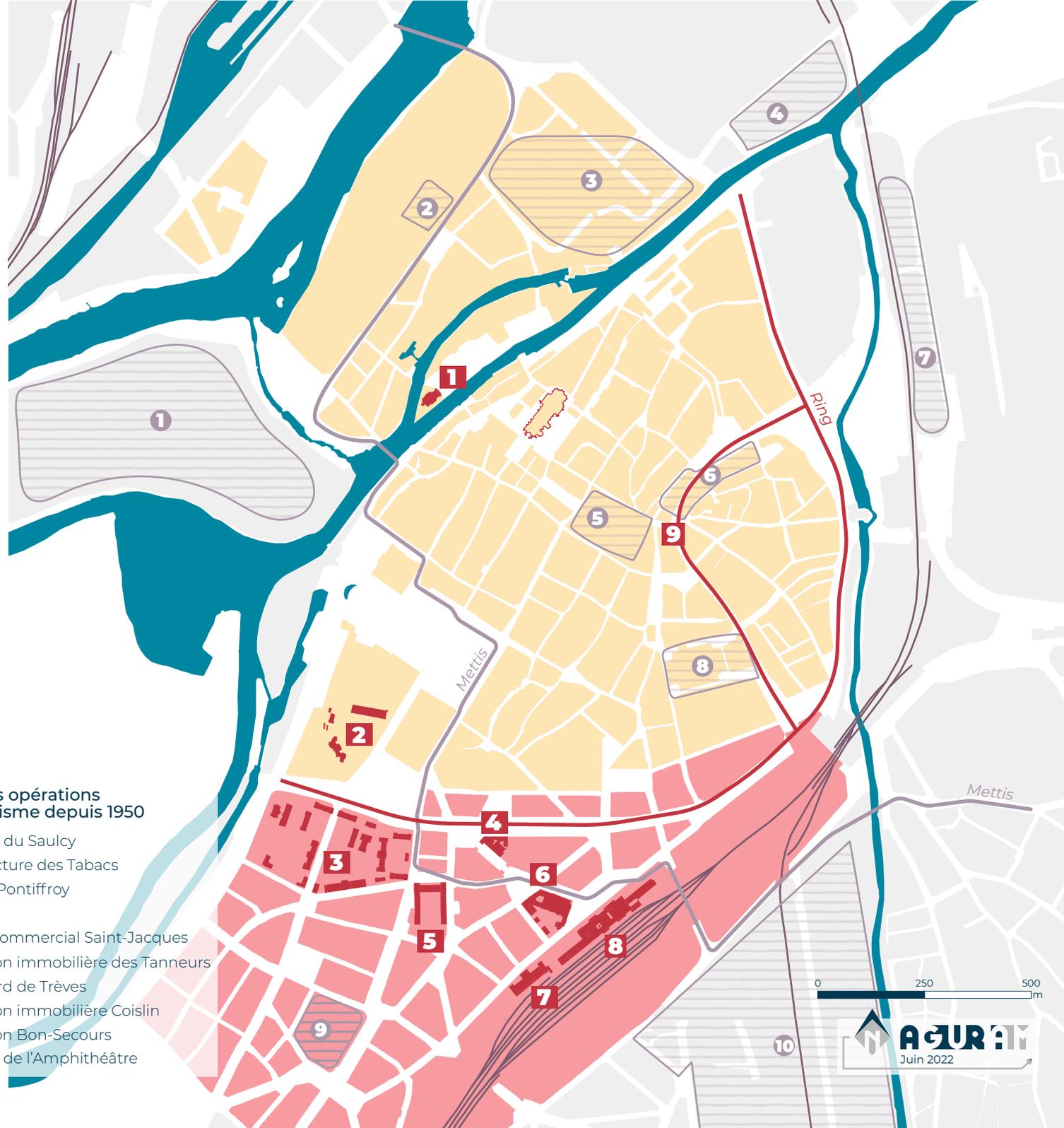
- ◇ À la suite de la guerre franco-prussienne (1870 - 1871), Metz est annexée par l'Empire allemand. La ville devient alors une vitrine de l'Empire à travers son urbanisme et l'opération emblématique de la « Neustadt » notamment.
- ◇ L'armistice de 1918 marque le retour de Metz à la France dont le rôle militaire est confirmé avec le siège de l'Etat-major de la région Est. L'achèvement de la « Nouvelle-ville » mobilisera les efforts à l'entre-deux-guerres. Les principaux projets concerneront ensuite sur les grandes opérations de rénovation urbaine en centre-ville : Pontiffroy / Coislin / Cité administrative.
- ◇ Au 21ème siècle, la ville poursuit sa mue et renforce son rayonnement à travers des projets d'envergure comme : le Centre Pompidou-Metz et le quartier de l'Amphithéâtre ou encore l'aménagement des deux lignes METTIS.

- « Altstadt » (quartiers de la Vieille Ville)
 - « Neustadt » (quartiers de la Nouvelle Ville)
- Principales opérations d'urbanisme sous l'Annexion allemande**

- 1 Temple Neuf
- 2 Palais du gouverneur
- 3 Prinz-Friedrich-Karl Kaserne
- 4 Hôtel des Arts et Métiers
- 5 Gare de 1878
- 6 Hôtel des Postes
- 7 Poste ferroviaire
- 8 Gare centrale
- 9 Comblement du bras de la Seille

○ **Grandes opérations d'urbanisme depuis 1950**

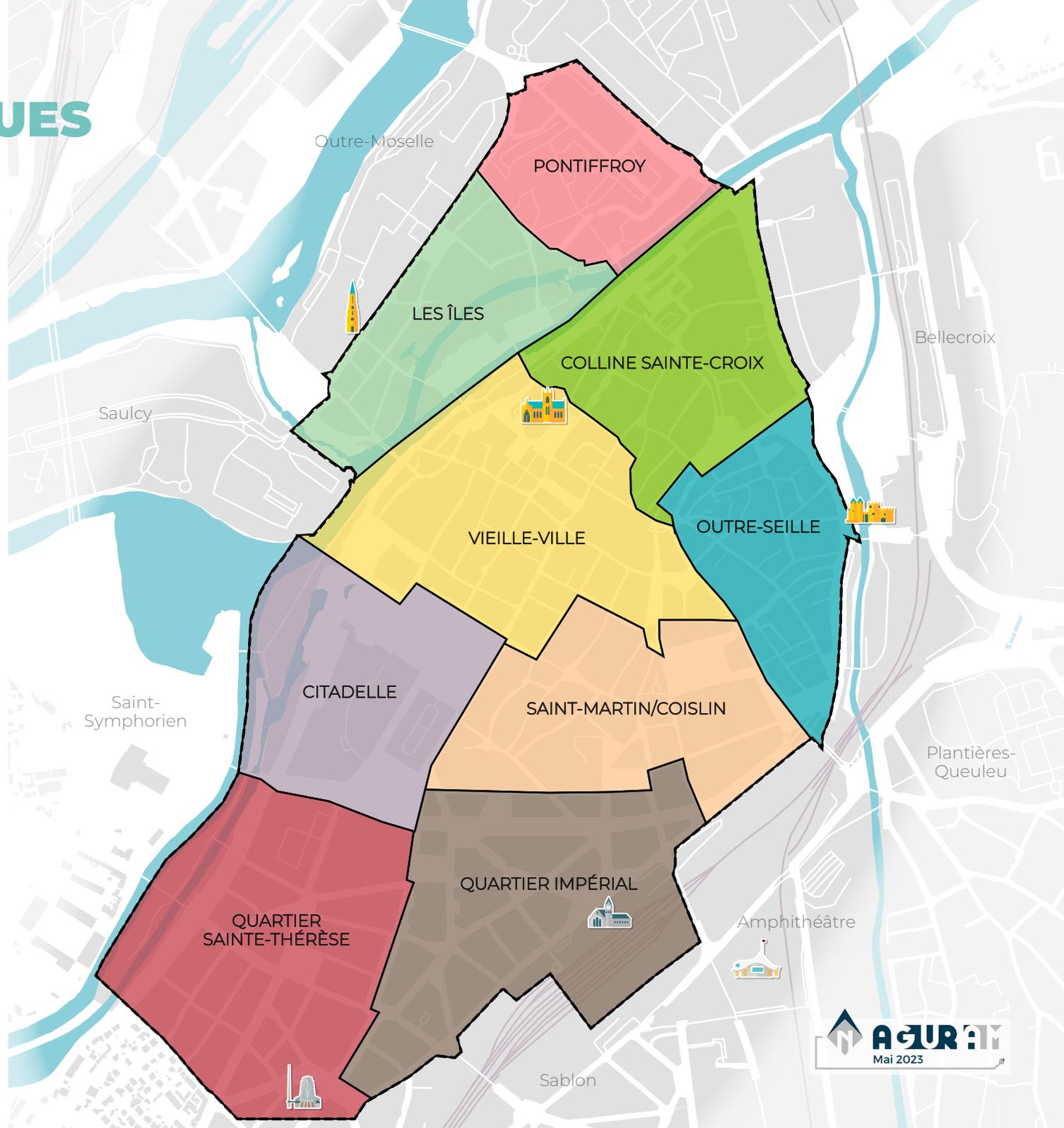
- 1 Campus du Saulcy
- 2 Manufacture des Tabacs
- 3 ZAC du Pontiffroy
- 4 Bliiida
- 5 Centre commercial Saint-Jacques
- 6 Opération immobilière des Tanneurs
- 7 Boulevard de Trèves
- 8 Opération immobilière Coislin
- 9 Opération Bon-Secours
- 10 Quartier de l'Amphithéâtre



CARACTÉRISTIQUES DES ENSEMBLES URBAINS

Le périmètre du Plan Guide des Espaces Publics est composé de neuf ensembles urbains.

Ces ensembles urbains, définis en cohérence avec le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, intègrent les quartiers Pontiffroy, Coislin, la pointe sud du quartier impérial ainsi que les secteurs Sainte-Thérèse et Bon-Secours afin de couvrir l'ensemble du périmètre de l'ORT.

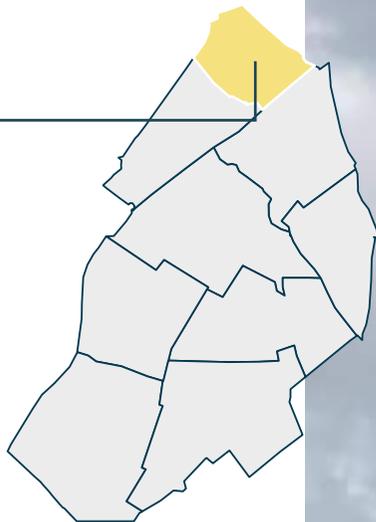


 Périmètre

0 250 500
m

Sources : AGURAM

Pontiffroy



QUELQUES DONNÉES-CLÉS



Superficie

16,2 ha



Superficie bâtie

4,4 ha



Superficie d'espaces publics

7,9 ha



d'espaces verts

3,9 ha



Pont Saint-Georges



UN URBANISME SUR DALLE



Rue de la Caserne

UN LIEU DE TRANSITION, FAISANT OFFICE DE PORTE D'ENTRÉE AU CENTRE-VILLE



Rue de la Tour aux Rats

UN QUARTIER RECONSTRUIT DANS LES ANNÉES 1970



Square Fleurette

Ancien faubourg structuré autour de trois paroisses et de l'abbaye Saint-Clément, le Pontiffroy a fait l'objet d'une **opération de rénovation urbaine emblématique** lors des Trente Glorieuses. Celle-ci a profondément bouleversé le quartier : le tissu ancien constitué de maisons de faubourg a été démoli et a laissé place à des grands ensembles immobiliers typiques des années 1970. De ces ambitieuses opérations de démolition-reconstruction ne restent que les bâtiments religieux ainsi que l'axe de circulation centrale piétonnisé (allée Saint-Médard).

Le quartier, à vocation résidentielle (près de 2 000 habitants) et administrative (hôtel de police, CAF, hôtel de Région), se caractérise désormais par un **urbanisme sur dalle séparant les flux de circulation et le stationnement automobiles** (niveau inférieur) des flux piétons (niveau supérieur).

Metz ville jardin - État des lieux

PONTIFFROY - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES & PAYSAGÈRES

Réseau viaire

- Ring
- Voie artérielle / de distribution
- Voie de desserte interne
- Voie piétonne, zone de rencontre, chemin, promenade
- Stationnement encombrant / conflits d'usages
- METTIS A/B

Places et espaces publics

- Secondaire / relai
- Porte centre-ville
- à dominante minérale

Patrimoine bâti

- Bâtiment emblématique / repère visuel
- Tête d'îlot structurante / qualitative / éperon / front bâti
- Ensemble bâti en rupture avec le tissu ancien (opération de rénovation urbaine)

Patrimoine naturel et paysager

- Parcs, jardins, espaces végétalisés
- Alignements d'arbres structurants
- Espace interstitiel végétalisé
- Vue et perspective structurantes / espace scénographié

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET PAYSAGÈRES

Ensemble urbain méconnu, lieu de transition plus que destination en soi, le quartier impose une silhouette de grands ensembles souvent austères. Il recèle pourtant des atouts, comme des espaces verts publics de qualité et un rapport à la Moselle sous-utilisé.



Une superposition des voies d'accès carrossables et de cheminements piétonniers



Rue Chambière surplombée par le square Nicolas Tabouillot et des immeubles résidentiels

Des franges routières, opérant comme des frontières physiques



Boulevard du Pontiffroy, une rupture routière délimitant la frange nord du Pontiffroy

Le quartier du Pontiffroy se connecte en partie au ring à travers le boulevard du même nom. Ce dernier opère malheureusement comme une rupture, peu de liaisons piétonnes permettant son franchissement.

Un maillage piétonnier efficace : « l'épine dorsale » du Pontiffroy

Un axe piéton central, colonne vertébrale de l'ensemble urbain, irrigue le quartier et le connecte au centre-ville à travers l'allée Saint-Médard et le pont Saint-Georges.



Rue de la Tour aux Rats et ses cellules commerciales

Artère piétonne passant sous l'ensemble résidentiel de la place Valladier et perspective sur l'église Saint-Clément

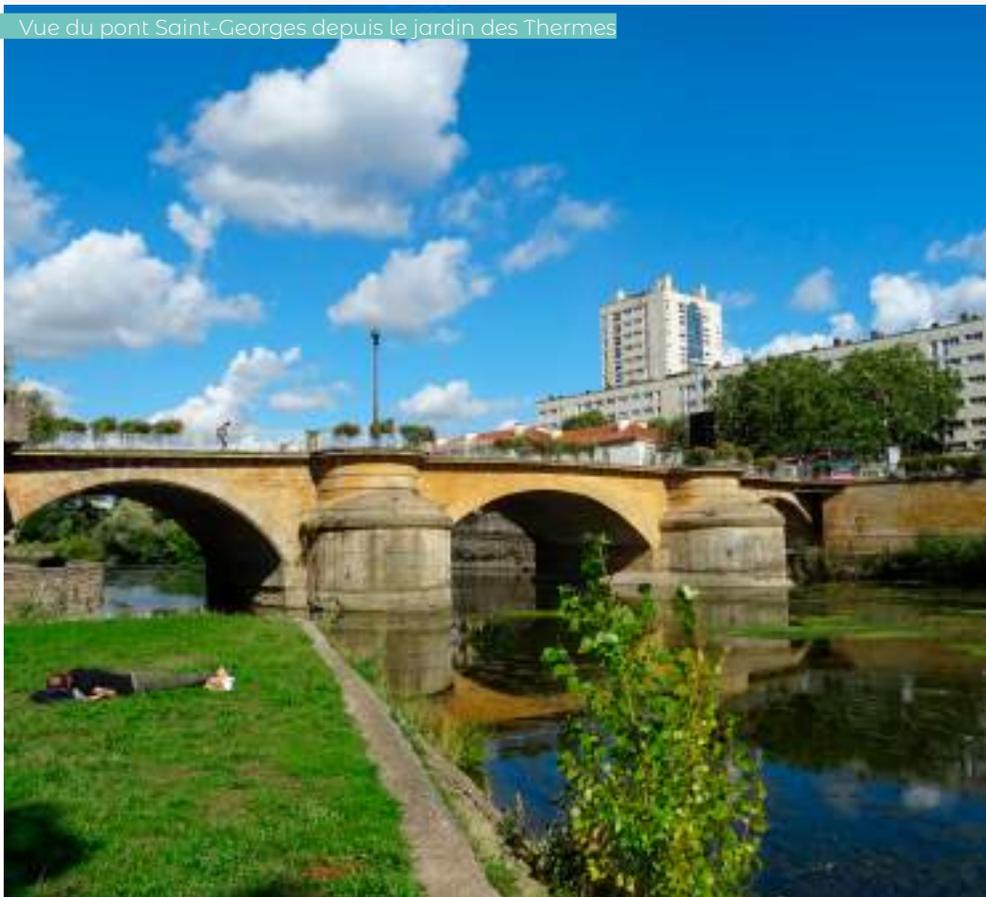




Le pont Saint-Georges, rotule vers le centre-ville

Le pont Saint-Georges, piétonnier, permet de relier le quartier du Pontiffroy au centre-ville en empruntant la rue des Jardins en direction de la cathédrale et de l'hôtel de ville. Ce pont, aujourd'hui reconstruit, est l'un des plus anciens de la ville puisqu'il correspondait à l'époque romaine au point de franchissement de la Moselle. Il participe aujourd'hui à la mise en scène de la ville, notamment lors de manifestations saisonnières.

Vue du pont Saint-Georges depuis le jardin des Thermes



Des espaces publics semi-privés



Square du Pontiffroy

Du fait d'un plan d'urbanisme typique des années 1970, il existe un équilibre entre les pleins et les vides à l'échelle de l'ensemble urbain : bien que dense et présentant une concentration d'immeubles allant jusqu'à 6 niveaux, le quartier reste aéré. De vastes cœurs d'îlots, souvent privés, permettent des respirations entre les barres d'habitations et le quartier est ponctué d'espaces publics.

Des points de vue et perspectives privilégiés

Les ponts Saint-Georges et des Grilles offrent des vues privilégiées sur les berges de Moselle et des perspectives sur la cathédrale ou le temple Neuf, de nuit comme de jour.

Vue sur la cathédrale depuis le jardin des Thermes





Un discret rapport à l'eau

Malgré la proximité de la Moselle, les interfaces et connexions à l'eau sont limitées. Quelques accès piétons aux berges de la Moselle sont possibles via notamment le jardin des Thermes et les lavoirs rénovés.

Lavoir du jardin des Thermes



Berges de Moselle et chemin des Corporations



Les berges de la Moselle : une continuité douce propice à la balade

Le Pontiffroy offre, sur sa partie sud, une connexion privilégiée aux berges de la Moselle. Une promenade piétonne mène jusqu'à Bliida, au-delà du Pont des Grilles, sans toutefois pouvoir se connecter directement au site.

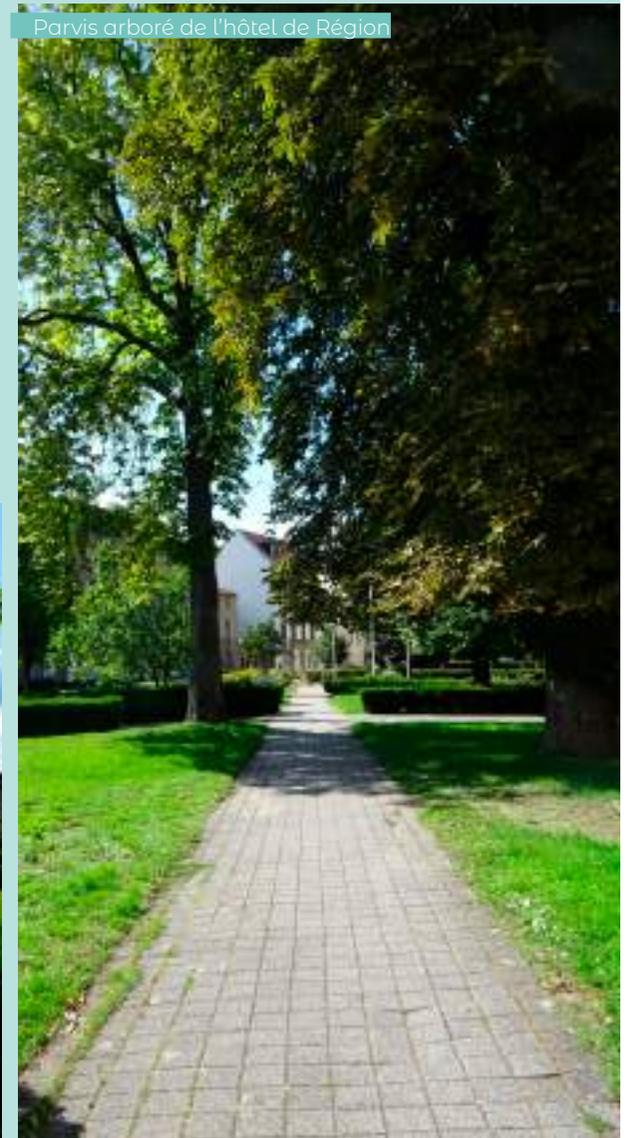
Promenade piétonne en surplomb de la Moselle



De nombreux espaces publics végétalisés

Bien que l'ensemble urbain affiche un aspect très minéral, plusieurs espaces naturels sont présents au sein du quartier. Si leurs dimensions sont variables, leurs fonctions récréatives et de promenades sont semblables, à l'instar des jardins Bernard-Marie KOLTES ou du square de la caserne.

Parvis arboré de l'hôtel de Région



Jardin Bernard-Marie Koltès





Un héritage urbanistique des années 1970

Rue de la Caserne bordée de parcs de stationnements couverts privatifs et de squares aériens



Situé à la limite du Site Patrimonial Remarquable, le quartier est un héritage de l'époque moderne. Le béton domine dans un paysage de grands ensembles aux larges baies et toitures terrasses, en rupture avec l'architecture médiévale messine située à proximité.



Un mobilier urbain disparate

Esplanade des Thermes

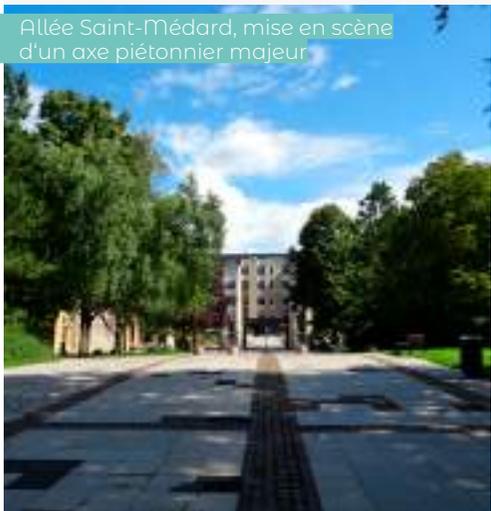


Place de la bibliothèque



Une matérialité typique de l'après-guerre

Allée Saint-Médard, mise en scène d'un axe piétonnier majeur



Opération «d'entrée» du Pontiffroy (architecte: Louis Miquel)



Jardin Bernard-Marie Koltès



DYSFONCTIONNEMENTS ET ENJEUX URBAINS DU QUARTIER

Une dualité semble s'opérer de part et d'autre de l'allée Saint-Médard : les équipements et espaces publics se concentrent sur la partie ouest de l'axe. La partie est, quant à elle, plus confidentielle, plus tortueuse dans ses cheminements et donc moins fréquentée. Des effets de couture pourraient profiter au quartier.

Un quartier manquant de perméabilité

Du fait de la configuration urbaine du quartier et de nombreux effets de porches sous certains bâtiments, le rapport public/privé est flouté. Le piéton peut manquer de repère ou avoir des difficultés à trouver certaines entrées d'équipements publics, à l'instar de la médiathèque Verlaine.

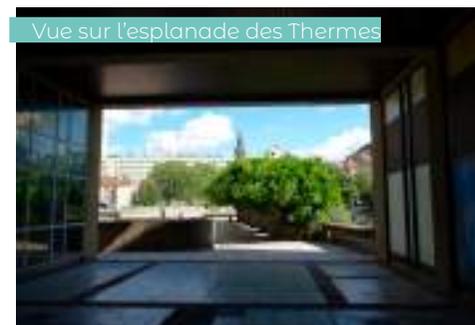


Une entrée Nord du centre-ville peu valorisée

un vaste parking non-aménagé rue Saint-Clément



Certains espaces publics sous-utilisés

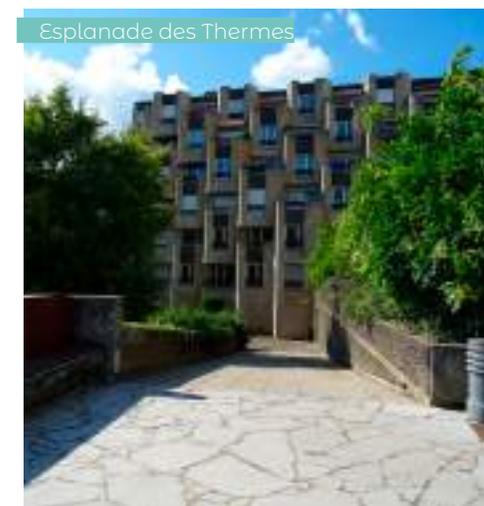


Le Pontiffroy recèle des singularités urbaines, historiques ou patrimoniales, malheureusement peu mises en avant. Les lavoirs situés en contrebas du pont Saint-Georges sont méconnus (absence de signalétique piétonne), à l'instar de l'accès aux quais.

Des itinéraires piétonniers contrariés par une opération urbaine accolée à l'église



Des matériaux de sol vieillissant non adaptés aux usages



Des cellules commerciales ont été construites de part et d'autre de la rue de la Tour aux Rats, venant ainsi contrarier la perspective historique de l'axe reliant l'église Saint-Clément au pont Saint-Georges.

L'allée Saint-Médard se différencie par son traitement, notamment son revêtement de sol et l'alliance de dalles claires et de pavés foncés. Malheureusement, les matériaux vieillissent mal et les dalles s'avèrent glissantes par temps de pluie et trop claires pas temps ensoleillé.

Metz ville jardin - État des lieux

PONTIFFROY - ENJEUX

Mobilités / partage modal

- Axe piéton structurant
- Axe piéton secondaire à valoriser
- ▬▬▬▬ Intégration aménagement cyclable / discontinuité cyclable à résorber
- 🏠 Fonctions commerciales (terrasses à réorganiser / encombrement / conflit d'usages)
- 🚶 Amélioration / mise en cohérence signalétique / jalonnement pour piétons / cyclistes / touristes / ...

Interfaces et transitions

- Requalification / réaménagement / valorisation intersection / porte d'entrée centre-ville / accès plateau piétonnier / place-placette
- ▲ Gestion / amélioration interface / rupture / transition (cf. sites PSMV)

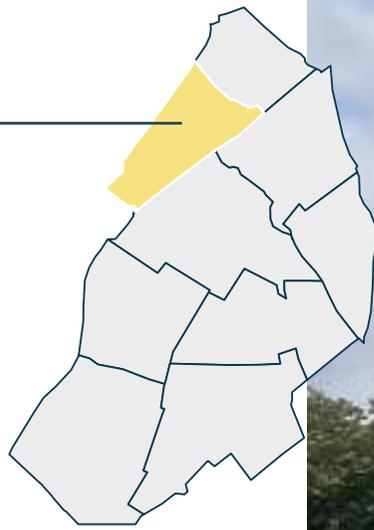
Nature en ville / trame urbaine

- Réaménagement / valorisation / création espace de nature en ville / parc / jardin

Patrimoine bâti et paysager

- 🔴 Perspective visuelle / paysagère à maintenir / valoriser / créer

Les Îles



QUELQUES DONNÉES-CLÉS



Superficie

21,4 ha



Superficie bâtie

9,6 ha



Superficie d'espaces publics

6,7 ha



d'espaces verts

5,1 ha



Place de la Comédie et ses jardins éphémères



UN QUARTIER BIFACE



Le Temple Neuf et le jardin d'Amour

UNE MULTIPLICITÉ D'AMBIANCES ET D'ÉPOQUES DE CONSTRUCTIONS



Rue du Pont Saint-Marcel

Cet ensemble urbain a la particularité d'être composé de deux espaces distincts :

- ◇ Le **quartier Saint-Marcel**, ancien faubourg situé aux portes de la vieille -ville à la morphologie médiévale préservée, présente des rues étroites et minérales, un tissu dense et compact de maisons de ville avec certains cœurs d'îlots végétalisés.
- ◇ Le **Petit Saulcy, espace à forte valeur patrimoniale** issu de terrassements et d'aménagements urbains vers 1730, regroupant plusieurs édifices et places réalisés à l'époque Moderne (Opéra-Théâtre, Préfecture, place de la Comédie) et lors de l'Annexion (Temple-Neuf). Ces espaces scénographiés offrent des perspectives structurantes sur la Cathédrale.

Cet ensemble est traversé par un bras de la Moselle et compte plusieurs ponts emblématiques du patrimoine messin : Moreau, Saint-Marcel, Roches, Moyen-Pont.

UN SITE TOURISTIQUE CONCENTRANT DES MONUMENTS MAJEURS



Temple de Garnison

Metz ville jardin - État des lieux

LES ÎLES - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES & PAYSAGÈRES



Réseau viaire

- Voie artérielle / de distribution
- Voie de desserte interne
- Voie piétonne, zone de rencontre, chemin, promenade
- Stationnement encombrant / conflits d'usages
- METTIS A/B

Places et espaces publics

- Emblématique
- D'accompagnement majeur
- Porte centre-ville
- à dominante minérale

Patrimoine bâti

- Bâtiment emblématique / repère visuel
- Tête d'îlot structurante / qualitative / éperon / front bâti
- Mobilier patrimonial (bassins, fontaines, colonnes, etc.)

Patrimoine naturel et paysager

- Parcs, jardins, espaces végétalisés
- Alignements d'arbres structurants
- Arbres remarquables (publics / privés) / arbres isolés
- Espace interstitiel végétalisé
- Vue et perspective structurantes / espace scénographié

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET PAYSAGÈRES

L'ensemble urbain les Iles est un agrégat de quartiers : de l'esprit de faubourg autour de la rue du Pont des Morts à la composition ordonnée de la place de la Comédie, plusieurs ambiances urbaines se côtoient et contribuent à la richesse de l'ensemble urbain.



Une desserte par la ligne de Mettis sur la frange nord et ouest

Le quartier est délimité sur sa frange nord et ouest par le boulevard Robert Sérot et la rue Belle-Isle, de larges axes de circulation intégrant la ligne METTIS. Ces voies, à vocations très fonctionnelles, contrastent avec le tissu de faubourg et marquent une transition nette entre réseau primaire et secondaire.



Voie Mettis rue Belle-Isle



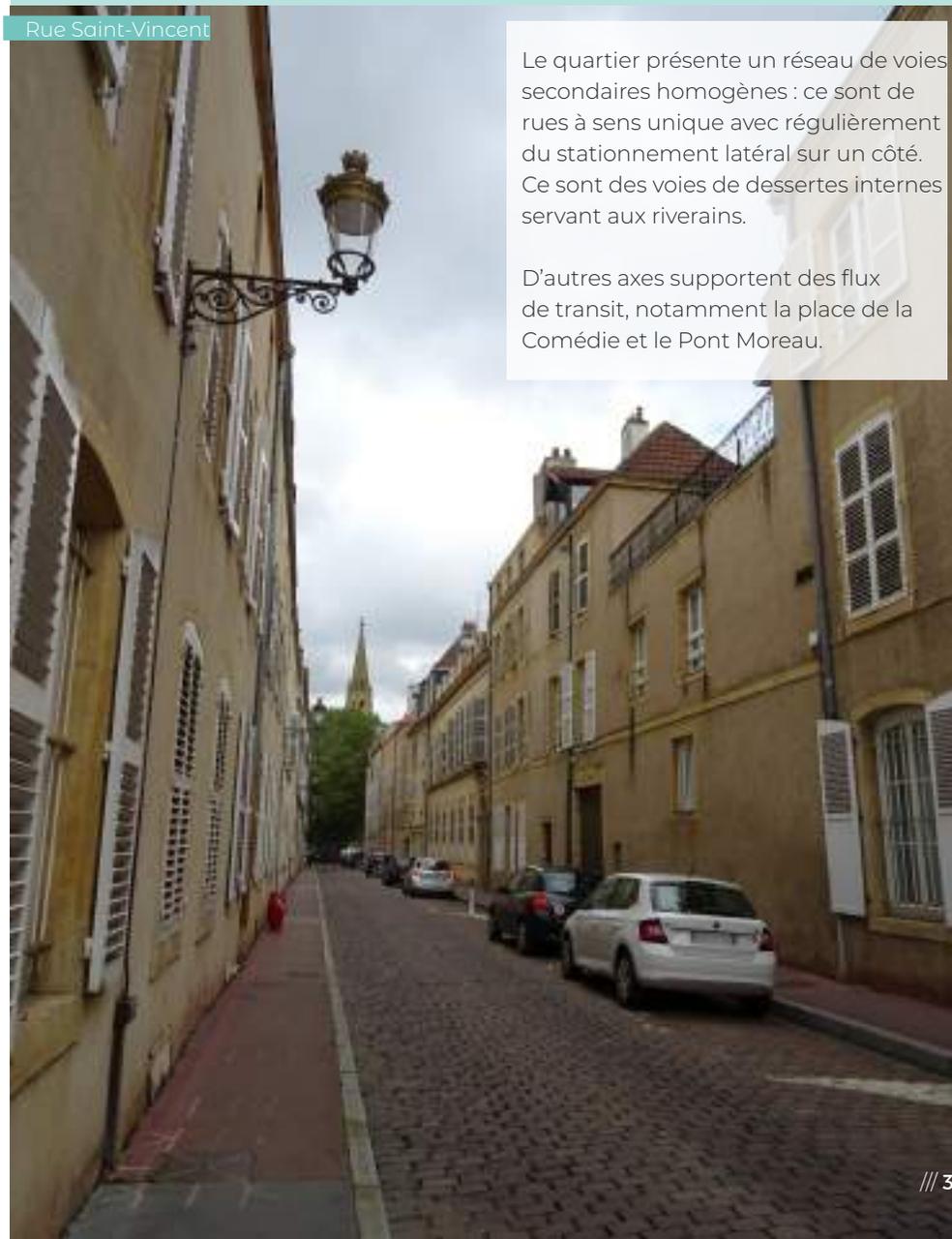
Square du Luxembourg

Un réseau de voies secondaires résidentielles

Rue Saint-Vincent

Le quartier présente un réseau de voies secondaires homogènes : ce sont de rues à sens unique avec régulièrement du stationnement latéral sur un côté. Ce sont des voies de dessertes internes servant aux riverains.

D'autres axes supportent des flux de transit, notamment la place de la Comédie et le Pont Moreau.





Une place « d'entrée », articulation entre la frange nord naturelle et le cœur du quartier

La place Nelson Mandela agit comme une porte d'entrée piétonne à l'ensemble urbain et, au-delà, au centre-ville. C'est également un point de contact et de transition en direction du square du Luxembourg, du campus Saulcy et de la Moselle.

Place Nelson Mandela, un espace réaménagé en lien avec la ligne de Mettis



Une place magistrale entourée de bâtiments majeurs

La place de la Comédie, bien que minérale, offre un cadre idéal pour des installations saisonnières. Chaque été, un jardin éphémère y prend place. Cette place et ses équipements publics sont un point de convergence touristique, par leur attrait patrimonial et culturel.

Place de la Comédie, un espace de respiration scénographié et valorisé par un ensemble architectural emblématique





Des espaces naturels scénographiés

Différents types d'espaces publics à dominante végétale ponctuent le quartier. En accompagnement des places emblématiques du secteur Comédie, des espaces naturels scénographiés plus confidentiels ont été aménagés sur les pointes de l'île du Petit Saulcy (jardin d'amour / jardin Fabert.)

Les places Nelson Mandela et Saint-Vincent se caractérisent par une importante végétation et font office de respiration dans un quartier dense et minéral.



Jardin d'Amour

Arrières de parcelles et jardins donnant sur la Moselle



Des opérations de végétalisation plus confidentielles

Certains cœurs d'îlots privés, ou arrières de jardin, constituent des réserves végétales de qualité, à l'instar du jardin de la Préfecture ou des fonds de parcelles rue de la Haye.

La végétalisation des abords de la Moselle

La frange nord de la Moselle se démarque par un alignement d'arbres. À proximité immédiate, le square du Luxembourg et la promenade du Saulcy constituent des espaces de nature en ville structurants.

Le square du Luxembourg et les traces d'anciens fortins



Les ponts, jonctions inter-quartiers

Les ponts sont des éléments constitutifs d'un quartier insulaire comme Outre-Moselle. Les ponts de la rue Moreau et Saint-Marcel sont plus étroits que le pont des Roches et le pont Paul Tornow, lesquels préfigurent déjà l'arrivée vers l'hypercentre messin.

Pont des Roches



Pont Moreau



Pont de la Préfecture





Une richesse historique et architecturale



Temple Neuf

Des édifices culturels ou religieux majeurs encadrent la place de la Comédie. La pierre de Jaumont domine dans l'ensemble architectural de l'opéra-théâtre.



Opéra Théâtre



Des ambiances multiples

Aux compositions urbaines magistrales se conjuguent des ambiances de faubourg : rues résidentielles apaisées ou artères bordées de commerces de proximité.

Sur les façades, les enduits clairs dominent. Les encadrements de baie et corniches sont majoritairement en pierre de Jaumont.

Place de la Préfecture



Rue Saint-Georges



Du mobilier urbain patrimonial



Banc double, implanté dans les lieux sauvegardés, avec piètement en fonte



DYSFONCTIONNEMENTS ET ENJEUX URBAINS DU QUARTIER

Les transitions en direction du centre-ville, a fortiori au niveau des ponts, constituent des enjeux majeurs en termes de pacification des usages.

Des ruptures au niveau des connexions inter-quartiers

Rue du Pont Saint-Marcel



Les ponts, par leur profil et traitement des partages modaux, limitent quelques fois les fluidités et continuités piétonnes.

Des traitements de rue à revoir au regard de leur statut

Rue Saint-Marcel



Certaines rues apaisées pourraient évoluer en cour urbaine, notamment dans le tissu médiéval où les rues étroites se prêtent à un langage moins routier, plus en adéquation avec la dimension de faubourg.

Une absence de végétalisation dans certaines rues

Rue Saint-Marcel



L'ensemble urbain reste majoritairement minéral, notamment dans les rues de dessertes. Des actions de végétalisation ponctuelles pourraient être encouragées, telles que le dispositif « je fleuris ma rue ».

Des places « d'accueil » à valoriser comme espaces de transition

Place Saint-Vincent



Les places Nelson Mandela et Saint-Vincent jouent un rôle d'articulation fort entre l'ensemble urbain et son environnement proche. Leur traitement ne reflète pas encore cette fonction, à l'instar de la place Saint-Vincent dont la fonction de parking ne valorise pas la basilique.

Des points de vue et perspectives peu valorisés

Place Saint-Vincent



Des espaces de repos accompagnés d'assises permettraient de valoriser les panoramas et perspectives existantes.

Metz ville jardin - État des lieux

LES ÎLES - ENJEUX

Traitement des voies

-  Profil adapté / besoin de traitement qualitatif / gestion de la cohabitation modale
-  Profil inadapté / requalification à penser (traitement bord à bord)

Mobilités / partage modal

-  Poche de stationnement à réorganiser / réinvestir / végétaliser
-  Stationnement bus tourisme à repositionner
-  Fonctions commerciales (terrasses à réorganiser / encombrement / conflit d'usages)

Interfaces et transitions

-  Requalification / réaménagement / valorisation intersection / porte d'entrée centre -ville / accès plateau piétonnier / place-placette
-  Gestion / amélioration interface / rupture / transition (cf. sites PSMV)

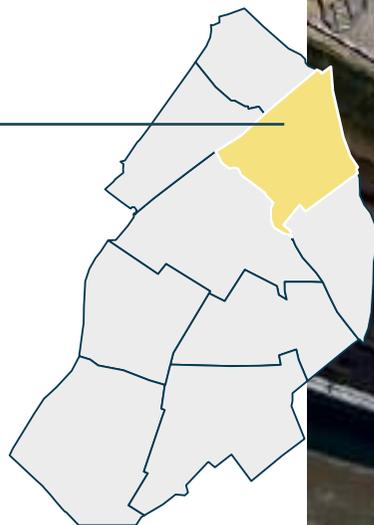
Nature en ville / trame urbaine

-  Réaménagement / valorisation / création espace de nature en ville / parc / jardin
-  Désimperméabilisation
-  Accessibilité au cours d'eau à améliorer

Patrimoine bâti et paysager

-  Perspective visuelle / paysagère à maintenir / valoriser / créer

Sainte-Croix



QUELQUES DONNÉES-CLÉS



Superficie **26,6** ha



Superficie bâtie **12** ha



Superficie d'espaces publics **8** ha



d'espaces verts **6,6** ha



Rue de Verdun



BIJOUX CHÈRE TAISON
Pour tous vos vêtements

Quatre
A

TARIF
Foyer Paris
Espaces
Foyer Amiens

UN TISSU DENSE, COMPOSÉ DE RUES ÉTROITES ET D'UN BÂTI ANCIEN



Rue de la Glacière

DES OPÉRATIONS URBAINES EN DISSONANCE AVEC L'HISTOIRE DES LIEUX



Vue de la frange Nord du quartier depuis le pont Saint-Georges

Ce quartier historique correspond à l'implantation originelle de la ville de Metz, la colline Sainte-Croix ayant accueilli un oppidum, première trace d'activités humaines à Metz. Sainte-Croix s'est par la suite organisée autour de nombreux établissements religieux disparus ou reconvertis depuis la Révolution, à l'instar des Récollets.

Cet ensemble urbain se caractérise notamment par sa déclivité naturelle, avec un point haut au niveau de la rue des Murs, promenade panoramique offrant une vue plongeante sur la ville.

Prolongement de la morphologie orthogonale de la vieille ville, l'ensemble urbain Sainte-Croix en partage certains codes. Ainsi, l'axe nord/sud de la rue Serpenoise se prolonge à travers la rue Taison et se poursuit jusqu'au ring à travers la rue Marchant.

Le secteur n'a été que peu impacté par les aménagements de l'époque moderne, à l'exception du percement de la rue des Jardins au milieu du XVIIIe siècle. À noter que plusieurs rues du quartier Sainte-Croix suivent le tracé de l'enceinte du IIIe siècle (rue des Murs/rue de la Glacière, rue Saulnerie/rue des Capucins/rue Boucherie Saint-Georges).

Quartier dense et compact, Sainte-Croix regroupe divers équipements et services publics (établissements scolaires, conservatoire de musique, commerces de proximité, cité administrative, etc.), des commerces (rue Taison) et de l'habitat.

On y trouve également des édifices patrimoniaux majeurs (greniers de Chèvremont, musée de la Cour d'Or, cloître des Récollets, ancienne église de Trinitaires, église Sainte-Ségolène, conservatoire régional, etc.)

Quelques opérations de rénovation urbaine se sont greffées en rupture avec le tissu ancien : les ensembles de Saint-Ferroy et du Rimport s'imposent comme des opérations déstructurantes au regard de leur environnement immédiat (place Jeanne d'Arc notamment).

UN QUARTIER EN SURPLOMB DE LA VILLE



Vue depuis la rue des Murs

Metz ville jardin - État des lieux

COLLINE SAINTE-CROIX - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES & PAYSAGÈRES



Réseau viaire

- Ring
- Voie artérielle / de distribution
- Voie de desserte interne
- Voie piétonne, zone de rencontre, chemin, promenade
- Stationnement encombrant / conflits d'usages

Places et espaces publics

- Secondaire / relai
- Porte centre-ville
- Accès plateau piétonnier

Patrimoine bâti

- Bâtiment emblématique / repère visuel
- Tête d'îlot structurante / qualitative / éperon / front bâti
- Ensemble bâti en rupture avec le tissu ancien (opération de rénovation urbaine)
- Front bâti déstructuré
- Mobilier patrimonial (bassins, fontaines, colonnes, etc.)

Patrimoine naturel et paysager

- Parcs, jardins, espaces végétalisés
- Alignements d'arbres structurants
- Arbres remarquables (publics / privés) / arbres isolés
- Espace interstitiel végétalisé
- Vue et perspective structurantes / espace scénographique
- Passage / escalier à valoriser

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET PAYSAGÈRES

Si, de premier abord, ce quartier ancien semble homogène dans sa physionomie, il abrite pourtant des équipements et de l'habitat d'époques variés, multipliant ainsi les volumes proposés et les hauteurs construites. On peut ainsi passer d'une rue où s'alignent des maisons de ville anciennes, en R+2/R+3 (rue des Glacières), à la rue des Récollets qui est dominée par un ensemble scolaire faisant office de bâtiment totem.



Un réseau de dessertes internes

Depuis la piétonnisation d'En Fournirue, le quartier de Sainte-Croix ne présente pas d'axe de transit à l'échelle de la ville, les mobilités sont essentiellement internes au quartier.

La rue des Jardins, reliant la place d'Armes au pont Saint-Georges, est une entrée du centre-ville. Les bus touristiques s'arrêtent d'ailleurs au niveau du pont Saint-Georges.

Rue des Jardins



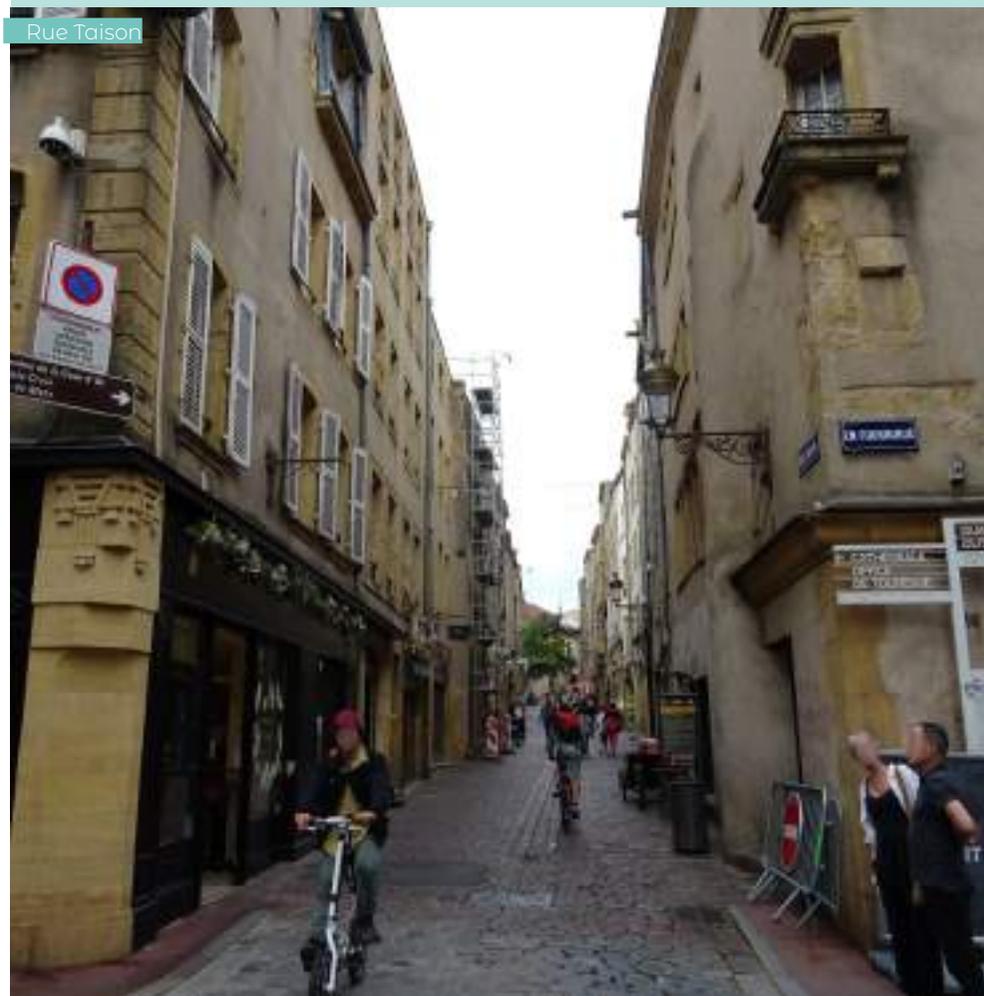
Rue d'Enfer



Une artère commerciale emblématique

La rue Taison, artère nord/sud majeure, supporte les fonctions commerciales du quartier : commerces de proximité, bars et restaurants se côtoient le long de cette rue piétonne en pente.

Rue Taison





Des rues sinueuses et des panoramas sur la ville

De nombreuses ruelles ou rues étroites maillent le quartier, certains présentant une déclivité importante à l'image de la rue d'Enfer ou en Jurue. Le quartier offre des points de vue et perspectives qualitatifs, notamment rue des Murs/Tanneurs, rue Taison, rue des Jardins et rue Boucherie Saint-Georges.



Rue Saulnerie



Rue Saulnerie

Jardin des Tanneurs et son amphithéâtre en plein air



Un maillage de placettes contribuant à un effet villageois

Des placettes et micro-places ponctuent le tissu urbain et marquent certains croisements, à l'instar de la place Sainte-Croix. Ces espaces ont souvent les mêmes composantes : présence d'arbres, de fontaines, etc.

Place Sainte-Croix



Place Jeanne d'Arc





Une végétalisation ponctuelle en cœur de quartier

On dénote trois principaux espaces de nature en ville, aux caractéristiques très différentes :

- ◇ le Jardin des Tanneurs, espace public de déambulation inscrit dans la pente, créé selon un esprit de jardin méditerranéen
- ◇ le Cloître des Récollets, espace plus confidentiel en retrait de la rue
- ◇ le quai Félix Maréchal, espace de déambulation en surplomb de la Moselle



Jardin des tanneurs



Cloître des Récollets

Quai Félix Maréchal, une promenade en surplomb de la Moselle



Des franges arborées, dédiées à la déambulation



Espace boisé boulevard Paixhans



Boulevard Paixhans



Berges de Moselle

Le boulevard Paixhans et le quai du Rimport, franges nord et ouest de l'ensemble urbain, présentent des alignements d'arbres structurants.

Des arbres ponctuels, repères visuels

Sainte-Croix présente plusieurs cœurs d'îlots arborés, héritages des nombreux couvents qui caractérisaient le quartier. Si la majorité ne sont pas accessibles au public, ils sont visibles depuis l'espace public et offrent des perspectives végétales.

Des arbres ponctuels, souvent associés à des places ou micro-places, animent le réseau de voies secondaires (rue des Trinitaires, rue Boucherie Saint-Georges, place Sainte-Croix, rue du Four du Cloître, rue d'Enfer).



Croisement rue Taison/rue du Four du Cloître



Un patrimoine historique de qualité jouxtant du bâti caractéristique du XX^e siècle

Rue Boucherie St-Georges



Rue des Récollets



Quartier de contraste, la colline Sainte-Croix mêle bâti traditionnel (proche d'une ambiance de faubourg) à d'anciens couvents reconvertis. Des opérations urbaines datant des années 1960 à 1980 s'égrènent dans ce tissu ancien à travers des grands ensembles de logements ou des édifices publics majeurs (école, services publics, etc.)

Un tissu ancien, caractérisé par des teintes et matériaux homogènes

Rue des Murs



Rue des Trinitaires



Du fait d'époques de construction variées, les teintes et matériaux sont multiples à l'échelle du quartier. Les ambiances se font souvent d'une rue à l'autre et l'on peut très vite passer d'un sous-ensemble historique (rue des Trinitaires) à une rue typique de l'époque moderne (rue Saint-Ferroy).

Des ruptures architecturales : les opérations des années 1960

Rue Saint-Ferrou



Rue du Chanoine Collin, marquée par le bâtiment de la cité administrative et sa façade courbée



Les opérations urbaines du Rimport et de Saint-Ferroy, non incluses dans le périmètre du PSMV, sont caractéristiques des opérations de renouvellement urbain opérées dans l'après-guerre, en négation du parcellaire traditionnel de la colline.



Des revêtements variés, favorisant l'esprit piétonnier



Un mobilier urbain disparate



Banc double, assise en bois

DYSFONCTIONNEMENTS ET ENJEUX URBAINS DU QUARTIER

Si aucun dysfonctionnement majeur n'est identifié sur l'ensemble urbain, on note des problématiques de traversées des voies ceinturant le quartier (quai du Rimpport et boulevard Paixhans notamment). Si les traversées piétonnes peuvent être difficiles, il en va de même pour les continuités cyclables. Une meilleure gestion des modes doux et, plus globalement, une réflexion sur le partage modal, sont à prendre en compte.

Dans ce quartier à dominante minérale, la végétalisation est un enjeu, sa diffusion pouvant s'effectuer à différentes échelles, en prenant en compte l'ensemble des strates végétales mobilisables.

Des parvis d'équipements peu valorisés

Des bâtiments culturels majeurs sont concentrés sur la colline (musée de la Cour d'Or, Chapelle des Trinitaires, FRAC). Bien que parfaitement intégrés dans le tissu urbain, ils pâtissent quelques fois d'un manque de lisibilité. Le musée de la Cour d'Or, par exemple, manque d'un réel parvis permettant d'asseoir l'édifice dans son environnement.



Rue du Chanoine Collin – entrée du musée de la Cour d'Or

Des connexions inter-quartiers manquant de lisibilité



Boulevard Paixhans depuis le pont des Grilles



Rue de la Basse-Seille en direction de la promenade des remparts/ traitement paysager mettant les piétons en sécurité

Les connexions inter-quartiers se font souvent au travers d'axes majeurs ou de voies au fort trafic. La question de la visibilité des traversées piétonnes et de leur sécurisation est un enjeu d'importance, notamment pour traverser le boulevard Paixhans et permettre l'accès à la promenade des Remparts.

Des traitements de rues à revoir au regard de leur statut

Des voies étroites, teintées de l'esprit de faubourg, présentent un vocabulaire routier non-adapté au trafic réel et à l'ambiance urbaine souhaitable.



Rue Four du Cloître et une perspective sur la cathédrale

La voirie revêt encore un caractère routier – rue Marchant

Des parcours piétonniers et touristiques manquant de visibilité

La signalétique piétonne et touristique fait défaut à certains carrefours, a fortiori dans un tissu ancien où les rues sont semblables.



Rue des Trinitaires et l'église du même nom convertie en espace d'exposition

Une nature en ville sous-développée



L'ensemble urbain est majoritairement minéral, les cœurs d'îlots végétalisés n'étant pas ouverts au public. Des opérations de végétalisation ponctuelles, à l'instar des actions déjà menées rue d'Enfer, pourraient se généraliser.



Metz ville jardin - État des lieux

COLLINE SAINTE-CROIX - ENJEUX



Traitement des voies

- Profil adapté / besoin de traitement qualitatif / gestion de la cohabitation modale
- Profil inadapté / requalification à penser (traitement bord à bord)

Mobilités / partage modal

- Sécurisation / apaisement franchissement ou intersection
- Axe piéton structurant
- Axe piéton secondaire à valoriser
- Poche de stationnement à réorganiser / réinvestir / végétaliser
- Amélioration / mise en cohérence signalétique / jalonnement pour piétons / cyclistes / touristes / ...
- Intégration aménagement cyclable / discontinuité cyclable à résorber
- Réaménagement du boulevard Paixhans (vélo, etc.)
- Espace public à retraiter

Interfaces et transitions

- Requalification / réaménagement / valorisation intersection / porte d'entrée centre -ville / accès plateau piétonnier / place-placette
- Gestion / amélioration interface / rupture / transition (cf. sites PSMV)

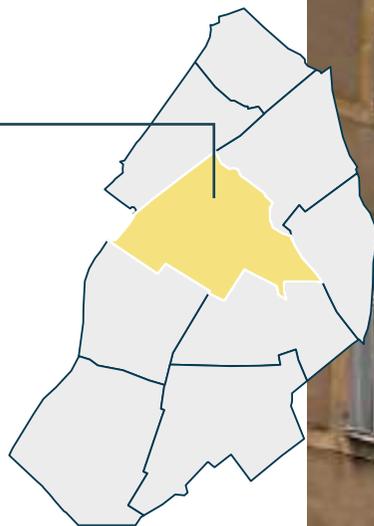
Nature en ville / trame urbaine

- Réaménagement / valorisation / création espace de nature en ville / parc / jardin
- Accessibilité au cours d'eau à améliorer

Patrimoine bâti et paysager

- Élément de patrimoine bâti ou paysager à préserver
- Perspective visuelle / paysagère à maintenir / valoriser / créer
- Passage / escalier à valoriser

Vieille-ville



QUELQUES DONNÉES-CLÉS



Superficie

36,1 ha



Superficie bâtie

21 ha



Superficie d'espaces publics

10,6 ha



d'espaces verts

4,5 ha



Place Saint-Louis



UN QUARTIER MILLÉNAIRE



Cathédrale Saint-Étienne

DES VOIRIES ORTHOGONALES



Rue ds Clercs

À l'interface entre Les Îles, la Colline Sainte-Croix, les quartiers Saint-Martin et Citadelle, il s'agit du réel « cœur » de ville autour duquel gravitent les autres quartiers. Cet ensemble urbain aux ambiances multiples, à forte valeur patrimoniale et historique, concentre les places majeures et les bâtiments emblématiques de la ville (cathédrale, place Saint-Louis, place d'Armes, etc.)

Symbole d'une ville aux multiples strates urbaines et patrimoniales, la vieille ville regroupe des fonctions commerciales, de services et d'habitat dans un tissu mixte alliant plusieurs époques et styles de constructions. Elle concentre les sièges des pouvoirs locaux, anciens et modernes (palais de justice, hôtel de ville, cathédrale, ancien évêché, ancien parlement) et les principaux sites touristiques. Le parcellaire y est ancien, d'où la présence de multiples typologies bâties (maisons de marchands, dont certaines regroupées pour former des maisons à loyer à l'époque moderne, hôtels particuliers, immeubles de rapport du XIXe siècle, etc.).

Dense et compacte, l'ensemble urbain est caractérisé par une forte minéralité.

Le quartier offre une déclivité naturelle, perceptible au niveau de la Fournirue et de la rue d'Estrée, avec la Cathédrale comme repère visuel. La rue Serpenoise agit comme une ligne de crête, partageant deux versants : l'un vers la Moselle, le second vers la Seille.

Le tissu urbain est ponctué par un réseau de places et placettes, des plus monumentales (place de Chambre) aux plus confidentielles (place de la Laïcité), en passant par des places historiques dont les fonctions ont évolué au cours des siècles (place Saint-Jacques probablement héritée de l'ancien forum).

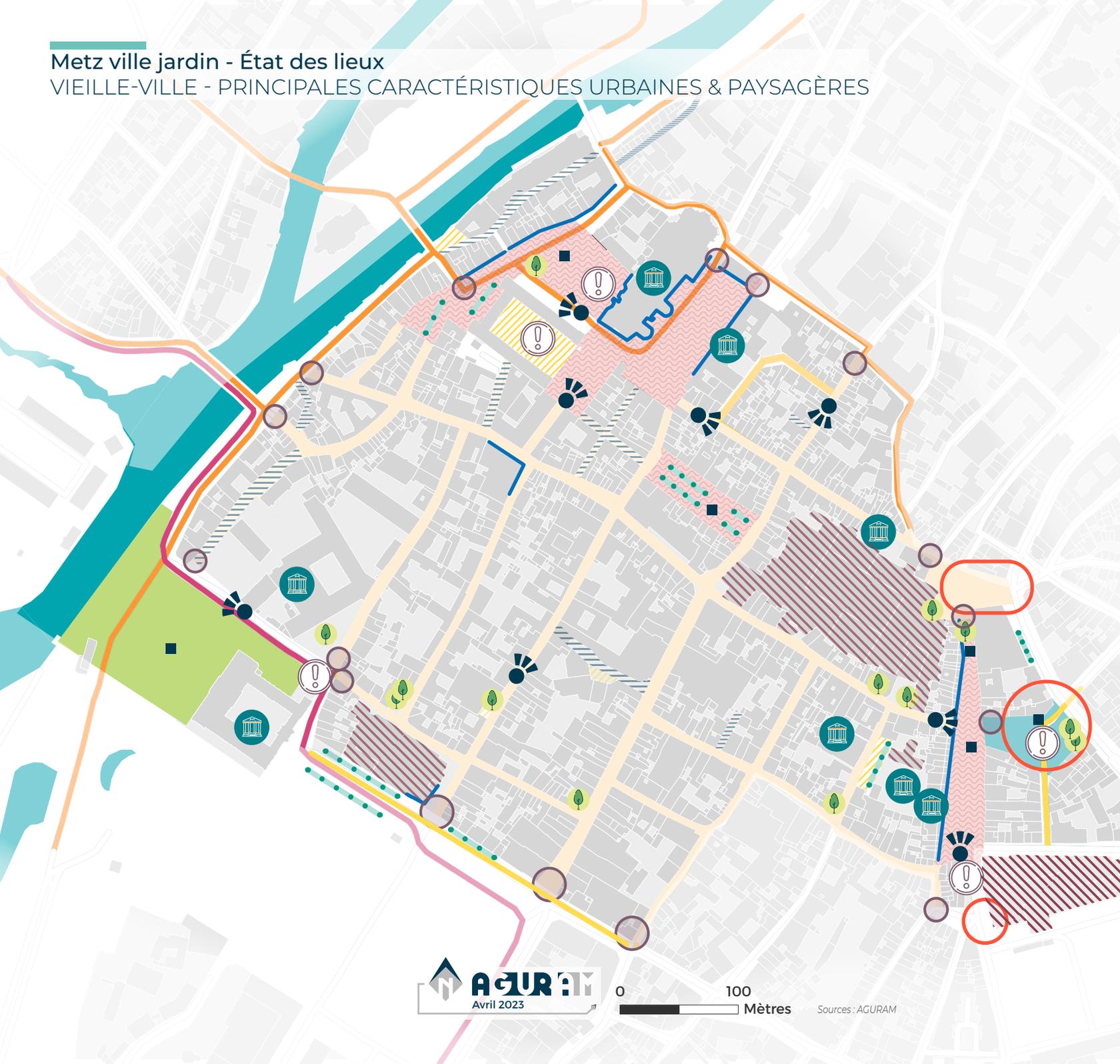
UNE CONCENTRATION D'ESPACES PUBLICS ET DE MONUMENTS EMBLÉMATIQUES



Place de Chambre

Metz ville jardin - État des lieux

VIEILLE-VILLE - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES & PAYSAGÈRES



Réseau viaire

- Voie artérielle / de distribution
- Voie de desserte interne
- Plateau piétonnier
- Ruelle, impasse
- Stationnement encombrant / conflits d'usages
- METTIS A/B

Places et espaces publics

- Emblématique
- D'accompagnement majeur
- Secondaire / relai
- Porte centre-ville
- Accès plateau piétonnier
- à dominante minérale

Patrimoine bâti

- Bâtiment emblématique / repère visuel
- Tête d'îlot structurante / qualitative / épéron / front bâti
- Ensemble bâti en rupture avec le tissu ancien (opération de rénovation urbaine)

Patrimoine naturel et paysager

- Parcs, jardins, espaces végétalisés
- Alignements d'arbres structurants
- Arbres remarquables (publics / privés) / arbres isolés
- Vue et perspective structurantes / espace scénographique
- Mobilier patrimonial (bassins, fontaines, colonnes, etc.)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET PAYSAGÈRES

Quartier central concentrant des fonctions commerciales et de loisirs, la vieille ville est un agrégat d'époques de construction. Caractérisé par son plan orthogonal, héritage de l'époque romaine, le centre-ville de Metz correspond à l'emprise du plateau piétonnier de la ville, l'un des plus vastes du pays.



Un vaste plateau piétonnier concentrant les commerces

Le centre-ville est quadrillé par un réseau de voies rationnelles, irriguant l'ensemble du quartier. La Fournirue et l'ensemble des rues de la Paix/Pierre Hardie/rue du Palais/rue de la Tête d'Or sont des axes est/ouest majeurs, auxquels répondent les rues des Clercs et Serpenoise (axes nord/sud). Ces rues piétonnisées concentrent les fonctions commerciales du centre-ville.



Rue du Petit Paris, artère commerciale



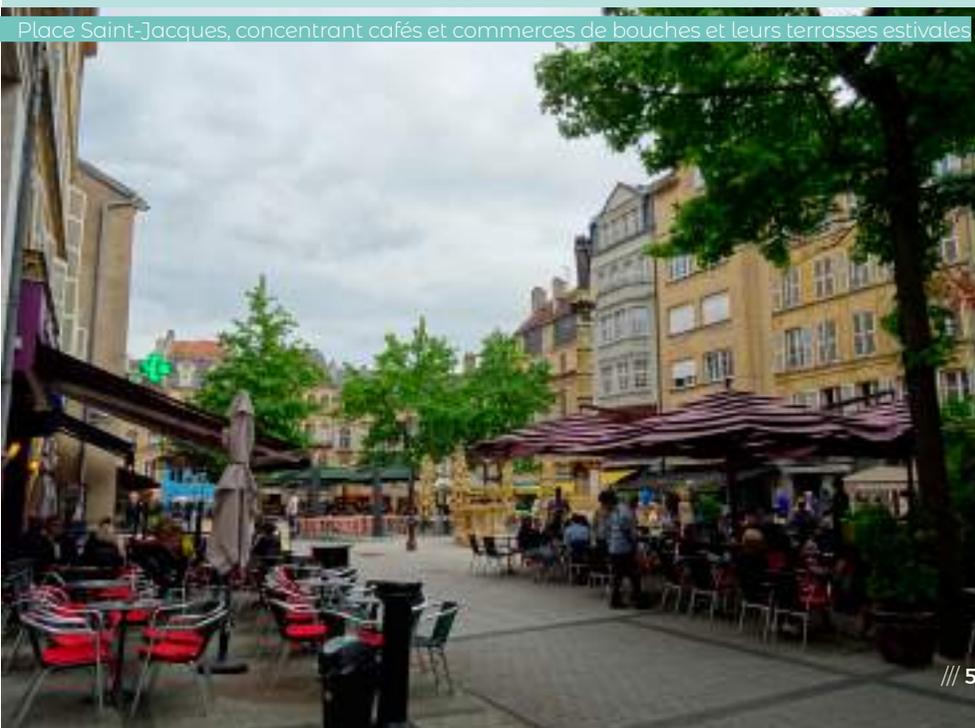
Rue du Faisan, concentrant plusieurs restaurants

Des artères et places piétonnes, lieux de rencontre et de sociabilisation

Si certaines artères présentent une forte concentration de commerces, d'autres concentrent bars et restaurants, souvent accompagnés de leurs terrasses. Ces lieux vivants servent de point de rendez-vous et de repère physique dans la ville (place Saint-Louis, place Saint-Jacques).



Place de Chambre, les artères du marché couvert



Place Saint-Jacques, concentrant cafés et commerces de bouches et leurs terrasses estivales

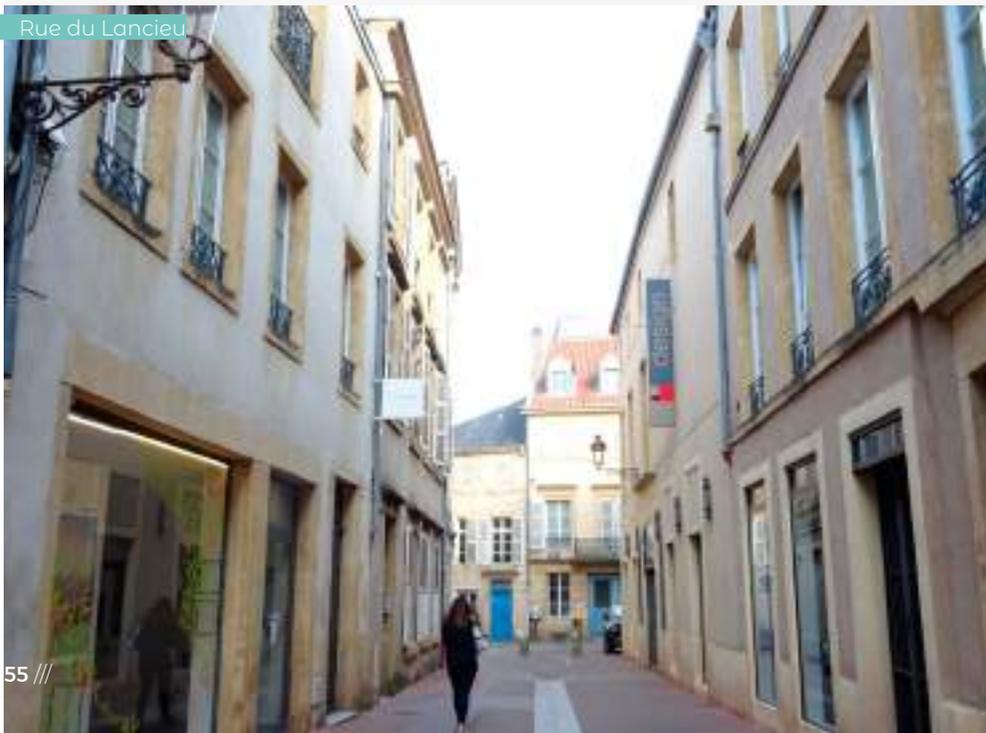
Un réseau de voies confidentielles

Le réseau de voies secondaires respecte le principe d'orthogonalité, héritage antique. Si certains axes sont très fréquentés (véritables artères commerciales du centre-ville), d'autres rues sont plus apaisées et méconnues, notamment l'ensemble de ruelles et d'impasses qui ponctuent le quartier (rue de la Prinerie, rue Marguerite Puhl-Demange, rue du Lancieu, En Bonne-Ruelle.)



Rue Saint-Louis

Rue du Lancieu



Des places comme connexions inter-quartiers

Deux places servent de trait d'union entre le centre-ville et le quartier Outre-Seille :

- ◇ la place des Paraïges, rotule entre la cathédrale et la Porte des Allemands
- ◇ la place Saint-Simplice, une « continuité » commerciale de la place Saint-Louis, qui concentre commerces de proximité et restaurants de quartier.

La place Saint-Simplice, jonction entre la place Saint-Louis et le quartier Outre-Seille





Le rapport à l'eau

Sur sa frange ouest, le plateau piétonnier noue une relation privilégiée avec la Moselle. Des points de contact et des accès permettent de s'y connecter. La rue des Roches, espace de déambulation, permet cette interaction directe à l'eau jusqu'au jardin des Régates.



Vue sur le plan d'eau depuis le jardin Boufflers, un accès aux berges rendu difficile par la coupure du boulevard Poincaré



Des arbres ponctuels, repères visuels

Le jardin Boufflers constitue le seul espace de verdure de la vieille ville. Pour autant, une végétation ponctuelle s'égrène au fil des rues, à travers des arbres isolés qui marquent certains croisements (place de la Laïcité, en Chaplerue).



Perspective sur la place Saint-Simplice et ses arbres «totem»



Arbre isolé au croisement de la rue Serpenoise et en Bonne Ruelle





Des édifices majeurs et emblématiques

Le centre-ville concentre des monuments majeurs, qu'ils soient des sièges du pouvoir (hôtel de ville), des édifices religieux (cathédrale Saint-Etienne) ou des ensembles architecturaux mémoires d'époques et de fonctions révolues (place Saint-Louis). Ces monuments sont souvent associés à des espaces publics emblématiques, repères visuels et lieux de rencontre des messins aujourd'hui.

Hôtel de ville, identifiable à sa façade en pierre de Jaumont



Façade Sud de la cathédrale Saint-Etienne avec, au fond, la place d'Armes



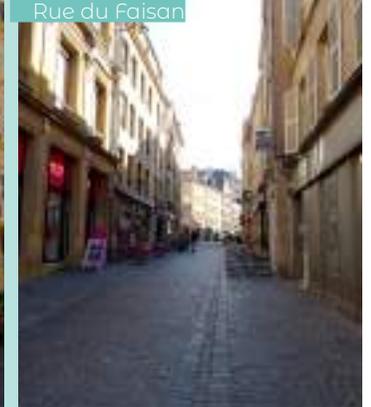
Une minéralité prépondérante

Le centre-ville, associé à son plateau piétonnier, est en majorité minéral. Peu d'espaces de verdure ponctuent le quartier : les espaces publics arborés sont en lisière, notamment aux abords de la Moselle.

Rue Sainte-Marie et ses multiples restaurants



Rue du Faisan



Du mobilier urbain patrimonial

Des lampadaires typiques du centre historique, ici sur la place d'Armes



Des éclairages sur façade disparates

Une richesse patrimoniale et architecturale

Mise en scène et perspective de la cathédrale depuis la rue Ambroise Thomas



Fruit d'un tissu urbain modifié à la période antique, moderne puis contemporaine, le patrimoine bâti est riche et diversifié dans la vieille ville. Cela se ressent aux ambiances quelques fois contrastées, permettant ainsi de distinguer des sous-ensembles urbains à la vieille ville.

Du point de vue des teintes et matériaux, la pierre de Jaumont prédomine, habillant notamment les édifices quadrillant la place d'Armes.

Les arcades emblématiques de la place Saint-Louis



Bancs classiques sur le quai Félix Maréchal



DYSFONCTIONNEMENTS ET ENJEUX URBAINS DU QUARTIER

Bien que le plateau piétonnier bénéficie d'une homogénéité urbaine et paysagère, ses entrées et transitions ne sont pas traitées de façon unitaire. Ce manque de lisibilité est particulièrement marqué côté Moselle. Le rapport à l'eau mériterait également d'être valorisé.

Des franges peu perméables



Les transitions entre quartiers, notamment piétonnes, manquent de fluidité et de signalétique adaptée. Le constat est particulièrement marqué place Saint-Simplice et place des Paraïges.

Au-delà des connexions entre quartiers à imaginer pour pallier certaines ruptures urbaines, ce sont de véritables itinéraires piétons qui font défaut à l'échelle de la vieille ville et des ensembles urbains avoisinants.

Des places très minérales



Toutes les places emblématiques de la ville sont exclusivement minérales. Si des terrasses ou les arcades (place Saint-Louis) peuvent apporter protection et ombrage selon les saisons, ces espaces restent de potentiels îlots de chaleur.

Des accès au plateau piétonnier peu identifiables



Le plateau piétonnier compte de nombreux accès, différents selon l'axe sur lequel il est situé et le type de voirie auquel il mène. Cette disparité de traitement, voire de non-traitement, ne permet pas d'identifier de « seuils » communs.

Une difficile cohabitation des usagers



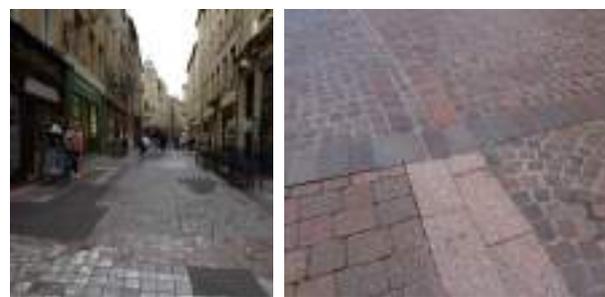
Le plateau piétonnier accueille cyclistes et piétons, des flux traversants qui viennent quelques fois se heurter aux terrasses en place, voire au mobilier qui crée des obstacles potentiels.

Des ruptures urbaines et architecturales impactant les usages



Une vaste opération d'urbanisme a fortement chamboulé le parcellaire ancien : celle du centre commercial Saint-Jacques, inauguré en 1976. Doté de multiples entrées, dont certaines sont marquées par des escaliers monumentaux, créant des espaces de respiration voire d'assises pour les passants, sans quelques fois résoudre les questions d'accessibilité piétonnes. La rue Poncelet, bien qu'étant un axe traversant permettant un accès direct à la Moselle, est traitée comme un « arrière » : façade technique d'un bâtiment commercial, présence de bennes à déchets... Ces éléments n'amènent pas à un sentiment de sécurité.

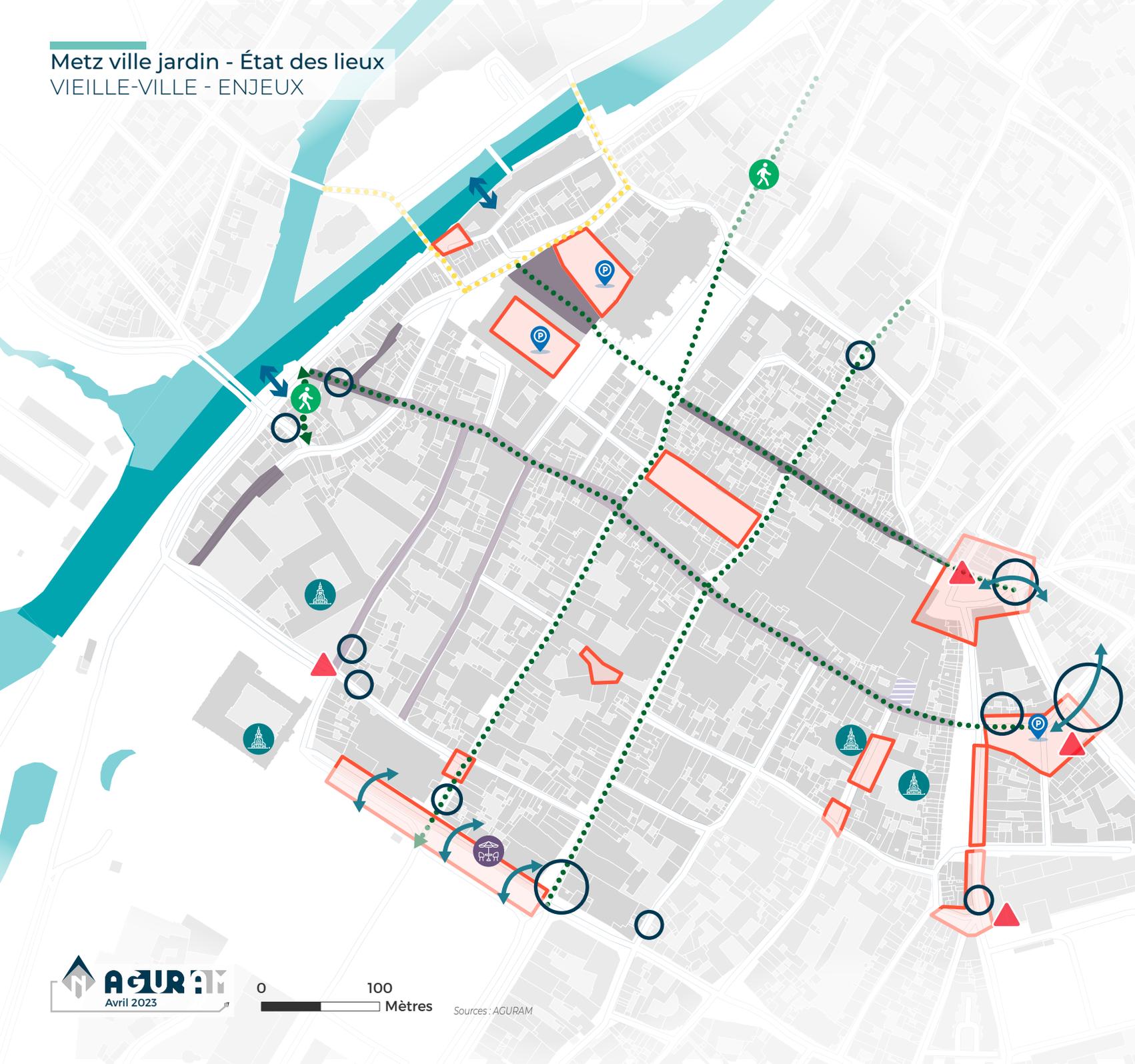
Une multiplicité de traitement de sol



Les voiries du plateau piétonnier présentent une grande hétérogénéité : chaque rue présente un traitement et des revêtements différents, que ce soit en termes de profil, de matériaux, de calepinage ou de couleurs.

Metz ville jardin - État des lieux

VIEILLE-VILLE - ENJEUX



Traitement des voies

-  Cohérence des traitements de sol à homogénéiser selon le statut
-  Profil inadapté au statut

Mobilités / partage modal

-  Axe piéton structurant
-  Axe piéton secondaire à valoriser
-  Sécurisation / apaisement franchissement ou intersection
-  Poche de stationnement à réorganiser / réinvestir / végétaliser
-  Amélioration / mise en cohérence signalétique / jalonnement pour piétons / cyclistes / touristes / ...
-  Fonctions commerciales (terrasses à réorganiser / encombrement / conflit d'usages)

Interfaces et transitions

-  Requalification / réaménagement / valorisation intersection / porte d'entrée centre-ville / accès plateau piétonnier / place-placette
-  Gestion / amélioration interface / rupture / transition (cf. sites PSMV)

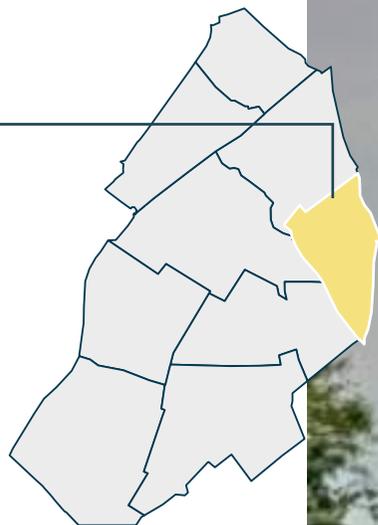
Nature en ville / trame urbaine

-  Accessibilité au cours d'eau à améliorer

Patrimoine bâti et paysager

-  Élément de patrimoine bâti ou paysager à préserver

Outre-Seille



QUELQUES DONNÉES-CLÉS



Superficie

19,2 ha



Superficie bâtie

12,2 ha



Superficie d'espaces publics

0,7 ha



d'espaces verts

6,3 ha



Jardin des Tanneurs



UNE ÎLE JUSQU'AU XX^E SIÈCLE, UN QUARTIER D'INTERFACE AUJOURD'HUI



Porte des Allemands

UN TISSU MOYENAGEUX PRÉSERVÉ AUTOUR DE MONUMENTS PHARES



Rue de la Baue

UNE AMBIANCE VILLAGEOISE POUR UN QUARTIER VIVANT



Place des Charrons

Outre-Seille est un ancien faubourg artisanal, lieu d'activités des tanneurs et des commerçants d'art. Initialement séparé de la vieille-ville par l'ancien lit de la Seille (aujourd'hui rue Haute-Seille), il accueillait principalement des maisons de marchands ou d'habitations, groupés autour de quelques résidences bourgeoises.

Le comblement du bras intérieur de la Seille en 1905, la suppression des ponts qui liaient le quartier au reste du centre-ville puis la démolition des maisons des Tanneurs ont bouleversé le fonctionnement du quartier. Si les activités des tanneries ont disparu, et que des opérations urbaines sont venues remplacer certains morceaux du tissu urbain (rue des Tanneurs notamment), la physionomie générale du quartier n'a guère évolué. Au fil des siècles, l'ensemble urbain a su préserver son caractère médiéval et n'a connu que quelques opérations de rénovation urbaine (Visitation...).

Initialement structuré autour de plusieurs paroisses, le quartier se caractérise par une morphologie dense et compacte aux cœurs d'îlots souvent bâtis. Outre-Seille est l'un des ensembles urbains les plus minéraux du centre-ville.

L'ensemble urbain est délimité par la partie Est du ring (boulevard Maginot / porte des Allemands). L'axe Haute-Seille / Tanneurs, limite Ouest du quartier, opère comme une rupture infrastructurelle et fait perdurer un effet insulaire.

Le quartier est à dominante d'habitat, avec un tissu homogène de parcelles anciennes, souvent laniérées, support à petits immeubles de hauteurs homogènes. Le patrimoine religieux est important à l'échelle du quartier (Eglises Saint-Eucaire, Saint-Maximin...), tandis que plus ponctuellement, quelques édifices servent de repères urbains (École Saint-Eucaire et Hôtel de Burtaigne.)

Metz ville jardin - État des lieux

OUTRE-SEILLE - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES & PAYSAGÈRES



Réseau viaire

- Ring
- Voie artérielle / de distribution
- Voie de desserte interne
- Voie piétonne, zone de rencontre, chemin, promenade

Places

- Emblématique
- D'accompagnement majeur
- Secondaire / relai

Transitions / interfaces

- Porte centre-ville
- Accès plateau piétonnier / quartier

Patrimoine bâti

- Bâtiment emblématique / repère visuel
- Tête d'îlot structurante / front bâti

Patrimoine naturel et paysager

- Parcs, jardins, espaces végétalisés
- Ripisylve
- Alignements d'arbres structurants
- Arbres remarquables (publics / privés) / arbres isolés
- Vue et perspective structurantes / espace scénographié
- Mobilier patrimonial (bassins, fontaines, colonnes, etc.)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET PAYSAGÈRES

Outre-Seille est un quartier homogène, à dominante minérale. Du fait du tissu urbain moyenageux, les volumétries bâties sont similaires: immeubles ou maisons de ville sont en moyenne en R+3.

Le traitement des espaces publics participe à ce sentiment d'unité, à travers des matériaux de sols à dominante rouge ou grise. Les pavés sont privilégiés dans les rues à moindre trafic.



Des artères majeures où s'implantent les commerces de proximité

Outre-Seille est desservi par 2 axes principaux : la rue des Allemands, desserte Est/Ouest et la Rue Mazelle, orientée nord / sud. Ces rues proposent des rez-de-chaussée commerçants, du stationnement longitudinal, des trottoirs parfois étroits. Certaines intersections et parvis de bâtiments sont marqués par des pavés.



Place des Charrons : lieu de convivialité où se concentrent restaurants et terrasses

Les wads, mémoire du passé du quartier

Rue du Wad Billy, trace urbaine du rapport à l'eau qu'entretenait le quartier



Les voies secondaires, majoritaires, constituent un réseau homogène caractéristique de l'identité médiévale du quartier. A l'exemple des « wads » (Bouton, Billy, Grand wad), des rues Vigne Saint-Avoid, Mabilie, Gisors, ces voies étroites et ombragées, configurées en cours urbaines (chaussée unique partagée), permettent une desserte résidentielle interne.



Rue du Grand Wad : faible largeur de la voie, parcelles étroites et hauteurs du bâti homogènes

Un réseau de voies au trafic apaisé



Ruelle Boudat

Enfin, de nombreuses ruelles et impasses assoient la dimension médiévale du quartier : ruelles de la Baue et Boudat, impasses de la Favade, des Allemands, cour aux puits.



Des espaces publics d'interface structurants

Le secteur compte une place majeure, interne au quartier, support à sociabilisation à travers les terrasses : la place des Charrons. La place Mazelle, importante en termes de superficie, joue plus un effet de porte d'entrée, à l'image de la place Cocteau. Des espaces secondaires, comme la place aux Lièvre, proposent des espaces de respiration dans le tissu urbain. La place Mazelle, entièrement reconfigurée, propose des aménagements contemporains intégrant différentes trames arbustives et une fontaine sèche. Cette place sera aussi, à court terme, le terminus de la ligne de Mettis C.

Place Mazelle : des aménagements contemporains en frange de quartier médiéval



Place des Charrons : la place majeure d'Outre-Seille



Un réseau de micro-places et d'éperons bâtis, singularités du quartier



Place au Lièvre : une place relais, support à sociabilité

Une particularité du quartier, à savoir les têtes d'immeubles ou îlots en éperon, sont souvent soulignés par un arbre isolé, vecteur d'identité et d'ombrage.

Les portes d'entrée du quartier, des interfaces contrariées ?

Un espace, nommé comme place mais fonctionnant plus comme un carrefour routier, fait office de porte d'entrée Ouest au quartier : la place des Paraiges. Son rôle pivot, à la jonction entre la rue des Allemands et en Fournirue, interroge sur son devenir.

En lien avec l'effet insulaire, les interfaces avec les ensembles urbains limitrophes sont souvent contrariées par des voies supportant des flux motorisés importants et des franchissements parfois peu confortables pour les piétons.

Place des Paraiges : un espace de rupture marqué par la trémie de sortie du parking Saint-Jacques





Cadre naturel et paysager : un maillage ponctuel

La végétation tient une place ponctuelle au sein du quartier (arbres isolés, végétalisation en pots et en pieds de façades, ...) et ne structure que quelques espaces (place au lièvre, église et école Saint-Eucaire).



Place au Lièvre : des angles marqués par des arbres isolés

Rue des Allemands : perspective de la porte animée par les arbres devant Saint-Eucaire



Des franges végétalisées et arborées

Ce sont les franges du quartier, à travers le jardin des Tanneurs ou les abords de la Seille, qui sont les plus végétalisés.

Certains cœurs d'îlots végétalisés sont visibles depuis l'espace public.

Boulevard Maginot



Des initiatives de végétalisation privées encouragées

Dans de nombreuses rues du quartier, de plus en plus d'habitants végétalisent leur façade, soit au niveau des pieds d'immeubles, soit sur les rebords de fenêtres. Ces initiatives sont désormais encouragées par la municipalité, à travers des dispositifs tels que « je fleuris ma rue », qui permettent de désimperméabiliser une bande en pied d'immeuble pour y planter des végétaux en pleine terre.

Rue Mabile

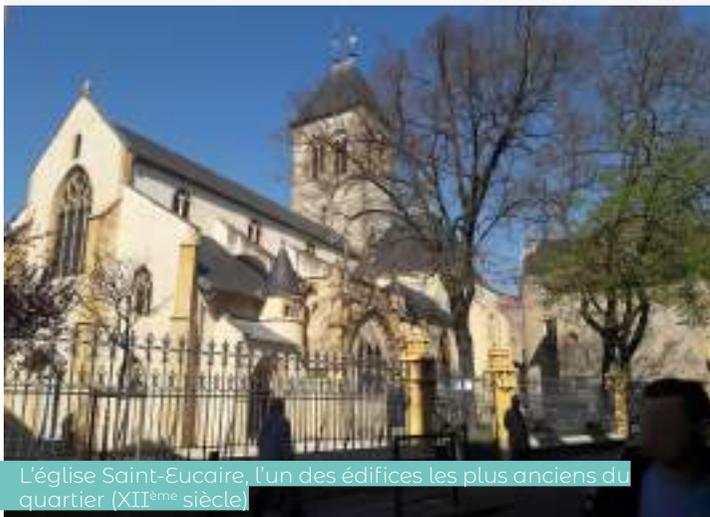


Impasse de la Favade





Un riche patrimoine historique et architectural



L'église Saint-Eucaire, l'un des édifices les plus anciens du quartier (XII^{ème} siècle)

Des bâtiments historiques majeurs sont répartis dans le quartier Outre-Seille à l'instar de la porte des Allemands ou de l'église Saint-Eucaire.



Une homogénéité des teintes et des matériaux

Concernant le bâti, à dominante d'habitat, les encadrements de fenêtre et les corniches sont en pierre de Jaumont.

Les enduits sont à la chaux teintés au sable local, d'une gamme beige claire à ocre.

Les menuiseries sont en bois naturel et peintes.

Les toitures sont en ardoise ou en tuiles (terre cuite) ou en fibro-ciment pour certains bâtis de la période de l'Annexion.

Concernant les revêtements de sol, les tonalités prédominantes sont le gris et le rouge.



Rue Gaudrée



Du mobilier urbain patrimonial



candélabre en fonte style Louis XVIII (teinte cuivrée pour les luminaires et foncée pour les supports)

Le mobilier est homogène à l'échelle du quartier, reprenant les codes patrimoniaux de la ville de Metz. Le vocabulaire est plus contemporain le long du boulevard Maginot et sur la place Mazelle.



luminaire type « Monaco » cuivré, console en fer forgé à volutes



cabestans



luminaires côté boulevard



potelets

DYSFONCTIONNEMENTS ET ENJEUX URBAINS DU QUARTIER

Les principales problématiques sont identifiables aux franges du quartier: ce sont les nœuds urbains et points de contact qui manquent de cohérence et de continuité. A Outre-Seille, ces interfaces correspondant souvent aux principales places, comme la place des Paraiges ou la place des Charrons.

Des ruptures au niveau des connexions inter-quartiers



Transition difficile Coislin/Outre-Seille



Rupture piétonne et cyclable place des Paraiges

Des places qui ne remplissent pas entièrement leur rôle



Place des Charrons : îlot de chaleur urbain à végétaliser



Place Mazelle : un lien de transit qui évoluera avec l'arrivée de l'arrêt du Mettis C

Des rues au traitement incohérent



Rue Gisors : un traitement en cour urbaine mais des revêtements « routiers »



Rue Mazelle : un traitement « routier » : chaussée + trottoirs

Des parcours piétonniers et touristiques manquant de lisibilité



Place des Charrons : pas de signalétique en direction de la porte des Allemands ou de la gare



Place Saint-Simplice : une difficile traversée piétonne depuis le centre-ville vers Outre-Seille

Des coutures à imaginer au-delà du boulevard Maginot et de la rue Haute-Seille



Bld Maginot : des continuités cyclables et piétonnes interrompues



Porte des Allemands : de rares franchissements piétons et une latence des feux



Rue Haute-Seille : un linéaire bâti et commercial à valoriser

Du stationnement encore omniprésent



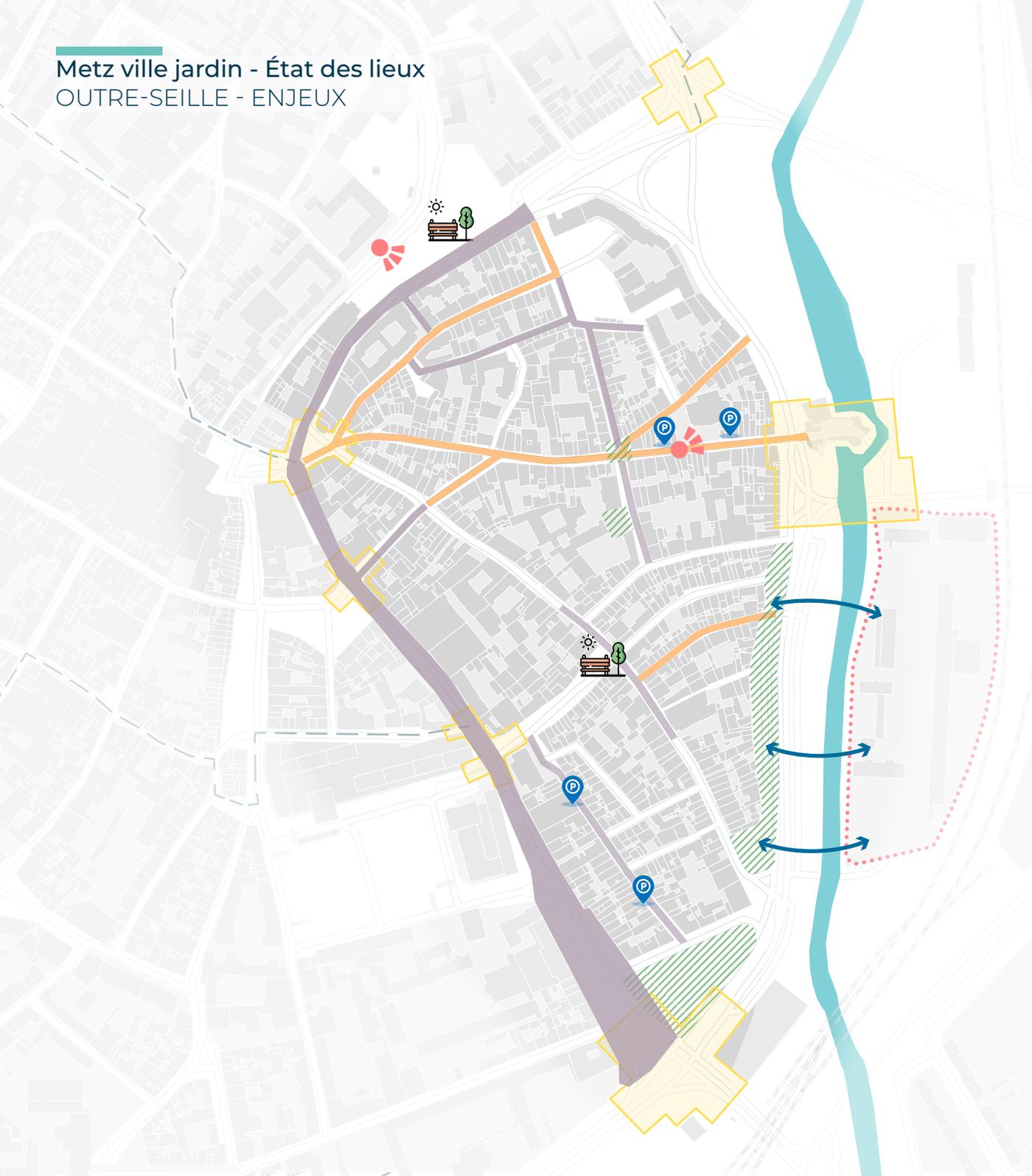
Rue des Allemands : stationnement longitudinal masquant commerces et perspective sur la porte des Allemands



Rue Saint-Eucaire : stationnement longitudinal impliquant la cohabitation voitures/cycles/piétons

Metz ville jardin - État des lieux

OUTRE-SEILLE - ENJEUX



Traitement des voies

-  Profil adapté / besoin de traitement qualitatif / gestion de la cohabitation modale
-  Profil inadapté / requalification à penser (traitement bord à bord)
-  Poche de stationnement à réinvestir / réorganiser / supprimer

Interfaces et transitions

-  Portes / accès à requalifier et / ou valoriser
-  Franchissement piéton à améliorer

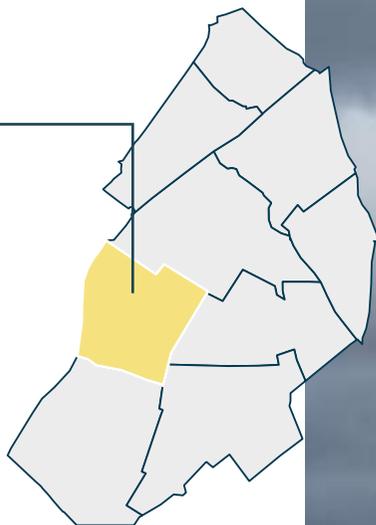
Patrimoine naturel et paysager

-  Végétalisation / désimpermeabilisation
-  Vue / perspective à valoriser
-  Mobilier urbain à reconfigurer / renouveler

Projets urbains programmés

-  Emprise site Ranconval
-  Coutures à créer

Citadelle



QUELQUES DONNÉES-CLÉS



Superficie **26,3** ha



Superficie bâtie **2,5** ha



Superficie d'espaces publics **8,8** ha



d'espaces verts **15** ha



Place de la République

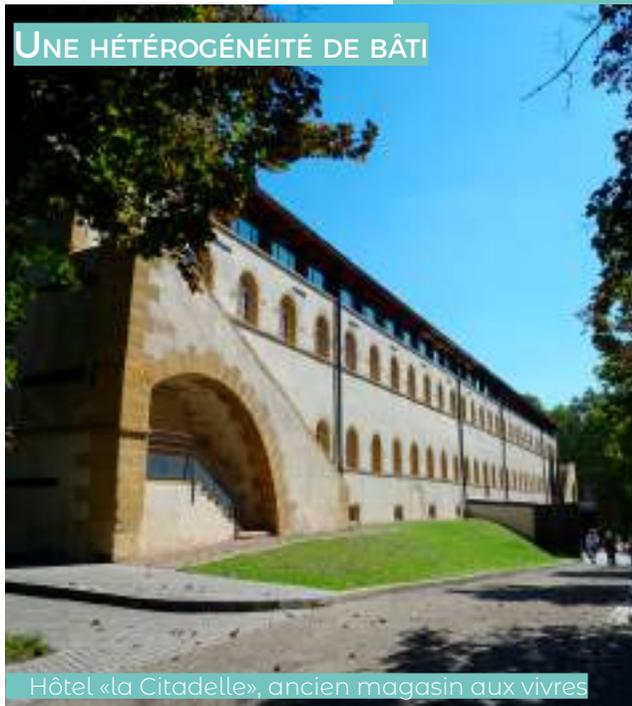


UN PATRIMOINE MILITAIRE



Palais du Gouverneur

UNE HÉTÉROGÉNÉITÉ DE BÂTI



Hôtel «la Citadelle», ancien magasin aux vivres

Quartier d'interface, le secteur de la Citadelle joue un rôle de rotule entre différentes entités urbaines (plan d'eau, vieille ville et nouvelle ville). Lieu d'implantation de l'ancienne citadelle de la ville et des remparts sud, le secteur a été profondément remodelé à la suite de leur démantèlement. D'un espace enclos, le secteur a mué en un espace de respiration à l'échelle de la ville, concentrant de nombreux espaces publics emblématiques, comme par exemple l'ensemble République/ Esplanade ou les abords de la basilique Saint-Pierre-aux-Nonnains.

L'ambiance de l'ensemble urbain est bicéphale : au nord, il s'agit d'un lieu de vie et d'animation, ainsi que d'un pôle d'échanges (Esplanade, République, Arsenal). La partie sud du secteur, en retrait, est plus confidentielle malgré des espaces ombragés et apaisés (Palais du Gouverneur, square Giraud, square Gallieni).

L'Esplanade est le lieu le plus emblématique de l'ensemble urbain : scénographié lors de sa conception, elle offre des vues sur la Moselle par un effet de promontoire et une vue dégagée en direction du Mont Saint-Quentin.

L'ensemble urbain de la Citadelle est caractérisé par une forte présence végétale et par la proximité de la Moselle, dont l'accès se fait en douceur à travers le jardin des Régates.

S'il s'agit d'un quartier animé, supports à loisirs, culture et manifestations grand public, le secteur abrite également des équipements publics (Arsenal) et des administrations (Armée, CRC et DRRT). En revanche, on n'y retrouve pas de fonction résidentielle.

Une particularité du secteur repose sur des différences de niveau majeures, résultantes d'opérations d'aménagement successives, et se traduisant par la présence d'escaliers monumentaux (Arsenal par exemple).

Des édifices patrimoniaux majeurs, souvent méconnus, sont implantés dans le quartier, comme la chapelle des Templiers ou la basilique Saint-Pierre-aux-Nonnains (antérieurs à la construction de la forteresse et englobés dans son enceinte au XVI^e siècle), et les constructions en lien avec l'activité de l'Armée (l'Arsenal, la porte Serpenoise, le palais du Gouverneur, etc.).

UN POU MON VERT DANS LA VILLE



Square Giraud

Metz ville jardin - État des lieux

CITADELLE - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES & PAYSAGÈRES

Réseau viaire

- Ring
- Voie artérielle / de distribution
- Voie de desserte interne
- Accès plateau piétonnier
- Voie piétonne, zone de rencontre, chemin, promenade
- METTIS A/B

Places et espaces publics

- Emblématique
- Porte centre-ville
- à dominante minérale

Patrimoine bâti

- Bâtiment emblématique / repère visuel

Patrimoine naturel et paysager

- Parcs, jardins, espaces végétalisés
- Alignements d'arbres structurants
- Arbres remarquables (publics / privés) / arbres isolés
- Vue et perspective structurantes / espace scénographique
- Mobilier patrimonial (bassins, fontaines, colonnes, etc.)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET PAYSAGÈRES

L'ensemble citadelle a déjà subi plusieurs modifications urbaines : autrefois place forte, son démantèlement à partir du XVIII^e siècle a laissé place à plusieurs entités juxtaposées. Bâtiments publics, militaires ou d'hôtellerie se côtoient aujourd'hui dans un cadre paysager de qualité, à proximité immédiate de la Moselle et du centre ancien.



Des itinéraires piétonniers en direction du plan d'eau

Point de contact avec la Moselle à travers le jardin des Régates, la frange ouest est propice à la déambulation à travers de nombreux chemins piétons longeant le plan d'eau.

Franchissement piétonnier du boulevard Poincaré



Une présence limitée de la voiture

Peu ouvert à la circulation, si ce n'est pour des dessertes ponctuelles et l'accès au parking souterrain, le quartier est apaisé et donne toute sa place au piéton.

Voie piétonne et cyclable avenue Ney



Un pôle d'intermodalité majeur

Le quartier est ceinturé de voies de dessertes, comme le boulevard Poincaré à l'ouest et l'avenue Joffre au sud. L'axe Schuman/Churchill, support à une voie de BHNS/TC, délimite la frange est du quartier et irrigue le pôle d'échanges multimodaux République.

Lignes de bus, de Mettis, circulations piétonnes, cyclables et carrossables se croisent dans ce pôle d'intermodalité, qui sera renforcé avec l'arrivée de la ligne de Mettis C.

Vue sur l'avenue Schuman, voie de Mettis bordée d'un alignement d'arbres



Arrivée sur la place de la République et vue, en arrière plan, du Palais de Justice



Rue du Maréchal Lyautey, voie support au passage de transports en commun





Des places majeures

Tissu urbain aéré, le quartier dispose de grandes places supports aux grandes manifestations de la ville.

Majestueuses et ordonnancées, elles sont liées à des édifices publics (palais de Justice, salle de spectacles de l'Arsenal) et offrent des points de vue et perspectives sur le grand paysage.



Jardin de l'Esplanade et ses parterres d'inspiration classiques organisés autour d'une fontaine centrale

Un quartier support à manifestations publiques

La place de la République est support à de nombreux événements publics et nécessite une desserte de véhicules de grands gabarits.

La place de la République accueille des manifestations saisonnières, dont le marché de Noël



Place de la République : un langage urbain spécifique en termes de mobilier, d'éclairage et de revêtements



Le jardin des Régates et son port de plaisance





De nombreux parcs publics

Véritable poumon vert, la Citadelle regroupe les principaux parcs et jardins du centre-ville, à savoir le jardin des Régates, les squares Gallieni et Giraud, les abords du boulevard Poincaré, etc.

Le jardin des Régates



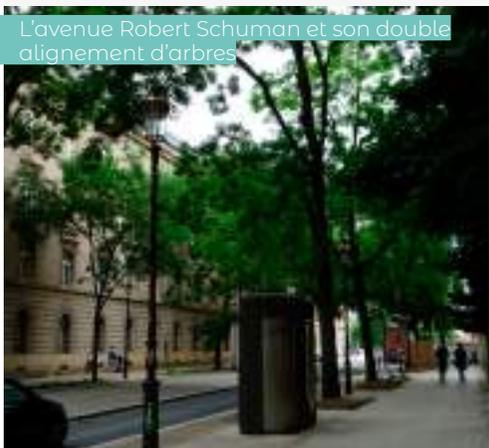
Un boulevard arboré et des alignements d'arbres favorisant l'ombrage

Les trois artères principales nord/sud (le boulevard Poincaré, l'avenue Ney et l'avenue Robert Schuman) sont supports à des doubles alignements d'arbres mettant en scène les voies et la linéarité des rues.

Le boulevard Poincaré multiplie les strates arborées et arbustives



L'avenue Robert Schuman et son double alignement d'arbres



Allée Victor Hegly



Un jardin composé, ouvert sur le Mont Saint-Quentin

Le jardin de l'Esplanade, composé comme un jardin à la française, est ouvert sur le Mont Saint-Quentin. La différence de niveau entre le boulevard et le jardin est gérée par une fontaine monumentale, des sculptures, des escaliers et des statues.

Les fontaines de l'Esplanade



Le belvédère de l'Esplanade, en surplomb du boulevard et du jardin des Régates



La perspective scénographiée vers le Mont Saint-Quentin



Une présence renforcée de l'eau et de l'art dans l'espace urbain

Si l'eau est un élément de composition majeure du quartier, à travers le lit de la Moselle et le plan d'eau, elle est aussi aménagée et mise en scène à travers des bassins et fontaines qui émaillent l'esplanade.

De nombreuses œuvres d'art contemporain animent l'espace urbain.

La fontaine de l'Esplanade



L'oeuvre « le Carrosse », au pied de l'Arsenal





Une richesse patrimoniale et architecturale

Agrégat de plusieurs époques de construction, l'ensemble urbain rassemble des édifices variés, tant par les matériaux que leurs styles. Aux édifices religieux répondent des bâtiments militaires ou culturels.

L'Arsenal, lieu culturel fruit d'un vaste projet de restructuration architecturale



Un accès confidentiel à l'ancienne église Saint-Pierre-aux-Nonnains, l'un des plus anciens édifices de ce type en France



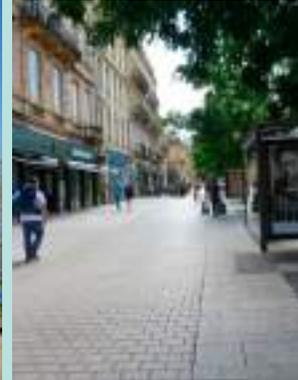
Des revêtements de sol multiples

Les cheminements et sentiers piétonniers ont chacun un vocabulaire propre, selon leur emplacement, leur fréquentation et leur environnement proche (contexte minéral et bâti, ou paysager et planté).

Une dualité de matériaux rue des Roches, dont des pavés peu confortables pour les piétons et cyclistes



Avenue Robert Schuman



Rue Maréchal Lyautey



Jeux d'eau place de la République



Un mobilier varié

La Porte Serpoise, trace des anciennes fortifications de la ville



DYSFONCTIONNEMENTS ET ENJEUX URBAINS DU QUARTIER

Malgré la richesse architecturale et patrimoniale de l'ensemble Citadelle, certains édifices sont méconnus ou à l'écart, d'éventuels parcours touristiques, à l'instar de la chapelle des Templiers ou de la basilique Saint-Pierre-aux-Nonnains. Bien que favorable aux piétons, l'ensemble urbain manque de signalétique adéquate.

Des conflits d'usages autour des pôles d'échanges multimodaux

Avenue Robert Schuman



Les arrêts de bus et de Mettis se confrontent souvent aux linéaires piétons (rue Winston Churchill), ou aux voies cyclables (avenue Robert Schuman), voire aux accès privatifs carrossables de certains immeubles ou aux accès au parking souterrain (boulevard Poincaré). Des conflits d'usages sont également identifiables sur des trottoirs intégrant des

Quai des Régates



terrasses, à l'image de l'interface entre la partie nord de la rue Winston Churchill et la place de la République. À proximité de la Moselle, la circulation est également étroite quai des Régates/ rue des Roches, du fait d'une bande pavée inconfortable qu'évitent piétons et cyclistes.

La place du vélo à affirmer

Les voies secondaires sont peu fréquentées et présentent des aménagements cyclables qu'il conviendrait de sécuriser, notamment au niveau des intersections.

Rue du rempart Saint-Thiébaull



Des continuités piétonnes vers la Moselle peu visibles



Si visuellement les jardins de l'Esplanade et le jardin des Régates communiquent grâce au surplomb de l'Esplanade, les liens fonctionnels sont moins évidents.

Les accès piétonniers au jardin des Régates sont quelques fois masqués par la végétation et restent difficilement accessibles aux PMR.

Des itinéraires manquant de signalétique



De manière générale, les itinéraires piétonniers, notamment en direction des points d'intérêt patrimoniaux, sont peu ou mal indiqués. La signalétique est rare, alors que certains édifices en retrait,

comme la basilique Saint-Pierre-aux-Nonnains, ne sont pas immédiatement visibles depuis les places ou artères majeures.

Metz ville jardin - État des lieux

CITADELLE - ENJEUX



Mobilités / partage modal

-  Sécurisation / apaisement franchissement ou intersection
-  Axe piéton structurant
-  Axe piéton secondaire à valoriser
-  Intégration aménagement cyclable / discontinuité cyclable à résorber
-  Amélioration / mise en cohérence signalétique / jalonnement pour piétons / cyclistes / touristes/ ...
-  Fonctions commerciales (terrasses à réorganiser / encombrement / conflit d'usages)
-  Intégration urbaine et paysagère du METTIS C

Interfaces et transitions

-  Requalification / réaménagement / valorisation intersection / porte d'entrée centre -ville / accès plateau piétonnier / place-placette

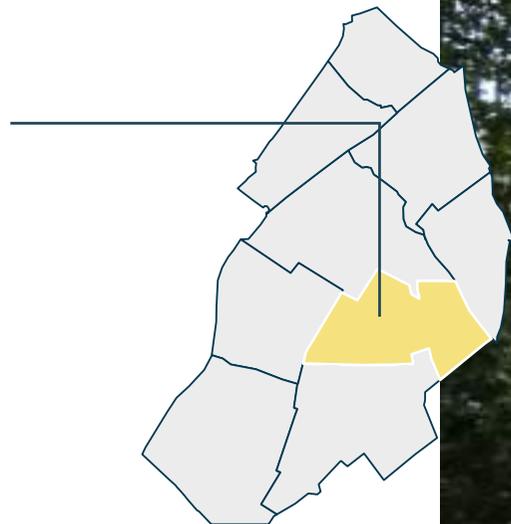
Nature en ville / trame urbaine

-  Accessibilité au cours d'eau à améliorer

Patrimoine bâti et paysager

-  Élément de patrimoine bâti ou paysager à préserver
-  Perspective visuelle / paysagère à maintenir / valoriser / créer

Saint-Martin / Coislin



QUELQUES DONNÉES-CLÉS



Superficie **28** ha



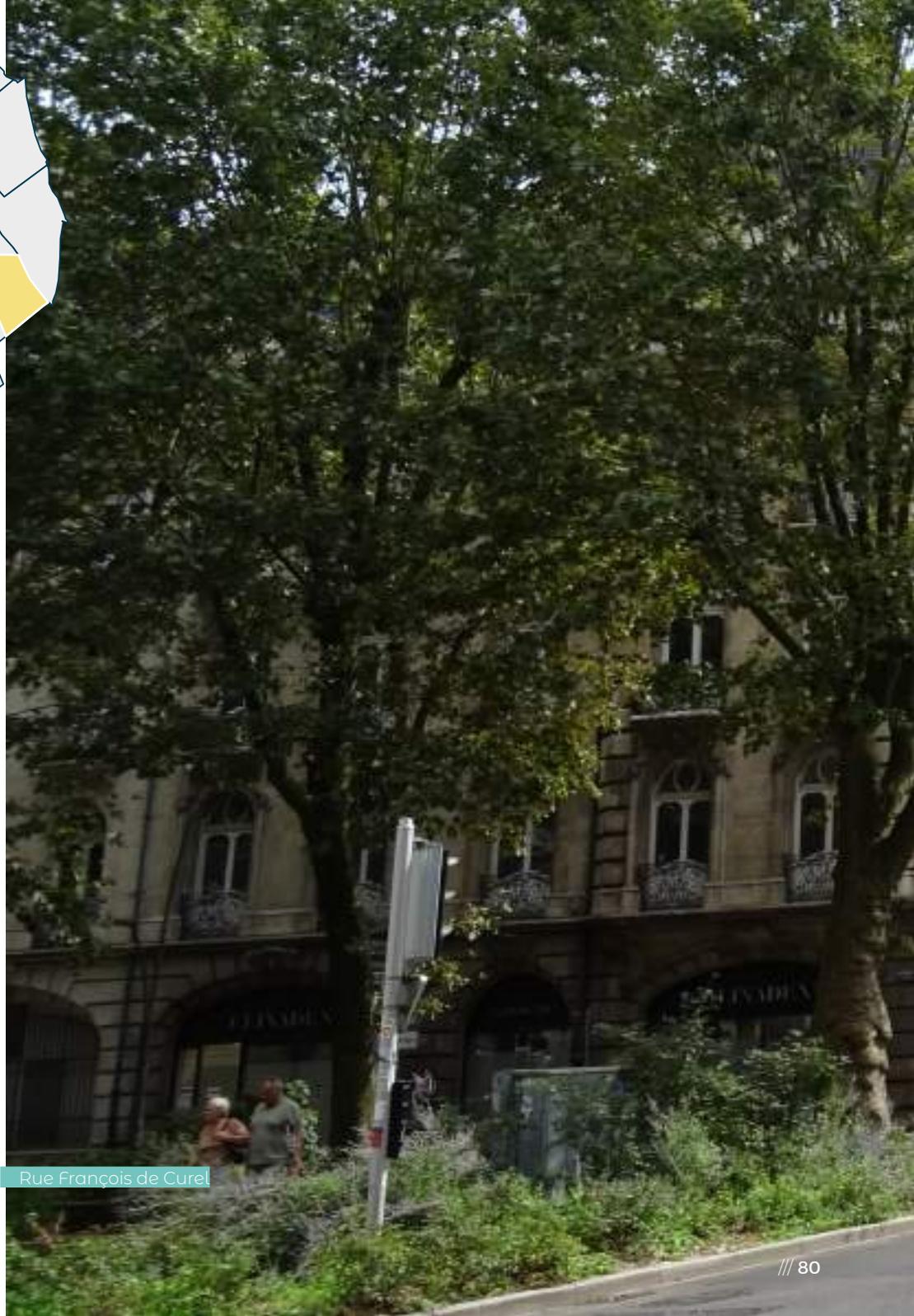
Superficie bâtie **15** ha



Superficie d'espaces publics **10** ha



d'espaces verts **3** ha





UN ESPRIT DE FAUBOURG...



Rue des Trois Boulangers

...JUXTAPOSÉ À UN QUARTIER DES ANNÉES 1960



Place Coislin

Cet ensemble urbain est composé de deux entités : Saint-Martin, ancien faubourg dans la continuité de la vieille ville, et l'ensemble Coislin, lui-même constitué de trois sous-secteurs :

- ◇ l'opération de rénovation urbaine Coislin des années 1960, à vocation mixte (résidentiel, tertiaire, parking)
- ◇ l'ancien hôpital Sainte-Blandine (future zone de projet de requalification urbaine)
- ◇ le Grand Séminaire.

Le secteur Coislin, aux identités multiples, ne se réduit donc pas aux seules tours. Délimité au nord par la rue de l'Abreuvoir, au sud par l'avenue Jean XXIII, à l'est par la rue Haute-Seille/place Mazelle, il s'agit encore une fois d'un quartier de transition, entre la gare et la place Saint-Louis notamment.

Aisément identifiable dans le paysage messin, l'ensemble Coislin vient en rupture avec le tissu ancien de la vieille ville. Alors qu'à l'origine, la place nommée Champ-à-Seille présentait des immeubles à arcades similaires à ceux de la place Saint-Louis, ceux-ci ont laissé place à des casernes avant qu'une opération de démolition-reconstruction ne soit actée dans les années 1960. Pour répondre aux enjeux d'habitat insalubre, des volumes massifs de tours et de barres, abritant logements, commerces et bureaux, se sont implantés sur le parcellaire préexistant.

L'espace central abritait d'abord la gare routière, avant que celle-ci ne soit démolie au profit d'un vaste parking aérien.

Autre quartier de transition, le secteur Saint-Martin est à l'interface entre la gare, la vieille ville et le pôle d'échanges multimodaux de République. Avant tout lieu de passage et non de destination, le quartier ne possède pas de polarité à proprement parler. En revanche, la mixité fonctionnelle opère au sein du quartier, à travers de l'habitat, des commerces et services, des activités religieuses et pénitentiaires.

Le quartier, calme et confidentiel, est méconnu des messins et contourné par les touristes, malgré sa position entre gare et République.

Le secteur a déjà subi plusieurs mutations urbaines : différentes époques de constructions cohabitent, notamment du côté de Saint-Thiébauld où s'élevait une porte d'entrée des anciens remparts.

Une ambiance de faubourg perdue, à travers des voies étroites et du bâti dense et resserré. Le minéral prédomine dans le quartier, seul l'ensemble place Saint-Thiébauld/square Soeur-Hélène offrant un îlot de verdure.

UN ÎLOT DE FRAÎCHEUR À PROXIMITÉ DE LA GARE



Place Saint-Thiébauld

Metz ville jardin - État des lieux

SAINT-MARTIN / COISLIN - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES & PAYSAGÈRES



Réseau viaire

- Ring
- Voie artérielle / de distribution
- Voie de desserte interne
- Plateau piétonnier
- Ruelle, impasse
- Accès plateau piétonnier
- Voie piétonne, zone de rencontre, chemin, promenade
- METTIS A/B

Places et espaces publics

- Secondaire / relai
- Porte centre-ville
- à dominante minérale

Patrimoine bâti

- Bâtiment emblématique / repère visuel
- Ensemble bâti en rupture avec le tissu ancien (opération de rénovation urbaine)

Patrimoine naturel et paysager

- Parcs, jardins, espaces végétalisés
- Alignements d'arbres structurants
- Arbres remarquables (publics / privés) / arbres isolés
- Mobilier patrimonial (bassins, fontaines, colonnes, etc.)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET PAYSAGÈRES

Cet ensemble urbain allie le quartier Saint-Martin, ancien faubourg aux rues étroites, le quartier Coislin, opération de rénovation urbaine des années 1960, les îlots Sainte-Blandine en voie de requalification et le Grand Séminaire, un patrimoine remarquable abritant des services pour les entreprises ou associations.



Un axe de desserte inter-quartier, support à une future voie de Mettis

À travers un tracé empruntant les rues du Neufbourg, François de Curel et du Coetlosquet, la future ligne de Mettis C irriguera le centre-ville et donnera une nouvelle visibilité au quartier Saint-Martin notamment.

La place Saint-Thiébault se trouvera renforcée dans ses usages par la proximité immédiate des arrêts de bus Mettis.



Place Saint-Nicolas

Des voies secondaires apaisées



En Chandellerue

À travers un tracé empruntant les rues du Neufbourg, François de Curel et du Coetlosquet, la future ligne de Mettis C irriguera le centre-ville et donnera une nouvelle visibilité au quartier Saint-Martin notamment.

La place Saint-Thiébault se trouvera renforcée dans ses usages par la proximité immédiate des arrêts de bus Mettis.

Des entrées au plateau piétonnier

Rue du Coetlosquet



La rue du Coetlosquet fait office de frontière sud au plateau piétonnier. On y dénombre 5 accès piétonniers.

Rue de la Fontaine





Une place majeure, respiration du quartier

Véritable poumon du quartier, la place Saint-Thiébault offre un espace de repos et un îlot de fraîcheur à proximité de la gare. Sa disposition sur dalle, au-dessus d'un parking souterrain, limite les possibilités de végétalisation.

Rue du Neubourg



Place Saint-Thiébault



La place Coislin, parking aérien majeur

La place Coislin, autrefois gare routière, est aujourd'hui un vaste parking aérien. Apprécié des usagers du centre-ville pour sa proximité des commerces, bars et restaurants, il ne permet cependant pas actuellement une grande porosité piétonne en direction du quartier Outre-Seille.





Une végétalisation ponctuelle

Place Saint-Nicolas



À l'échelle de l'ensemble urbain, on retrouve plusieurs têtes d'îlots, micro-places et placettes ponctuées d'un ou plusieurs arbres, souvent accompagnés d'assises, à l'instar de la place Saint-Nicolas, de l'extrémité ouest de la rue du Père Potot et du croisement de la rue de Neufbourg et de la rue des Augustins.

Place Saint-Nicolas



Rue Châtillon



Des îlots de verdure méconnus

Square Sœur-Hélène



La rue François de Curel offre un double alignement d'arbres remarquables, offrant une promenade ombragée menant à un îlot de verdure de qualité : le square Sœur-Hélène.

L'ensemble urbain dispose d'un parc accessible au public méconnu : le parc du Grand Séminaire. Il offre des espaces ombragés, des jeux pour enfants à côté de jardins partagés.

Parc du Grand Séminaire





Une ambiance de faubourg en opposition aux grands ensembles



Rue du Neubourg



Rue Châtillon

Une confrontation d'époques de construction

Les tours Coislin sont aujourd'hui des signaux urbains et marquent la transition vers le centre-ville et le plateau piétonnier. Purement minéraux, ces grands ensembles présentent des enjeux d'îlots de chaleur urbain, de cohabitation des usagers et de transition entre espaces publics et espaces privés.

Le Grand Séminaire, situé entre la rue d'Asfeld et l'avenue Jean XXIII, fonctionne de façon autonome et semble tourner le dos à son environnement, notamment sur sa frange nord. Initialement aménagé au XVIIIe siècle, et remodelé plusieurs fois notamment sous l'annexion, l'ensemble du Grand Séminaire est méconnu du public, malgré l'accessibilité de son parc. D'un point de vue urbain, la silhouette et le dôme de la chapelle Saint-Charles Borromée sont des repères visuels depuis l'avenue Jean XXIII.

L'ancien hôpital Sainte-Blandine (rue du Cambout) fonctionnait également en autarcie, mais la requalification des bâtiments et de l'îlot vont permettre un nouveau souffle et une ouverture du tissu aux riverains et passants.



Rue Saint-Henry



Rue Saint-Henry



Une minéralité prépondérante typique de l'urbanisme d'après-guerre

Les grands ensembles Coislin, ainsi que les abords de l'ancien hôpital Sainte-Blandine, présentent une forte minéralité. Seuls quelques arbres parsèment le parking Coislin.



Place du Pont-à-Seille



Rue Coislin



Du mobilier urbain patrimonial et contemporain



DYSFONCTIONNEMENTS ET ENJEUX URBAINS DU QUARTIER

Cet ensemble urbain est une interface entre la gare, République, le centre-ville et Outre-Seille. Les continuités piétonnes et cyclables ainsi que la signalétique sont des enjeux en termes d'accessibilité, de continuité et de confort de cheminement. La future ligne de Mettis C impactera d'autant plus le devenir de ce tissu, avec notamment un arrêt prévu au niveau de la place Saint-Thiébauld.

Des ruptures au niveau des connexions inter-quartiers

Prisée lors des pauses méridiennes, la place Saint-Thiébauld mérite d'être (re) valorisée, à travers des aménagements plus contemporains. Le périmètre de réflexion pourrait inclure le square

Soeur-Hélène, espace public de qualité disposant notamment d'une fontaine, mais non accessible au public (absence de cheminement ou de bancs).

Place Saint-Thiébauld



Square Soeur-Hélène



Des liaisons inter-quartiers manquant de fluidité

Enjeu global à l'échelle des différents ensembles urbains, les transitions piétonnes manquent souvent de cohérence et de fluidité. L'interface entre

le parking Coislin et la place du Quarteau présente un « flottement », dans une séquence intermédiaire où voitures et taxis sont admis.

Place du Quarteau



Place du Quarteau



Des continuités piétonnes entravées par des voies de circulation



La rue Haute-Seille est une coupure dans la ville : les traversées piétonnes peuvent y être ralenties par des feux piétons trop longs ou non-synchronisés.

L'arrivée d'une ligne de BHNS à anticiper, en lien avec le partage multimodal



Le passage de la ligne de Mettis dans un environnement patrimonial contraint devra être anticipé, afin de protéger les spécificités et singularités du tissu urbain.

Une végétalisation trop parcimonieuse



Des compléments de végétation pourraient être trouvés, à travers des opérations de végétalisation de pieds d'immeubles ou de désimperméabilisation, notamment sur le parking Coislin.

Le caractère très minéral de Saint-Martin pourrait être atténué par des opérations de végétalisation type « je fleuris ma rue ».

Une multiplicité de traitements de sol



Du fait de sous-ensembles aux spécificités patrimoniales et architecturales différentes, les revêtements de sol diffèrent selon les rues. Un manque de cohérence, à l'échelle de rues au profil similaire, pourrait être corrigé. Ainsi, le quartier Saint-Martin pourrait renouer avec son identité de faubourg avec une généralisation du traitement des voies en « cours urbaines ».

Metz ville jardin - État des lieux

SAINT-MARTIN / COISLIN - ENJEUX

Traitement des voies

-  Profil inadapté / requalification à penser (traitement bord à bord)

Mobilités / partage modal

-  Sécurisation / apaisement franchissement ou intersection
-  Axe piéton structurant
-  Axe piéton secondaire à valoriser
-  Intégration aménagement cyclable / discontinuité cyclable à résorber
-  Poche de stationnement à réorganiser / réinvestir / végétaliser
-  Intégration urbaine et paysagère du METTIS C
-  Amélioration / mise en cohérence signalétique / jalonnement pour piétons / cyclistes / touristes / ...
-  Fonctions commerciales (terrasses à réorganiser / encombrement / conflit d'usages)

Interfaces et transitions

-  Requalification / réaménagement / valorisation intersection / porte d'entrée centre -ville / accès plateau piétonnier / place-placette
-  Gestion / amélioration interface / rupture / transition (cf. sites PSMV)

Nature en ville / trame urbaine

-  Réaménagement / valorisation / création espace de nature en ville / parc / jardin
-  Végétalisation à renforcer sous différentes formes possibles (pieds de façade, murs végétaux, végétalisation places de stationnement) cf. trame urbaine messine

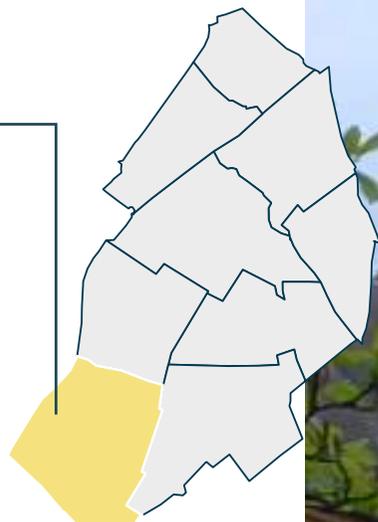
Patrimoine bâti et paysager

-  Élément de patrimoine bâti ou paysager à préserver

Projets en cours ou programmés

-  Hôpital Sainte Blandine / Hospice Saint-Nicolas

Sainte-Thérèse



QUELQUES DONNÉES-CLÉS



Superficie

39,4 ha



Superficie
bâtie

14,8 ha



Superficie
d'espaces
publics

13,3 ha



d'espaces
verts

11,3 ha



Rue de Verdun



village
papier

DES BÂTIMENTS EMBLÉMATIQUES



Église Sainte-Thérèse

DE L'HABITAT INDIVIDUEL COSSU



Rue Bossuet

Principalement urbanisé lors de la période d'Annexion et lors de l'Entre-Deux-Guerres, cet ensemble urbain assure la transition entre la vallée de la Moselle et le quartier impérial et comporte deux sous-ensembles distincts :

- ◇ le secteur canal, composé de villas et d'hôtels particuliers notamment le long du boulevard Clémenceau et de la frange végétalisée qui borde le bras mort de la Moselle ;
- ◇ le secteur des Foyers, Bon-Secours, Sainte-Thérèse, composé de petits immeubles collectifs et de maisons de ville majoritairement mitoyennes.

Les typologies bâties principales sont soit des constructions mitoyennes (habitat collectif ou individuel) avec des cœurs d'îlots parfois végétalisés, soit des maisons individuelles types villas/hôtels particuliers.

Plusieurs styles architecturaux cohabitent sur l'ensemble urbain : époque Annexion (salle Braun), néo-classique (lycées Georges de la Tour et Louis Vincent), Art Déco (avenue de Nancy), contemporain (église Sainte-Thérèse).

Le quartier abrite des équipements publics structurants, tels que la caserne Lattre de Tassigny, le collège Barbot et le lycée Georges de la Tour.

UN RAPPORT PRIVILÉGIÉ À LA MOSELLE



Allée Victor Heglu

Metz ville jardin - État des lieux

QUARTIER SAINTE-THÉRÈSE - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES & PAYSAGÈRES

Réseau viaire

- Ring
- Voie artérielle / de distribution
- Voie de desserte interne
- Voie piétonne, zone de rencontre, chemin, promenade
- Stationnement encombrant / conflits d'usages
- METTIS A/B

Places et espaces publics

- D'accompagnement majeur
- Porte centre-ville

Patrimoine bâti

- Bâtiment emblématique / repère visuel
- Tête d'îlot structurante / qualitative / éperon / front bâti
- Ensemble bâti en rupture avec le tissu ancien (opération de rénovation urbaine)

Patrimoine naturel et paysager

- Parcs, jardins, espaces végétalisés
- Alignements d'arbres structurants
- Arbres remarquables (publics / privés) / arbres isolés
- Vue et perspective structurantes / espace scénographié

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET PAYSAGÈRES

Ensemble urbain majoritairement résidentiel, le quartier Sainte-Thérèse abrite également des constructions emblématiques à l'image de l'église Sainte-Thérèse. À l'interface entre le centre-ville et la commune de Montigny-lès-Metz, le quartier adopte un rôle de transition, marqué par des connexions carrossables prédominantes et un traitement souvent routier des espaces publics.



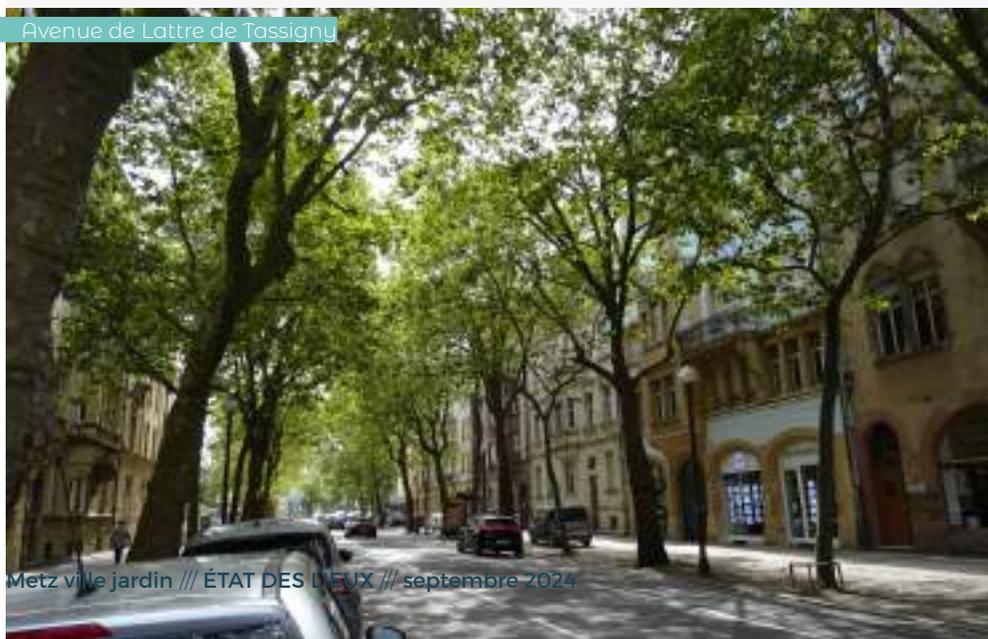
Des voies de transit nord-sud

Deux axes nord/sud, avec commerces et services en pieds d'immeubles, structurent le quartier :

- ◇ les rue de Verdun/avenue Leclerc de Hautecloque/avenue Robert Schuman à l'est ;
- ◇ les avenues de Lattre de Tassigny/de Nancy, en partie centrale et dans le prolongement de l'avenue Ney (secteur Citadelle).



Avenue de Lattre de Tassigny



Un axe de transit est-ouest, reliant Moulins-lès-Metz au Sablon

L'avenue du président JF Kennedy et la rue Verlaine constituent le principal axe de transit entre la rive gauche de la Moselle et les quartiers Impérial et du Sablon via la place Jean Moulin.

Rue Charles Abel



Ces axes « primaires » du quartier sont aménagés sur des principes communs : voies de circulation centrale, stationnement longitudinal ou en épis, alignements d'arbres de chaque côté de la chaussée ou terre-plein central arboré.

Rue Goethe



Des voies de desserte accueillant de l'habitat individuel de qualité

Le réseau secondaire est principalement composé de voies de desserte résidentielles. Les constructions sont implantées en recul de l'espace public, créant une perception de largeur et participant à la qualité urbaine des espaces.

Rue Paul Ferry



Rue du Génie





Une unique place arborée, théâtralisant la façade d'un équipement scolaire

Si les berges de la Moselle opèrent comme un espace vert accessible au public, le quartier ne dispose autrement pas de parc. Seule la place Maud'huy fait office d'îlot de verdure, mais la végétalisation y est contrainte par la présence d'un parking souterrain.

Place Maud'Huy



Des places ponctuelles, servant de poches de stationnement

On distingue des dilatations de la trame viaire, formant souvent des « délaissées urbains » servant de poche de stationnement. Ces espaces, peu qualitatifs, ne sont pas support à sociabilisation ou repos, bien qu'ils portent le nom de « place ».

Avenue Leclerc de Hauteclouque



Place Jean-Pierre Jean





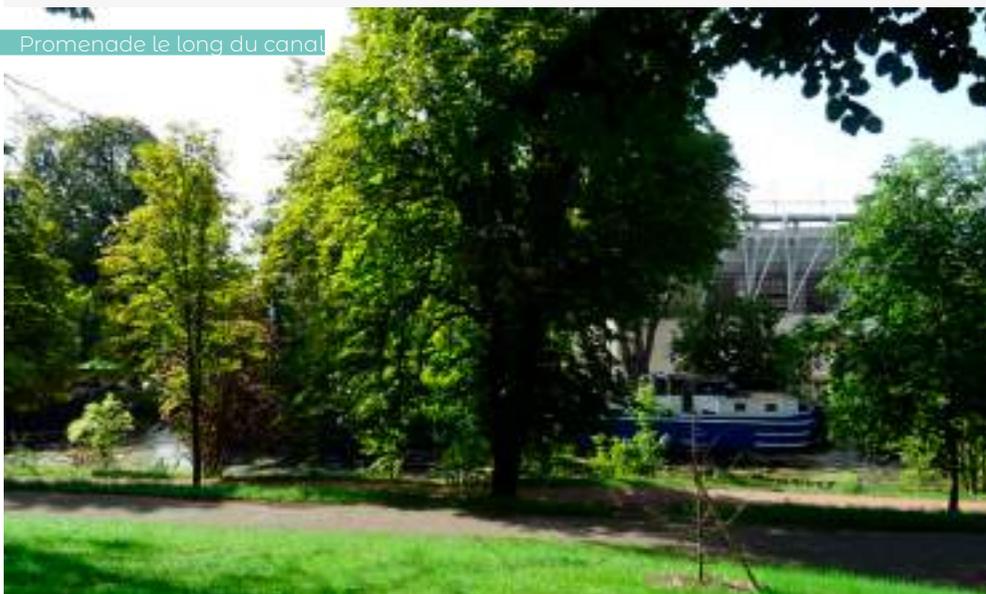
Un rapport privilégié au canal de la Moselle

Lieu de déambulation privilégié, les berges étaient déjà un lieu de villégiature dans les années 1920-1940, époque à laquelle elles ont été réaménagées pour créer une promenade depuis le front urbain bordé de villas jusqu'à l'Esplanade.

Canal de la Moselle



Promenade le long du canal



Une harmonie des volumes bâtis

On remarque une continuité viaire, mais également bâtie, du tissu urbain entre Nouvelle-Ville et Montigny-lès-Metz. Le quartier Sainte-Thérèse assure ainsi un rôle de rotule et de porte d'entrée.

Avenue de Nançy



Rue Rabelais





Un urbanisme et une architecture de début du XX^e siècle



Rue Mozart



Rue Barbe de Marbois

Amorce et transition en direction du triangle impérial (Nouvelle Ville), le quartier Sainte-Thérèse propose des typologies de maisons et de villas à l'architecture soignée. Les immeubles se concentrent le long des principaux axes routiers et proposent des rez-de-chaussée commerciaux.

Des opérations de renouvellement urbain majeures

Opération « Cœur Impérial »



Rue Simone Veil, allée piétonne végétalisée



Le quartier n'est pas imperméable au renouvellement urbain, preuve en est la vaste opération Bon-Secours : en lieu et place de l'ensemble hospitalier du même nom, une vaste opération de démolition-reconstruction a permis à des immeubles résidentiels contemporains de s'installer.

Une richesse patrimoniale et architecturale

Parvis de l'église Sainte-Thérèse



Place Maud'Huy et la façade du lycée Georges de la Tour



Le quartier propose des ensembles scolaires majeurs (lycée Georges de la Tour) et était connu pour ses multiples foyers (foyer Mozart, foyer du Soldat...)



Une prépondérance du traitement routier des espaces publics

Parvis du Lycée Louis Vincent



Avenue de Nancy



De nombreuses rues sont traitées comme des voies routières, le stationnement y est encore prépondérant.

Rue Mozart



Place Philippe de Vigneulles



Mobilier urbain et luminaires : une certaine disparité



Avenue de Nancy



Place Maud'Huy



Avenue de Lattre de Tassigny

DYSFONCTIONNEMENTS ET ENJEUX URBAINS DU QUARTIER

Du fait d'un plan d'urbanisme méticuleux, le quartier présente une grande homogénéité, à travers des voies magistrales et des perspectives visuelles sur des immeubles d'habitation de qualité. Ce sont surtout les franges de l'ensemble urbain qui concentrent les dysfonctionnements recensés, principalement en matière d'articulations inter-quartiers et de liaisons piétonnes. Le passage de la future ligne de Mettis C représente un enjeu majeur pour l'axe support de ce BHNS.

Des franges peu perméables

Giratoire du pont Saint-Symphorien



Les transitions interquartiers peuvent être compliquées pour les piétons, du fait de multiples passages piétons pour franchir des artères ou nœuds routiers.

Des places servant de stationnement aérien

Place Philippe de Vigneulles



Des poches de stationnement aériens sont encore nombreuses, au pied d'immeubles de qualité ou à proximité d'espaces emblématiques. Leur position peut entraîner des conflits d'usages avec les modes doux.

L'intégration d'une ligne de BHNS à anticiper

Rue Victor Desvignes



L'arrivée prochaine d'une ligne de BHNS va impacter des axes et places majeurs du quartier, notamment les abords de l'église

Des coutures à imaginer vers le canal de la Moselle

Allée Victor Hegly



Les accès piétonniers vers le canal et la promenade sont confidentiels : une meilleure signalisation permettrait de leur faire gagner en lisibilité.

Place Philippe de Vigneulles



Sainte-Thérèse et la place Philippe de Vigneulles.

Sainte-Thérèse : un parvis majeur non traité en tant que tel

Place Philippe de Vigneulles



Au-delà de la proximité d'arrêts à venir de Mettis C, les abords nord et est de l'église, aujourd'hui traités par un langage routier (enrobé, etc.), seront à revoir. Il s'agira de mettre en valeur un parvis et de permettre des vues et perspectives sur cet édifice emblématique du patrimoine du XXe siècle.

Metz ville jardin - État des lieux

QUARTIER SAINTE-THÉRÈSE - ENJEUX

Mobilités / partage modal

-  Sécurisation / apaisement franchissement ou intersection
-  Axe piéton structurant / secondaire à valoriser
-  Intégration aménagement cyclable / discontinuité cyclable à résorber
-  Poche de stationnement à réorganiser / réinvestir / végétaliser
-  Intégration urbaine et paysagère du METTIS C

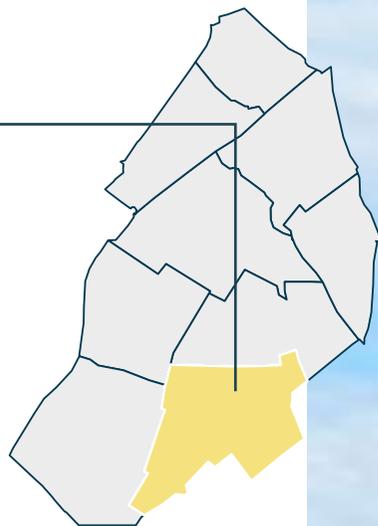
Interfaces et transitions

-  Requalification / réaménagement / valorisation intersection / porte d'entrée centre-ville / accès plateau piétonnier / place-placette

Nature en ville / trame urbaine

-  Réaménagement / valorisation / création espace de nature en ville / parc / jardin
-  Accessibilité au cours d'eau à améliorer

Quartier Impérial



QUELQUES DONNÉES-CLÉS



Superficie

37 ha



Superficie
bâtie

18,8 ha



Superficie
d'espaces
publics

13,5 ha



d'espaces
verts

4,7 ha



Place Mondon



UN URBANISME DATANT DE L'ANNEXION ALLEMANDE DE LA FIN DU XIX^E SIÈCLE



Avenue Foch

UNE SCÉNOGRAPHIE URBAINE À L'ÉCHELLE D'UN QUARTIER



Rue Gambetta

L'urbanisation de ce quartier a été initiée par les Allemands pendant l'Annexion de 1870, avant d'être poursuivie pendant la période d'entre-deux guerres lorsque la Moselle est redevenue française.

Véritable greffe urbaine éditée au-delà des anciens remparts de la Ville, cette opération d'ensemble a été pensée comme une nouvelle centralité au sud de « l'ancienne » ville.

Le quartier ainsi sorti de terre, appliquant les principes du « NeuStadt Plan », offre de larges avenues, desservant des îlots aux façades ordonnancées. Mixte, le quartier propose des rez-de-chaussée commerciaux et des étages à vocation d'habitat. Les immeubles sont plus imposants sur les axes principaux, simplifiant la lecture entre les axes majeurs et les axes secondaires où les constructions sont moins hautes. Quelques édifices emblématiques ponctuent le quartier : le château d'eau et l'hôtel des Postes, à proximité de la gare, la Banque impériale, l'hôtel des corporations et l'hôtel royal. Seul vestige des remparts, la tour Camoufle a été conservée et sert de totem au parc du même nom.

DES MONUMENTS HISTORIQUES EMBLÉMATIQUES DE LA VILLE



Gare de Metz



Château d'eau

Un réseau de places et d'intersections, parfois agrémentés de squares, ponctue le tissu urbain du quartier impérial.

La gare est un point névralgique du quartier. Plusieurs artères convergent vers l'édifice, mettant en scène des scénographies que l'on retrouve à d'autres échelles dans le quartier.

Le ring (correspondant à l'avenue Foch) est l'une des composantes emblématiques du secteur : construit à l'emplacement des anciennes fortifications, à vocation de desserte, il s'agit également d'un espace de transition entre « vieille ville » et « nouvelle ville ». Par ses alignements d'arbres, l'avenue Foch est l'un des rares espaces verts d'un quartier autrement très minéral.

Plusieurs styles architecturaux cohabitent sur le quartier : Jugendstil, Historiciste, Art Déco et Néo-classique principalement. Des bâtiments publics structurants témoignent des différentes périodes de construction : gare, ancien hôtel des Postes, Chambre de Commerce et d'Industrie.

Metz ville jardin - État des lieux

QUARTIER IMPERIAL - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES & PAYSAGÈRES



Réseau viaire

- Ring
- Voie artérielle / de distribution
- Voie de desserte interne
- Voie piétonne, zone de rencontre, chemin, promenade
- Stationnement encombrant / conflits d'usages
- METTIS A/B

Places et espaces publics

- Emblématique
- D'accompagnement majeur
- Porte centre-ville
- à dominante minérale

Patrimoine bâti

- Bâtiment emblématique / repère visuel
- Tête d'îlot structurante / qualitative / éperon / front bâti
- Ensemble bâti en rupture avec le tissu ancien (opération de rénovation urbaine)
- Mobilier patrimonial (bassins, fontaines, colonnes, etc.)

Patrimoine naturel et paysager

- Parcs, jardins, espaces végétalisés
- Alignements d'arbres structurants
- Arbres remarquables (publics / privés) / arbres isolés
- Vue et perspective structurantes / espace scénographié

0 100
Mètres

Sources : AGURAM

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET PAYSAGÈRES

À la Nouvelle-Ville correspond un vocabulaire typique de l'urbanisation allemande : rationalité du réseau viaire, hiérarchie des volumes bâtis, mise en scène de têtes d'îlots et d'édifices majeurs. Également appelé « Triangle Impérial », le quartier est délimité au nord par le rempart Saint-Thiébault, à l'ouest par l'axe rue de Verdun/avenue Robert Schuman et au sud/est par le talus des emprises ferroviaires, celles-ci venant en rupture avec le quartier du Sablon.



Une hiérarchie rationaliste du réseau viaire

Le réseau primaire est composé d'axes de circulation majeurs du centre-ville, souvent arborés et séquencés, comme l'avenue Foch ou l'avenue Jean XXIII. Les rue Gambetta ou des Augustins, autrefois voies de transit, ont aujourd'hui changé de statut et sont devenus des voies secondaires support à des déplacements doux et aux transports en commun.

Avenue Foch et son allée centrale plantée



Rue du Sablon



Rue du Sablon et son « délaissé urbain » planté



Un réseau de voies secondaires

Rue Paul Michaux : un traitement routier des espaces publics

Les voies secondaires sont majoritairement orientées nord/sud et ont une vocation principale de desserte résidentielle (rues Paul Michaux, d'Ausone, Sébastien Leclerc, Austrasie).





Des mises en scène urbaines : les têtes d'îlots

Le quartier propose des perspectives sur des édifices monumentaux, mais également des mises en scène sur des têtes d'îlots et des immeubles d'angle finement travaillés. Les tours et coupoles d'angle sont nombreuses, à l'instar des immeubles encadrant la place Jean Moulin ou de part et d'autre de la rue d'Ausone.

Place Jean Moulin



Un réseau structuré de places

Un réseau de trois places, de formes trapézoïdales, compose une scénographie urbaine singulière et contribue à l'identité de l'ensemble urbain : la place Raymond Modon, le square Général Mangin et la Place Général de Gaulle. En complément, la place du Roi-George (rectangulaire) est l'héritage du parvis de l'ancienne gare. Une ligne de Mettis la dessert, et l'espace est par ailleurs occupé par un vaste parking aérien.

Place Raymond Mondon



Place du Roi George



Square du Général Mangin





Une greffe urbaine sur les anciens remparts

Développé dès 1902 par les Allemands à l'emplacement des anciennes fortifications de la ville, l'ensemble urbain répond à un plan d'urbanisme rigoureux devant alors gérer des flux de transition, assurer une mixité sociale et créer du lien entre ancienne et nouvelle ville, dans un quartier grevé par des emprises ferroviaires.

Tour Camoufle, parc de la tour Camoufle



Le ring, une transition plantée

Voulu comme une promenade plantée, le « ring » marque la transition entre une ville ancienne minérale et une « Neustadt » plus aérée et arborée. La transition entre un tissu de faubourg (maisons de ville) et la ville nouvelle aux immeubles plus imposants, est assurée par l'alignement de villas avec jardinets sur la partie nord du ring.

Avenue Foch, un mail arboré faisant office de couture et de repère urbain dans la ville



Des jardins discrets et une végétalisation ponctuelle sur des « délaissés »

Le triangle impérial ne comporte pas de parcs, mais des places végétalisées réparties de façon réfléchiée dans le tissu urbain, afin d'offrir des dilatations et des respirations dans l'espace public, comme le square Mangin.

Certains « délaissés urbains », à l'instar des îlots au niveau de la rue Henry Maret et de la rue du Sablon, sont prétextés à des espaces verts ponctuels.

Rue Henry Maret



Des séquences et alignements d'arbres

Dans le profil type des voies majeures, des alignements d'arbres ont été imaginées et perdurent aujourd'hui : si l'avenue Foch en est l'exemple le plus marquant, les alignements rue Gambetta ou rue François de Curel sont également à noter.

Rue François de Curel



Rue de Verdun



Des voies magistrales mettant en perspective des éléments patrimoniaux majeurs

La composition d'ensemble du quartier, et des distributions en « étoile », créent des linéaires de voirie favorisant certaines vues lointaines et perspectives. Si la gare de Metz est le point de convergence de plusieurs de ces voies, la place Mondon en est également un autre exemple : elle est configurée comme un carrefour, porte d'entrée depuis Nancy, bordée d'immeubles imposants.

Rue Gambetta



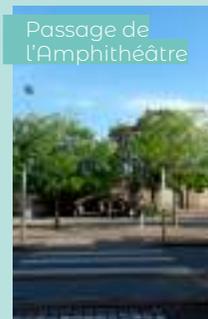
Place Mondon



Des séquences et alignements d'arbres

La gare de Metz est une porte d'entrée évidente pour les voyageurs et touristes de passage, mais au-delà ce sont les passages sous les voies ferrées (passage du Sablon et passage de l'Amphithéâtre) qui ont désormais également un rôle de porte d'accès au centre-ville, notamment depuis le quartier du Sablon auquel la ville ne tourne désormais plus le dos.

Passage de l'Amphithéâtre



Passage du Sablon





Un patrimoine d'exception

Le quartier offre des immeubles aux façades ordonnancées, formant des îlots aux formes irrégulières. Le patrimoine bâti y est riche, les Allemands ayant souhaité y implanter des édifices civils majeurs comme la gare ou l'hôtel des Postes, mais aussi des immeubles de rapport, des hôtels particuliers et des villas.

Place Mondon



Façade de la CCI



Bâtiment des Arts et Métiers



Villa avenue Foch



La ligne de Mettis, un langage spécifique au cœur du quartier

Si, à certains endroits, la ligne de Mettis impose son langage (rue Pierre Perrat par exemple), à proximité de la gare, Site Patrimonial Remarquable oblige, le traitement spécifique BHNS s'efface au profit d'un aménagement homogène et unitaire du parvis de la gare jusqu'au pied des immeubles.

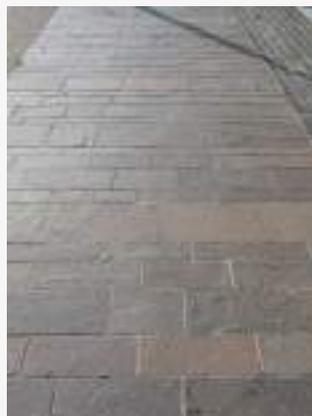
Rue Pierre Perrat



Place du Roi George



Un traitement de sol et des revêtements propres au quartier impérial



Un mobilier urbain spécifique

Place du Général de Gaulle, un mobilier singulier anime le parvis de la gare : il s'agit d'un éclairage conçu par le designer Philippe Starck, qui s'anime au coucher et lever de soleil. Certains espaces bénéficient, par la singularité de leur traitement (ex : rue Simone Veil), d'un mobilier spécifique.

Mât contemporain, éclairage led



DYSFONCTIONNEMENTS ET ENJEUX URBAINS DU QUARTIER

Les principaux dysfonctionnements se concentrent sur des rotules ou points de convergence à l'interface entre plusieurs quartiers.

La végétalisation est un enjeu global de l'ensemble urbain, avec des espaces de respiration qui pourraient être davantage désimperméabilisés.

Des liaisons inter-quartiers à rendre plus lisibles

La lisibilité des itinéraires piétonniers, à travers une signalétique adaptée, permettrait un meilleur repérage pour piétons, cyclistes et touristes.

Place Mondon



Passage du Sablon, un carrefour routier



Des voies encombrées par du mobilier urbain

Sur certains axes, la multiplication des usages et usagers peut complexifier la lecture des espaces et l'encombrement des trottoirs, comme la rue François de Curel où cohabitent terrasses, abris bus, arceaux vélos et autres mobiliers urbains au milieu de flux piétonniers importants.

Rue François de Curel



Des continuités piétonnes à pacifier

Sur certains axes, la multiplication des usages et usagers peut complexifier la lecture des espaces et l'encombrement des trottoirs, comme la rue François de Curel où cohabitent terrasses, abris bus, arceaux vélos et autres mobiliers urbains au milieu de flux piétonniers importants.

Avenue Foch



Des espaces majeurs à désimperméabiliser

Le parvis de la gare est entièrement minéral. Si des végétations en pleine terre sont impossibles du fait de la présence du tunnel et du parking souterrain, d'autres interventions permettraient d'instiller des

espaces de nature en ville, appréciables à proximité d'une gare.

Le même constat est possible place du Roi Georges, dévolue en majorité à du stationnement aérien.

Place Charles de Gaulle



Place du Roi George



Des espaces de nature en ville à multiplier

Des interventions de végétalisation permettraient de combattre les effets d'îlots de chaleur. Ponctuellement, des aménités permettraient de généraliser des espaces de repos pour les piétons.

Square Antoine



Une évolution du ring à anticiper

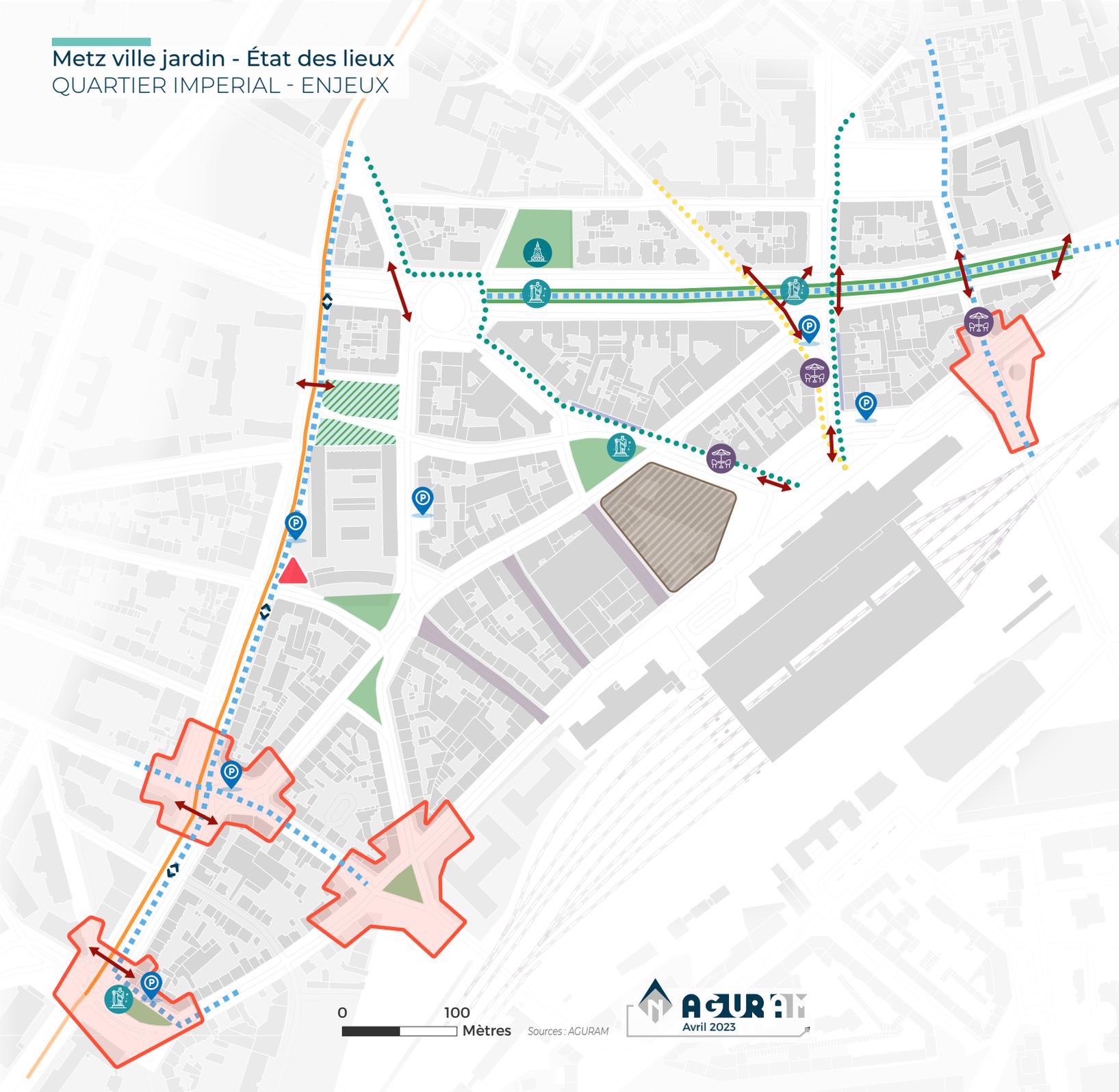
L'espace central du ring, aujourd'hui encombré de voitures, pourrait évoluer et proposer différents types de séquences, plus favorables à la déambulation piétonne et au repos. Cet axe a déjà évolué avec la piste cyclable bidirectionnelle récemment réalisée.

Avenue Foch



Metz ville jardin - État des lieux

QUARTIER IMPERIAL - ENJEUX



Mobilités / partage modal

-  Sécurisation / apaisement franchissement ou intersection
-  Axe piéton structurant
-  Axe piéton secondaire à valoriser
-  Intégration aménagement cyclable / discontinuité cyclable à résorber
-  Poche de stationnement à réorganiser / réinvestir / végétaliser
-  Intégration urbaine et paysagère du METTIS C
-  Fonctions commerciales (terrasses à réorganiser / encombrement / conflit d'usages)

Interfaces et transitions

-  Requalification / réaménagement / valorisation intersection / porte d'entrée centre-ville / accès plateau piétonnier / place-placette
-  Gestion / amélioration interface / rupture / transition (cf. sites PSMV)

Nature en ville / trame urbaine

-  Réaménagement / valorisation / création espace de nature en ville / parc / jardin
-  Végétalisation / déminéralisation axe / espace public

Patrimoine bâti et paysager

-  Élément de patrimoine bâti ou paysager à préserver
-  Moblier patrimonial (statue, œuvre, monument) à valoriser

Projets en cours ou programmés

-  Ancienne Poste

Traitement des voies

-  Cohérence des traitement de sol à homogénéiser selon le statut

0 100
Mètres

Sources : ACURAM

MOBILITÉS ET PARTAGE MODAL

RAPPEL - OBJECTIFS DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS À L'HORIZON 2030

- ◆ Aboutir à moins de 50 % de déplacements en voiture
- ◆ Multiplier par trois l'usage du vélo
- ◆ Conforter la marche à pied
- ◆ Réduire les nuisances pour améliorer le cadre de vie

UNE MARCHABILITÉ DÉVELOPPÉE ET À FORT POTENTIEL MAIS CONTRARIÉE PAR ENDROITS

QUELQUES DONNÉES-CLÉS

La marche à pied s'inscrit souvent dans une dimension intermodale, c'est-à-dire en complément de l'usage de la voiture et des transports en commun (bus/train).

34 % des déplacements à l'échelle de l'Eurométropole et 42 % à l'échelle de la ville de Metz sont réalisés à pied.

Le cœur d'agglomération concentre 27 % des déplacements quotidiens à pied des messins et des métropolitains pour le travail et la consommation, principalement.

75 % des déplacements internes à l'hypercentre et aux quartiers Nouvelle-ville et les Îles se font à pied.

Une marge de progression importante pour la marche :

- ◆ 20 % des déplacements motorisés sont inférieurs à 1 km ;
- ◆ 61 % déplacements motorisés sont compris entre 1 à 3 km.

Source : EDGT / PDU EMM

Un centre-ville propice à la marche et une politique d'amélioration de son accessibilité

D'une superficie de 52 ha environ, **le plateau piétonnier de Metz est l'un des plus grands de France**. Cet espace privilégié pour les piétons intègre une grande partie du secteur du « centre ancien » compre-

nant des espaces publics structurants (place Saint-Jacques, place Saint-Louis) et une vocation commerciale, patrimoniale et culturelle majeure (rue Serpenoise, rue des Clercs, rue de la Tête d'Or).

D'autres espaces du centre-ville sont également piétonnisés comme le parvis de la gare de Metz-ville (place du Général de Gaulle) ou l'axe empruntant l'allée Saint-Médard compris entre la place Jean Spinga et le pont Saint-Georges au Pontiffroy.

Depuis plusieurs années **le centre-ville fait l'objet d'une politique globale d'apaisement** se traduisant par la mise en place de « zones 30 » ou de « zones de rencontre » sur l'ensemble des rues et espaces publics du centre-ancien. Plusieurs rues des secteurs Pontiffroy, Saint-Marcel et Sainte-Thérèse font également l'objet d'une politique d'apaisement.

Certains espaces du centre-ancien ne sont cependant pas intégrés au plateau piétonnier, notamment le secteur de la cathédrale Saint-Etienne, comprenant l'ensemble formé par la place d'Armes, la place Jean-Paul II, la place Saint-Etienne et la place de Chambre auxquelles s'ajoutent les rues des Jardins et du Vivier.

Sur la frange est, la place Saint-Simplice est partiellement piétonnisée bien qu'elle soit en prolongement de la place Saint-Louis.

Sur la partie sud, l'espace comprenant le jardin de l'Esplanade et la place de la

République n'est pas intégré au plateau piétonnier bien qu'il n'accueille que des flux liés aux modes actifs et aux transports en commun.

Des actions et programmes en faveur de la marche viennent compléter cette politique d'ensemble comme le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) et le Schéma directeur de l'accessibilité du réseau « Le Met' » vers les arrêts de bus.

Différentes dynamiques et expérimentations sont à l'œuvre pour renforcer la place du piéton, à l'instar de la **piétonnisation d'En Fournirue** (en 2022) et de la rue des Allemands (expérimentation prévue au printemps 2023) ainsi que la requalification des rues Serpenoise et Ladoucette programmée en 2023.



Des freins à la pratique et au confort de marche

Certains accès à l'hypercentre sont problématiques depuis les espaces adjacents du fait de coupures :

- ◇ **naturelles**, liées au franchissement des cours d'eau et à la topographie ;
- ◇ **infrastructurelles**, liées aux emprises ferroviaires et aux franchissements des axes de circulation supportant d'importants flux automobiles.

Les principaux espaces concernés sont : Nouvelle Ville et la gare, la liaison entre le quartier de l'Amphithéâtre et le franchissement de la rocade des boulevards, les

transitions depuis les quartiers de Bellecroix et Queuleu, l'accès à la rive gauche de la Moselle et au plan d'eau, le Pont Déroulède permettant la liaison entre les avenues de Lattre de Tassigny et Ney.

Des **conflits d'usages** sont également **source d'insécurité** sur certains espaces.

La présence prédominante de la voiture (poches de stationnement, stationnement sur trottoir, flux de transit, gestion des livraisons, etc.) nuit, par endroits, aux déplacements à pied, notamment des **Personnes à mobilité réduite** (PMR).

Conflits place Saint-Nicolas



Dans les rues commerçantes du plateau piétonnier, certains déplacements à vélos et ou engins de déplacements personnels motorisés (EDPM) peuvent générer un sentiment d'insécurité. **L'équilibre entre la densité des flux, la diversité des usagers et la vitesse pratiquée constitue un enjeu majeur de la qualité du cadre piétonnier.**

De même, à l'échelle du centre-ville, **le confort du piéton n'est pas optimum pour les différents types d'usagers.**

On note de manière récurrente :

- ◇ un manque d'espaces de repos/respiration/convivialité ;
- ◇ la minéralité de certains espaces, formant des îlots de chaleur urbain en été ;

- ◇ l'absence d'équipements et de services à destination des populations à besoins spécifiques (seniors, personnes en situation de handicap, enfants, familles) ;
- ◇ un manque de visibilité des itinéraires, conséquence d'une signalétique multiple, peu lisible et parfois confuse ;
- ◇ des temps d'arrêts parfois importants et pénalisants aux carrefours des axes à fort trafic ;
- ◇ des revêtements vieillissants, inadaptés et parfois dangereux.

Passage de l'Amphithéâtre



Metz ville jardin - État des lieux

MARCHABILITÉ

- Périmètre
- Plateau piétonnier

Coupures urbaines

- Cours d'eau
- Voies ferrées
- Principaux axes routiers

Dysfonctionnements de l'espace public alloué aux piétons

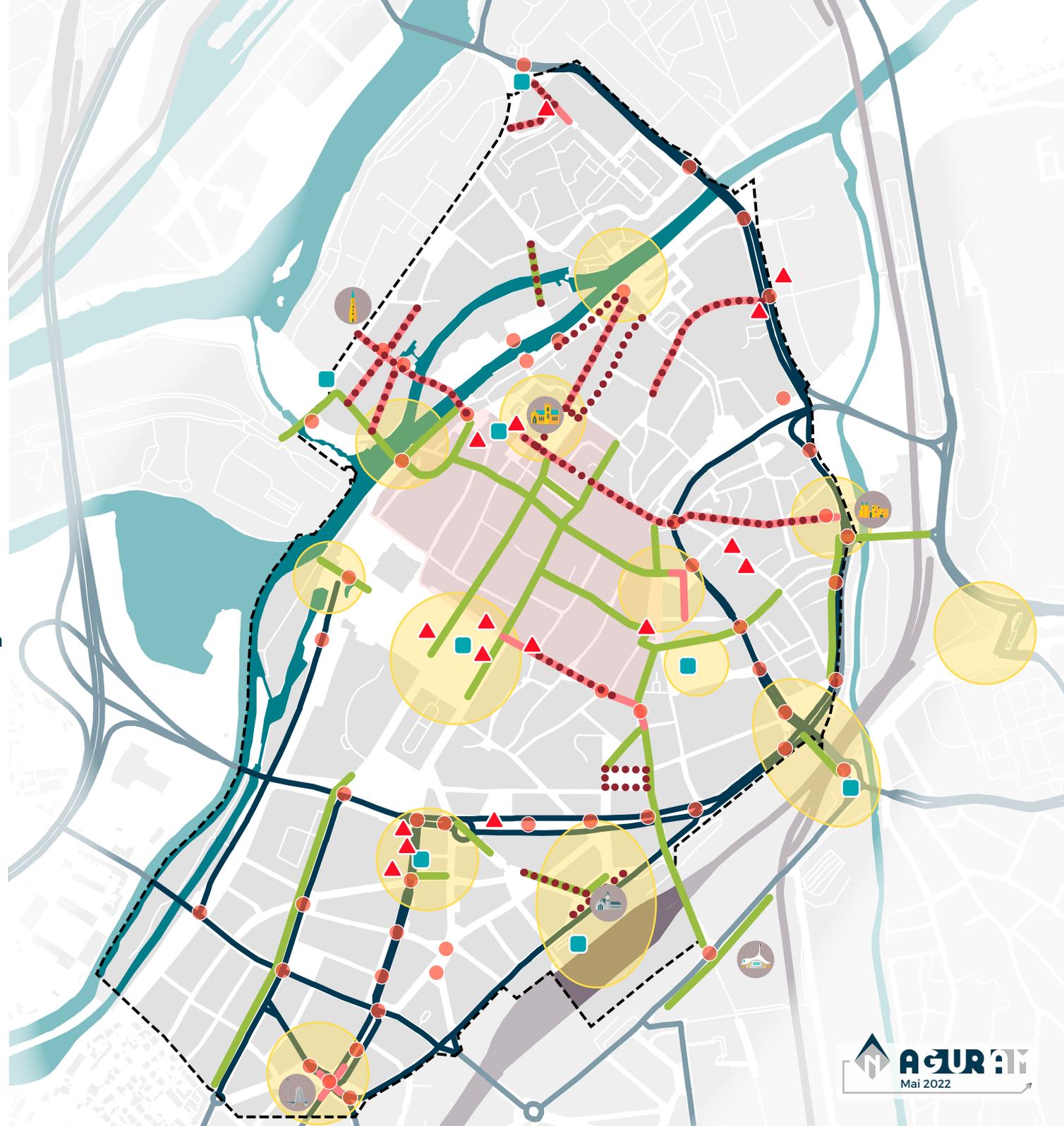
- Traversées piétonnes difficiles / discontinues
- Cheminements piétons peu praticables voire non accessibles pour les PMR
- Absence d'orientations sur des secteurs stratégiques

Principales interfaces avec les piétons

- ▲ Accidents recensés impliquant à minima un piéton blessé ou tué
- Pôles multimodaux de cohabitation et transfert de modes entre usagers
- Conflits d'usages avec les cyclistes et engins de déplacements personnels
- Conflits d'usages avec les automobilistes

0 250 500
m

Sources : AGURAM, EMM



Des liaisons piétonnes structurantes porteuses d'enjeux

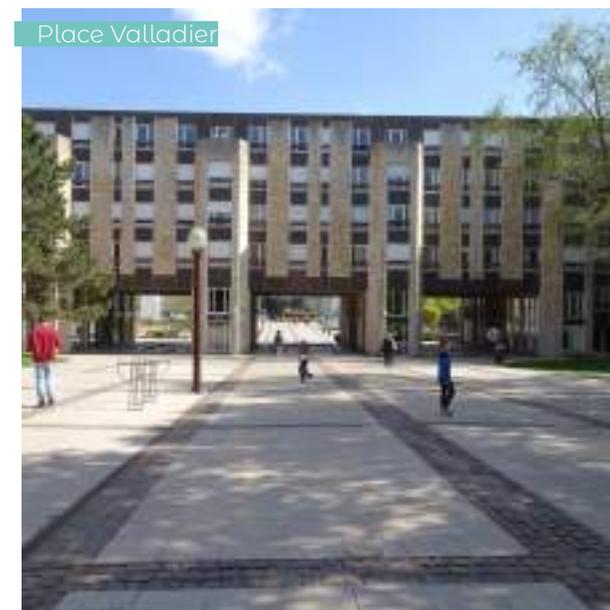
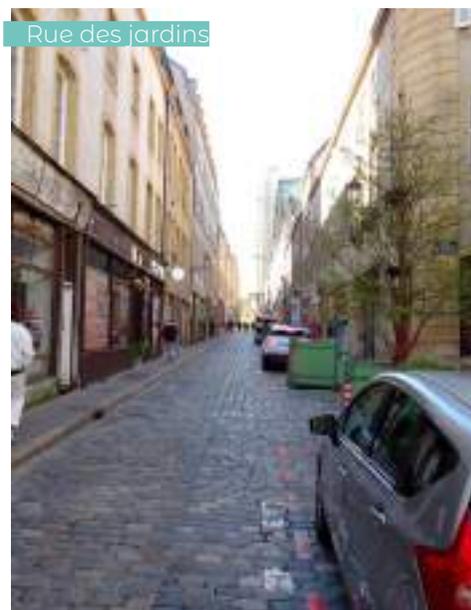
Dix liaisons piétonnes structurantes sont identifiées sur le centre-ville. Elles relient les principales portes d'entrées et pôles générateurs de flux vers l'hypercentre et le plateau piétonnier :

- ◇ gare de Metz-ville > place de la République
- ◇ gare de Metz-ville > place Saint-Nicolas
- ◇ passage de l'amphithéâtre > place Saint-Nicolas
- ◇ Porte des Allemands > place d'Armes
- ◇ place Jean Spinga > place d'Armes
- ◇ rue du Pont Moreau > place de Chambre
- ◇ rue du Pont Saint-Marcel > place de Chambre
- ◇ place Nelson Mandela > rue du Moyen-Pont
- ◇ rue Haute-Seille > place Gabriel Hocquart
- ◇ avenue de Lattre de Tassigny > avenue Ney (Pont Déroulède)

Plusieurs axes secondaires viennent compléter ces liaisons structurantes :

- ◇ rue Taison > rue Marchant
- ◇ rue Châtillon
- ◇ place des Charrons > place Coislin
- ◇ plan d'eau > place de la République

Ces axes présentent d'importants **enjeux** pour la qualité des déplacements piétons en centre-ville et les liaisons avec les quartiers limitrophes : **lisibilité, confort d'usage, signalétique, inclusivité.**



ZOOM SUR L'ÉVALUATION DE LA MARCHABILITÉ DE L'HYPERCENTRE MESSIN

L'évaluation de la marchabilité de l'espace public du centre-ville messin a fait l'objet d'un **important travail d'audit et d'analyse** par le pôle mobilité de l'AGURAM, au printemps 2022.

Représentant environ **5 300 mètres linéaires de voirie**, une **dizaine d'espaces publics stratégiques** (linéaires ou ponctuels) ont fait l'objet d'une analyse approfondie.

Définies avec l'Eurométropole de Metz, **des liaisons piétonnes structurantes pour accéder au plateau piétonnier ont été particulièrement étudiées**, comme l'axe gare de Metz < > place de la République ou encore Centre Pompidou Metz < > place Saint Louis.

Chaque séquence a fait l'objet d'un relevé terrain permettant d'alimenter une **grille d'observation**, composée de **46 indicateurs, répartis en 6 grands critères** liés à l'aménagement et à l'ambiance de la section (espace piéton ; partage et sécurité ; accessibilité et lisibilité ; cadre urbain et paysager ; sûreté ; confort). Cette grille s'est notamment fortement basée sur les critères du Cerema, préconisés dans son **guide « Comprendre la marchabilité : Comment évaluer la place du piéton dans les espaces publics ? »**

Chaque **critère a été noté sur une échelle de 1 (très défavorable) à 5 (très favorable)** et des **coefficients** ont été appliqués, en fonction de l'importance de l'indicateur.

Le score final de la marchabilité a ensuite été rapporté sur une échelle synthétique de 100 pour comparer les critères entre eux.

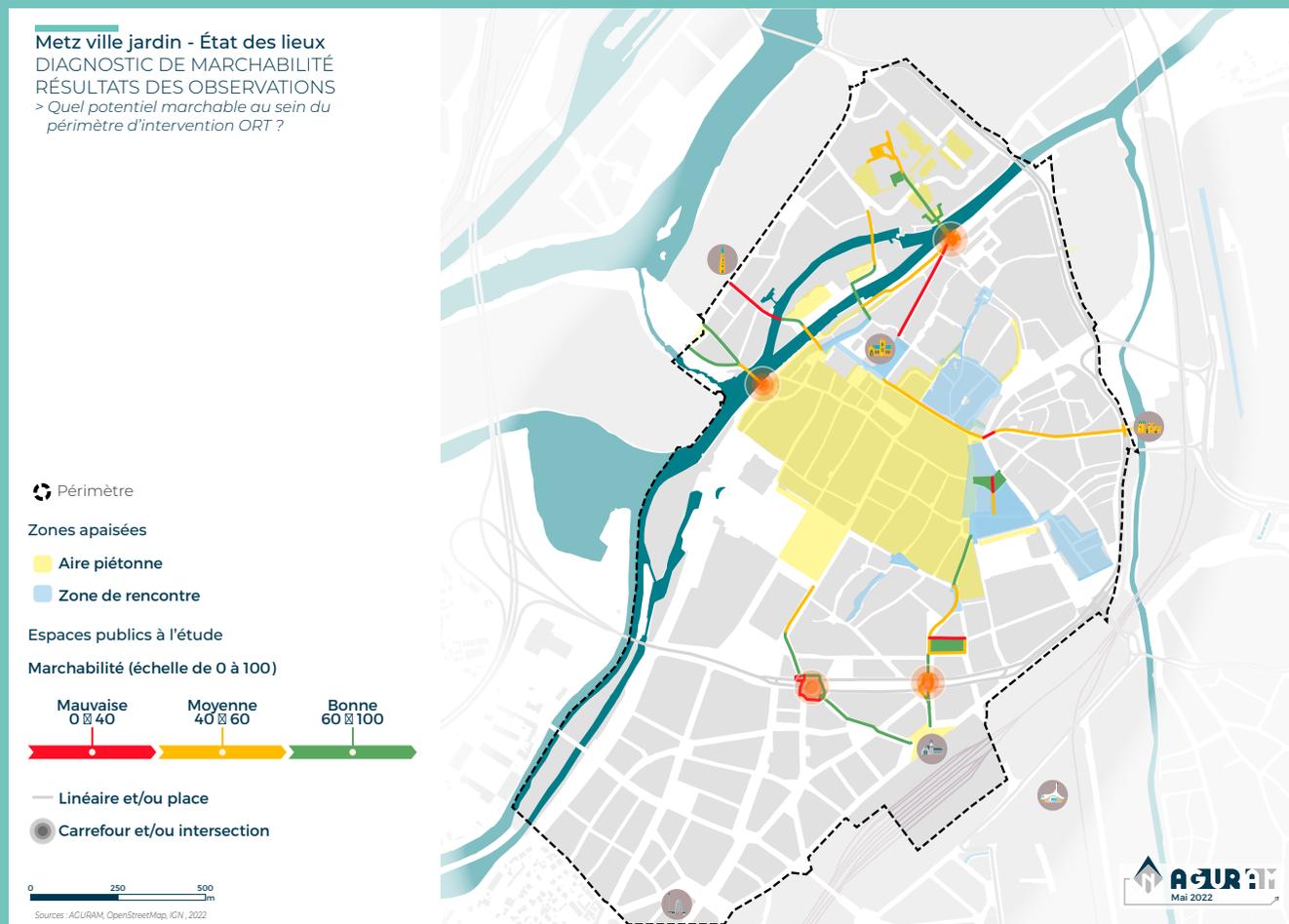
3 niveaux d'analyse de la marchabilité en sont ressortis, à savoir :

- ◆ une **mauvaise marchabilité (en dessous de 40 points)**
- ◆ une **marchabilité moyenne (de 40 à 59 points)**
- ◆ une **bonne marchabilité (au-delà de 60 points)**

Les **atouts et faiblesses d'une séquence** ont ainsi pu être identifiés au travers des diagrammes (de Kiviat) et

synthétisés dans une **cartographie spatiale pointant les séquences à améliorer**.

Ce travail permet de définir les conditions d'amélioration de la marche dans la perspective de créer un **réseau de magistrales piétonnes** en centre-ville, notamment.



Signalétique touristique et développement de la marche loisir : enjeu d'attractivité et de mise en relation des différents espaces

Au-delà de l'intérêt utilitaire, favoriser la marche à pied revêt des enjeux d'attractivité touristique, patrimoniaux et de santé publique.

Plusieurs **circuits touristiques** (Cathédrale < > les Îles ; Colline Sainte-Croix ; Esplanade < > Plan d'eau ; Quartier Impérial ; Outre-Seille ; Amphithéâtre, etc.) ont été développés et disposent d'un **jalonement spécifique au sol**, marqué par des triangles dorés.

En complément, des **sentiers et itinéraires sports et loisirs**, nationaux et locaux (GR, chemin de Compostelle, promenade des jardins, promenade des Remparts, île du Saulcy, fort de Bellecroix, bords de la Seille, etc.) **jouxtent l'hypercentre messin**. Ces cheminements sont généralement **balisés par une signalétique verticale** (peinture sur mâts, bâti). Le **plan d'eau**, au droit du quai des Régates, est par exemple le **point de convergence de différents sentiers de grandes randonnées**.

Le jalonement lié à ces sentiers et itinéraires est cependant très **discret**. La **lisibilité** et la **cohérence** entre ces itinéraires est également **faible**. Ces derniers se superposant, sans articulation précise, entre les différents gestionnaires responsables de leur élaboration (Département, Eurométropole de Metz, Ville de Metz, Inspire Metz, etc.).

À cet effet, la Ville de Metz a défini une **nouvelle stratégie de jalonement des principaux sites touristiques de l'hypercentre messin**. Une signalétique est en cours de déploiement.



LES DOCUMENTS RESSOURCES EN MATIÈRE DE MARCHABILITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

- ◆ Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)
- ◆ Schéma directeur de l'accessibilité du réseau « Le Met' »
- ◆ Agenda d'accessibilité programmé
- ◆ Fiches du Cerema « Favoriser la marche »

Plan Place Saint-Simplice



Signalisation au Pontiffroy



UNE PRATIQUE CYCLABLE EN AUGMENTATION MAIS DES FREINS PERSISTANTS

QUELQUES DONNÉES-CLÉS

Le vélo représente seulement 1 % des déplacements à l'échelle de l'Eurométropole et 2 % sur la ville de Metz.

Bien que la pratique cyclable ait fortement augmenté au niveau national et local depuis la crise sanitaire, un ménage métropolitain sur deux ne dispose pas de vélo.

63 % des déplacements des habitants de l'Eurométropole sont inférieurs à 3 km. Or, 61 % de ces déplacements sont encore réalisés en voiture, distance pourtant pertinente à vélo.

Source : EDGT / PDU

Une demande en pratique cyclable en forte hausse

En constante augmentation depuis quelques années, la pratique et les attentes des usagers en matière de vélo ont été fortement accentuées par la crise sanitaire.

En parallèle, plusieurs éléments viennent appuyer ce phénomène :

- ◇ **l'adaptation au changement climatique** ;
- ◇ **la crise énergétique** impliquant une transition vers une mobilité décarbonée ;
- ◇ la diminution des finances des collectivités locales impliquant un changement des projets de mobilité subventionnés ;
- ◇ **le développement d'infrastructures et d'équipements cyclables** par

les collectivités territoriales, visant à favoriser le report modal et à améliorer le cadre de vie (santé, bien-être, pratique sportive) ;

déplacements personnels motorisés (trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards, etc.)

- ◇ la **démocratisation** des vélos à assistance électrique et engins de

D'importants investissements pour développer le réseau cyclable...

Adopté en 2017 et amendé en 2020 lors de la révision du PDU, la mise en œuvre du Schéma directeur cyclable de l'Eurométropole poursuit plusieurs objectifs :

- ◇ **tripler la part modale du vélo d'ici 2030** (3 % à l'échelle de l'Eurométropole ; 6 % pour la ville de Metz) ;
- ◇ aménager des **liaisons intercommunales prioritaires, dont les axes suivants** dans le centre-ville :
 - ◆ ceinture des boulevards : Pontifroy/Paixhans/Maginot/Jean XXIII/Foch/Joffre ;
 - ◆ rue Harelle/avenue Robert Schuman/rue Winston Churchill/rue du Juge Michel/rue de la Garde/Moyen-Pont/boulevard Robert Sérot/rue Belle-Isle ;
- ◇ aménager des **liaisons intercommunales secondaires**, dont les axes suivants dans le centre-ville :
 - ◆ boulevard Poincaré/quai Paul Vautrin/place de Chambre/rue Paul Tornow/quai Félix Maréchal/quai du Rimport ;
 - ◆ rue François de Curel/rue du Neufbourg/rue des Augustins
 - ◆ rue Haute-Seille/rue des Tanneurs/rue de l'Abreuvoir/En Fournirue

Les élus communautaires ont voté l'augmentation du budget dédié aux aménagements cyclables, à hauteur de 14 à 16 millions d'euros pour la période 2022-2026. Ce budget pluriannuel a été défini en tenant compte des projets des différents services de l'Eurométropole et des besoins du territoire. Une priorisation des itinéraires a ainsi été réalisée.

À minima, **deux projets d'aménagements cyclables sont prévus par an à Metz et sur les autres communes de la métropole**. D'autres aménagements sont également réalisés dans le cadre de travaux d'opportunité.

Pour exemple, peuvent être cités les réaménagements récents au niveau du Pont des Grilles, du square du Luxembourg ou encore des rues Pasteur et Charlemagne (Quartier Impérial).

Enfin, à minima, **un quartier par an est apaisé** par la mise en « **zone 30** » et la **généralisation des doubles sens-cyclables**.

Ainsi, le centre-ville compte quelques rues apaisées (quartier Saint-Thiéobault) à proximité du plateau piétonnier, propice à la pratique du vélo compte tenu de l'absence de circulation généralisée.

L'hypercentre messin est également le secteur le mieux pourvu en stationnement cyclable. L'Eurométropole s'est engagée à aider les communes dans le déploiement de stationnements.

L'aménagement de 1 000 places supplémentaires est prévu sur la période 2020/2026.

Enfin, depuis 2015, un **réseau de jalonement communal** parsème certains axes de la ville de Metz. Plusieurs rues structurantes du centre-ville sont pourvues de **panneaux directionnels**, à savoir :

- ◇ promenade des Remparts/boulevard Poincaré/avenue Joffre/rue Harelle/rue Gambetta/rue Vauban/boulevard Jean XXIII/boulevard Maginot ;
- ◇ passage de l'Amphithéâtre/rue des Augustins/rue de la Fontaine/place Saint-Louis/rue de la tête d'Or/place d'Armes/place de Chambre/pont Moreau/place du Pontiffroy ;
- ◇ avenue de Nancy/place de la République ;
- ◇ rue Henry de Ranconval/rue du Wad Billy/place des Charrons/place Coislin ;
- ◇ rue Marchant/rue des Trinitaires/rue Taison ;
- ◇ rue du Pont des Morts/Moyen Pont/rue du Palais.



... mais des efforts à poursuivre pour créer un écosystème favorable à la pratique du vélo

L'objectif de tripler la pratique cyclable à l'échelle locale reste néanmoins **inférieur aux ambitions nationales** (9 % sur l'ensemble du territoire, et 12 % pour les métropoles à horizon 2030).

Les **infrastructures**, principal levier conditionnant l'usage du vélo par la sécurité induite et ressentie, restent, par endroits, **inadaptées, discontinues et/ou peu lisibles**.

Globalement, **les aménagements existants sont sous-dimensionnés** (passage de l'Amphithéâtre, avenue Robert Schuman, rue Belle-Isle, de Plantières, Pont des Morts, etc.) pour répondre à une hausse conséquente de la pratique cyclable.

Leurs caractéristiques techniques (rayon de courbures, priorité aux intersections, dimensionnement) ne **permettent généralement pas une circulation à deux usagers de front ou de maintenir une allure à 20-25 km/h**.

De **nombreuses discontinuités internes au centre-ville** (rue de Neufbourg, En Four-nirue, Porte des Allemands, rue des Augustins, place Mazelle, place de la République, avenue Foch, quai Paul Vautrin, **traversée d'Outre-Seille, etc.) et vers les secteurs péricentraux** (avenue de l'Amphithéâtre, Roi George, passage du Sablon, avenue de

Strasbourg, etc.) existent et rendent difficiles les déplacements à vélo.

La « **ceinture des boulevards** » **incomplète** (avenue Joffre, boulevard Pontiffoy, Boulevard Paixhans, etc.) et **les traversées** de cet axe constituent de **véritables points durs** pour favoriser la pratique à vélo depuis les quartiers périphériques.

De même, malgré l'apaisement de certains quartiers à proximité du centre-ville, de **nombreuses rues en sens unique demeurent non aménagées pour faciliter la circulation à double sens à bicyclette** (Sainte-Croix, quartier des Îles, Outre-Seille).

Au-delà de ces discontinuités et difficultés liées aux infrastructures, les efforts doivent être poursuivis pour créer un **écosystème favorable à la pratique du vélo**. On observe sur plusieurs secteurs du centre-ville :

- ◇ un **sentiment d'insécurité sur les espaces dépourvus d'aménagements cyclables** (cf. zoom cyclabilité) ;
- ◇ des **cohabitations difficiles** (couloirs bus partagés, pistes et bandes cyclables sur trottoirs, aire piétonne, rues apaisées, etc.) **entre usagers** (cyclistes, piétons, EDPM, coursiers, automobilistes, conducteurs de bus, etc.) ;

◇ des **secteurs en pavés non lissés peu agréables à vélo** (place Saint-Martin, parvis de la gare, quartier Outre-Seille, etc.) ;

◇ une **offre de stationnement insuffisante, spatialement, en volume** et au regard des différents **besoins de stationnement** ;

◇ une **signalétique restreinte** spatialement à Metz, faiblement **visible et connue**, faute d'uniformité et de continuités des aménagements.

L'amélioration des conditions de déplacements des cyclistes, par des aménagements qualitatifs et lisibles, demeure **un enjeu majeur de la pacification des interactions entre usagers**.

Quai Paul Vautrin



Metz ville jardin - État des lieux

STATIONNEMENTS VÉLOS EXISTANTS & SOUHAITÉS

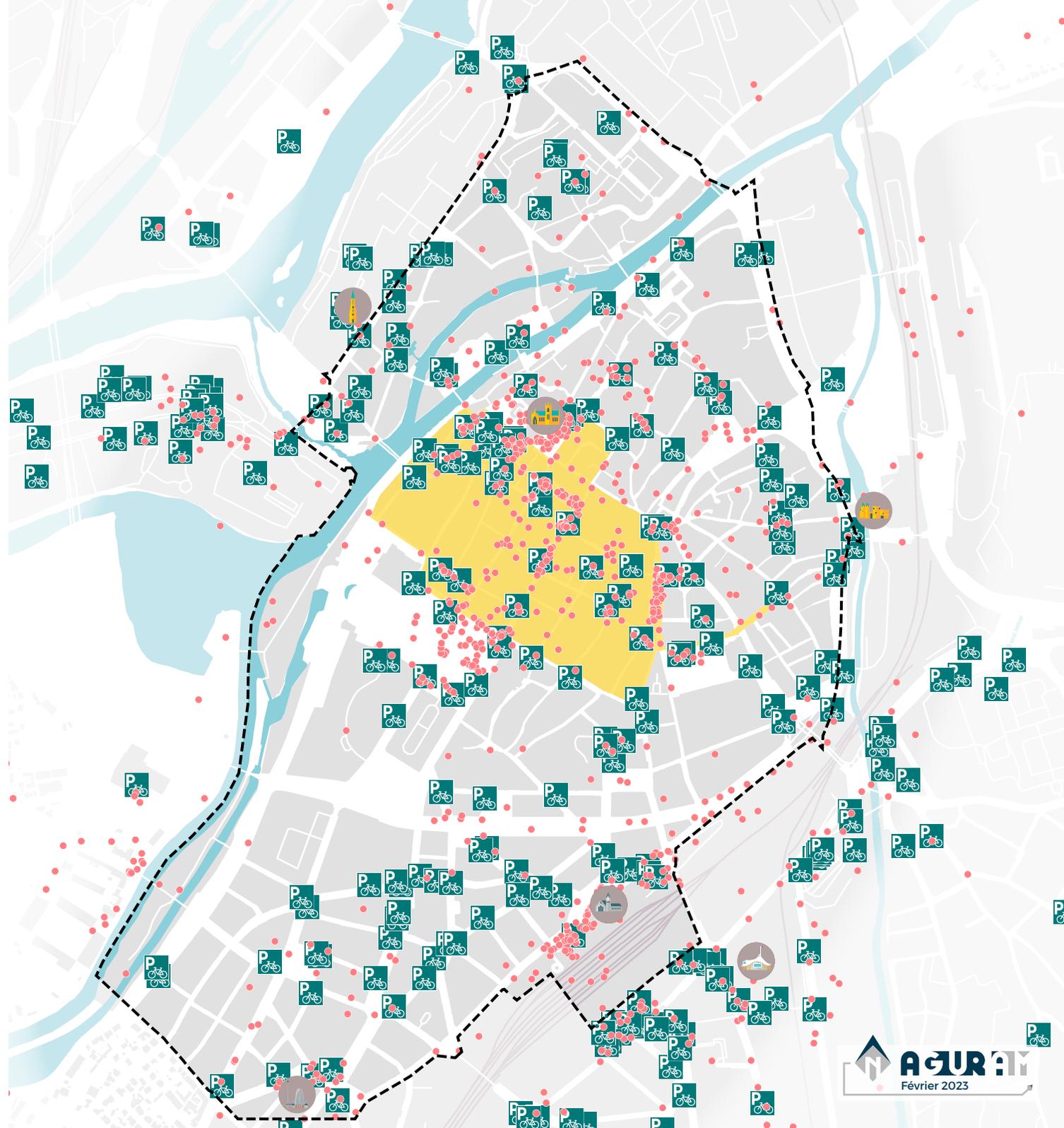
 Périmètre

 Stationnements existants

 Stationnements vélos souhaités
(Baromètre Villes Cyclables 2021)

0 250 500
m

Sources : AGURAM



Metz ville jardin - État des lieux CYCLABILITÉ

- Périmètre
- Plateau piétonnier

Coupures urbaines

- Cours d'eau
- Voies ferrées
- Principaux axes routiers

Dysfonctionnements de l'espace public pour les cyclistes

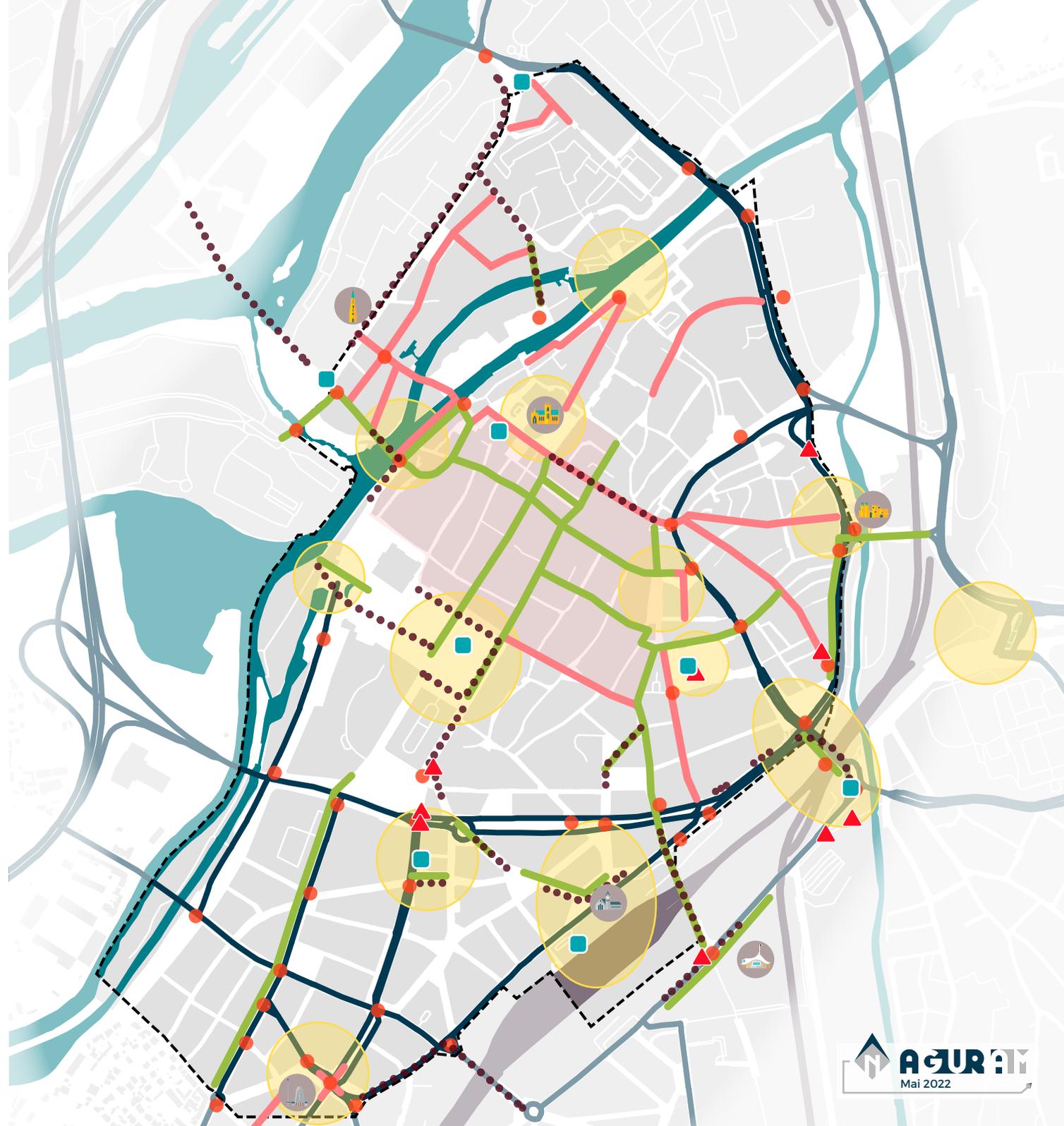
- Traversées piétonnes difficiles / discontinues
- Aménagements cyclables existants dysfonctionnels (lisibilité, capacité, continuité)
- Absence d'orientations sur des secteurs stratégiques

Principales interfaces avec les cyclistes

- ▲ Accidents recensés impliquant à minima un cycliste blessé ou tué
- Pôles multimodaux de cohabitation et transfert de modes entre usagers
- Conflits d'usages avec les piétons
- Conflits d'usages avec les automobilistes

0 250 500
m

Sources : AGURAM, EMM



ZOOM SUR L'ÉVALUATION DE LA CYCLABILITÉ DE L'HYPERCENTRE MESSIN

En juillet 2022, l'organisation d'une sortie à vélo, regroupant élus, techniciens et représentants de la société civile, a permis d'évaluer la cyclabilité de l'hypercentre messin.

L'avis et le ressenti des différents profils d'utilisateurs (enfants, adultes, hommes et femmes, expérimentés ou novices) sur les aménagements cyclables a ainsi pu être recueilli.

Ce temps de travail, in situ, a conforté le diagnostic préalable et mis en exergue plusieurs points sur les sections parcourues :

- ◆ se déplacer à vélo est rapide et agréable ;
- ◆ un fort ressenti d'insécurité sur les secteurs dépourvus d'aménagements en site propre et notamment ceux à fort trafic automobile ;
- ◆ les discontinuités dissuadent la pratique cyclable ;
- ◆ les aménagements sont peu visibles, peu adaptés pour rouler à deux de front ou avec un vélocargo ;
- ◆ l'offre de stationnement vélo est insuffisante ;
- ◆ les itinéraires sont peu lisibles.



www.aguram.org/aguram/evaluation-de-la-cyclabilite-de-lhypercentre-messin



LES DOCUMENTS RESSOURCES EN MATIÈRE DE MARCHABILITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

- ◆ Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)
- ◆ Schéma directeur de l'accessibilité du réseau « Le Met' »
- ◆ Agenda d'accessibilité programmé
- ◆ Fiches du Cerema « Favoriser la marche »



LE CENTRE-VILLE MESSIN AU CŒUR DU RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS URBAINS

QUELQUES DONNÉES-CLÉS

Plus de 20 % des déplacements de l'Eurométropole vers le centre-ville de Metz sont réalisés en transports en commun.

31 152 : nombre de mouvements (montées/descentes) quotidiens au niveau de l'arrêt République (15 % du total des montées/descentes du réseau en 2018) et 19 371 au niveau de l'arrêt Gare (9 %).

Sources : EDGT et Le Met' (2018)

Une offre importante et diversifiée en centre-ville

Le **centre-ville est particulièrement bien desservi en transports en commun.**

Il bénéficie d'une très bonne accessibilité depuis l'ensemble du territoire métropolitain (lignes Mettis A et B/lianes et Citéis).

Les trois principaux pôles d'échanges multimodaux sont localisés dans le centre-ville : République, Roi George et Gare. Le pôle d'échanges du Square du Luxembourg est situé en limite ouest à proximité du campus du Saulcy et bénéficie au centre-ville. Au-delà de leur fonction intermodale, ces espaces d'échanges constituent des **portes d'entrées sur l'hypercentre** pour les habitants de la métropole, étudiants et actifs notamment.

Les navettes N 81 et 83 (gratuites) desservent l'hypercentre et le plateau piétonnier et renforcent l'offre de proximité

dans le centre-ville. Elles bénéficient d'une bonne fréquentation et d'un public diversifié (seniors, familles, actifs, étudiants). Ce service fonctionne du lundi au samedi avec une haute fréquence de passage (30 minutes).

Depuis l'été 2022, le **déploiement des navettes fluviales Metz'O** sur la Moselle et le secteur du plan d'eau (arrêt Saulcy et Moyen-Pont) crée de nouvelles portes d'entrées sur la façade ouest du centre-ville (quai des Régates) en provenance de la rive gauche de la Moselle.

Des problèmes capacitaires pouvant nuire à l'attractivité des transports collectifs urbains en accès à l'hypercentre

La configuration du réseau en étoile (qui impose un passage par l'hypercentre), la structuration de l'offre autour de trois pôles d'échanges (République, Gare, Roi George) très proches et la dynamique de croissance de fréquentation dans laquelle le réseau s'inscrit génèrent des surcharges importantes des principales lignes du réseau le MET' (Mettis A, Mettis B, Lianes).

Ces problèmes de charge du réseau ne sont pas uniquement le fait des heures de pointe du matin. Elles sont également observées au cours de l'après-midi et en fin de journée. Les sections situées en

centre-ville ou à proximité sont les plus concernées : Centre-Pompidou/Gare/Roi George ; Square du Luxembourg/Cimetière de l'Est ; République/Belletanche, etc.

Ces problèmes nuisent au confort des usagers et à l'attractivité des transports collectifs. Ils réduisent la capacité des bus urbains à « absorber » les reports modaux souhaités.

Des conflits d'usages qui impactent la qualité du service

L'offre de services se confronte à **des problèmes de saturation en heure de pointe ainsi qu'à des zones de conflits entre modes de déplacements** (bus, voitures, livraisons, cyclistes, piétons) persistant : rue Haute-Seille/place des Paraiges/rue des Tanneurs, place Philippe de Vigneulles/rue Clovis, rue François de Curel, etc.

L'évolution des bus dans la circulation générale est souvent source de conflits d'usages et impacte la vitesse commerciale des bus notamment en heures de pointe.

C'est, par exemple, le cas au niveau :

- ◇ des rues Haute-Seille/Tanneurs et de la place des Paraiges ;
- ◇ de l'avenue Jean XXIII (dans le sens place Mazelle > gare) ;
- ◇ de la rue du Coëtlosquet et de la place Saint-Nicolas.

Foule au niveau d'un arrêt / PEM



Amélioration de l'offre de service et enjeu d'insertion urbaine du Mettis C

Ces dernières années, de nombreuses **mesures ont visé à renforcer l'attractivité de l'offre en transport en commun** : réorganisation du réseau, amélioration des vitesses commerciales, amplitudes horaires et fréquences.

Au-delà de ces actions, **l'accessibilité au réseau de transport en commun conditionne en partie son attractivité**.

Dans le cadre de la mise en service des deux lignes Mettis à l'automne 2013, de **nombreux espaces publics du centre-ville ont été requalifiés** : secteur gare, rue Gambetta, place du Roi George, avenue Robert Schuman, place de la République, Moyen-Pont, boulevard Robert Sérot, square du Luxembourg, rue Belle-Isle et place du Pontiffroy.

Ces aménagements donnent **une visibilité et une identité propre aux espaces traversés** par le Bus à haut niveau de service (BHNS).

Plusieurs secteurs du centre-ville ne bénéficient pas d'une desserte interne en transport en commun : quartier Saint-Martin/Neufbourg ou Outre-Seille par exemple. Ceci implique de garantir des itinéraires piétons de qualité, notamment en accès aux arrêts.

À l'horizon 2023, la **mise en œuvre de la troisième ligne de BHNS** (Marly < > place Mazelle) présente un double enjeu de renforcement de l'offre de service et d'insertion urbaine du futur tracé.

Des réflexions sont actuellement menées pour la **requalification des espaces publics traversés par cette nouvelle ligne** de transport en commun. Plusieurs axes et places du centre-ville sont concernés :

- ◇ places Philippe de Vigneulles, Saint-Nicolas et Mazelle ;
- ◇ axe rue de Verdun > avenues Leclerc de Hautecloque et Robert Schuman ;
- ◇ rues du Coëtlosquet et François de Curel ;
- ◇ avenue Jean XXIII.

Enfin, à compter de 2024, l'actuelle délégation de service du réseau Le Met' arrivera à échéance du contrat convenu entre l'Eurométropole de Metz et les Transports de l'agglomération de Metz métropole (TAMM). Les besoins sont en cours de définition par l'Eurométropole de Metz afin de faire évoluer le bouquet actuel (transports en communs, vélo, etc.) vers une **offre de mobilité plus large et globale**.

La mise en place de cette nouvelle offre de mobilité coïncidera avec la création, obligatoire pour les agglomérations de plus de 150 000 habitants, d'une Zone à faibles émissions de mobilité (ZFE-m). **Cette nouvelle zone entraînera d'importantes évolutions dans les pratiques de mobilité actuelles**. Les transports en commun, les modes alternatifs à l'autosolisme et les modes actifs, auront un rôle à jouer primordial, notamment à travers la future Délégation de service public (DSP), pour faciliter le report modal souhaité et nécessaire.



LES DOCUMENTS RESSOURCES EN MATIÈRE DE TRANSPORTS EN COMMUN :

- ◇ Schéma directeur de l'accessibilité du réseau « Le Met' » vers les pôles multimodaux.
- ◇ Autre ?

UN HYPERCENTRE APAISÉ MAIS UN TRAFIC AUTOMOBILE ENCORE PRÉDOMINANT DANS CERTAINS SECTEURS

QUELQUES DONNÉES-CLÉS

Que ce soit au niveau des entrées de ville, de la rocade et de l'hypercentre, les trafics routiers enregistrés s'inscrivent tous à la baisse entre 2010 et 2021 :

- ◆ - 28 % entre 2010 et 2019 au niveau de l'hypercentre ;
- ◆ - 12 % au niveau de la rocade ;
- ◆ - 9 % au niveau des entrées de ville.

La crise sanitaire (confinements, couvre-feu) a accentué la décroissance du trafic, mais on observe une nouvelle hausse depuis 2022 et la fin des mesures de restrictions des circulations individuelles.

Source : DMEP - EMM

Une politique d'apaisement des flux de circulation en centre-ville

Depuis plusieurs années, la métropole mène une **politique de réorganisation globale de l'espace public en faveur de modes alternatifs à la voiture**. Dans l'hypercentre, cela se traduit par une volonté d'apaisement global des circulations motorisées, notamment via le développement des zones 30 et des zones de rencontre.

À l'échelle du centre-ville, le plan de circulation a également évolué avec la **mise en œuvre d'une desserte automobile qui ne permet pas la traversée de certains**

secteurs comme aux abords de la place de République (avenue Robert Schuman/avenue Ney/contre-allée avec bornes d'accès) ou la gestion des accès aux parkings Saint-Thiébauld et Coislin.

À l'issue d'une période d'expérimentation entre le printemps et l'automne 2022 et afin de limiter les flux en transit en hypercentre, **la piétonnisation d'En Four-nirue a été pérennisée**. En complément, **la piétonnisation de la rue des Alle-mands sera expérimentée en 2023**.

La **mise en œuvre d'une Zone à faibles émissions de mobilité (ZFE-m)** programmée pour la fin de l'année 2024 devrait

appuyer ces orientations en limitant le trafic automobile aux véhicules les moins polluants.

Le caractère routier de certains axes affecte la pratique du vélo et de la marche

Certains axes du centre-ville conservent encore des **caractéristiques routières**¹ et peuvent être **source d'inconfort voire d'insécurité** pour les piétons et cyclistes aux intersections.

Ces situations s'observent notamment au niveau :

- ◆ de la rocade des boulevards : place Mondon, avenue Foch, place Mazelle, boulevard Paixhans, boulevard Maginot ;
- ◆ de la place des Paraiges/rue des Allemands conjuguée à la sortie du parking Saint-Jacques.

Des **situations d'insécurité/d'inconfort** pour les piétons sont également observées aux abords de certains pôles générateurs de flux et d'équipements publics comme :

- ◆ le lycée Georges de la Tour au niveau de l'avenue Robert Schuman/place du Roi George ;
- ◆ la place du Général de Gaulle/rue François de Curel en accès à la gare ;
- ◆ la rue de l'Abreuvoir au niveau l'école primaire Gaston Hoffmann ;
- ◆ Rue du Pont Saint-Marcel (lycée Fabert et lien vers le square du Luxembourg – piscine).

¹ Vitesse non adaptée au contexte urbain, répartition des espaces favorables à la voiture (circulation/stationnement), marchabilité des itinéraires piétons médiocre

Voirie aux caractéristiques routières



Des études et projets de requalifications de voirie sur des secteurs à forts enjeux

METZ URBAIN MOBILITY 2030

Secteur en pleine mutation (devenir du pôle multimodal/quartier de l'Amphithéâtre), le « quartier gare » est actuellement au cœur d'une réflexion globale et multi-partenariale piloté par l'Eurométropole. L'objectif est de définir un projet urbain pour ce secteur en intégrant les problématiques de fonctionnement de la gare et de ses abords, les attentes des usagers, le fonctionnement urbain du secteur, etc.

Les scénarii envisagés (organisation des circulations, traitement des espaces publics, organisation de l'accessibilité, etc.) **impliqueront probablement des évolutions** dans le fonctionnement du secteur, et plus largement dans les interactions avec l'hypercentre messin.

AXE EN FOURNIRUE/RUE DES ALLEMANDS

La piétonnisation d'En Fournirue (après une phase d'expérimentation en 2022) et le lancement d'une expérimentation du même ordre courant 2023 sur la rue des Allemands impliquent une évolution de l'organisation des flux motorisés sur le secteur est-sud-est de l'hypercentre. L'apaisement de cet axe reliant **la Porte des Allemands et la Place d'Armes** vise l'amélioration du cadre de vie des riverains, des chalandes et touristiques.

METTIS C

La mise en œuvre du METTIS C, et son intégration dans le réseau viaire de l'hypercentre messin, implique une réflexion sur le partage modal des axes empruntés et plus globalement sur l'organisation des circulations au niveau des secteurs traversés (Saint-Thiébauld, gare, etc.).

Situation inconfort / insécurité piéton



LES DOCUMENTS RESSOURCES EN MATIÈRE DE CIRCULATION :

- ◆ Plan de déplacements urbains

UNE OFFRE DE STATIONNEMENT AUTOMOBILE CONSÉQUENTE, À OPTIMISER

QUELQUES DONNÉES-CLÉS

Offre :

- ◆ 12 parkings en ouvrage (publics et privés) proposant 7 520 places ;
- ◆ 3 820 places sur voirie dont 3 460 payantes (91 %) et 360 non payantes (PMR, livraisons, dépose-minute, etc.) ;
- ◆ parking sauvage de l'hôtel de Police/Pontiffroy : approximativement 360 places gratuites
- ◆ nombreuses poches de stationnement gratuites périphériques (zone universitaire du Saulcy, Chambièrre/Blida, Fort Moselle - en partie en zone bleue, Parking patinoire) ► approximativement 1 500 places gratuites

Fréquentation :

- ◆ 12 parkings en ouvrage ► 2 439 500 clients horaires en 2021
- ◆ 3 460 places payantes sur voirie ► X transactions en 2021

Sources : Indigo Group & Journal du stationnement AGURAM

Une offre encore conséquente malgré un politique de rationalisation

Le centre-ville dispose d'une **offre de stationnement conséquente sur voirie et en ouvrage**. Elle permet de répondre aux besoins des résidents, des actifs (migrations pendulaires), des chalandes et des touristes.

Depuis une quinzaine d'années, la **gestion du stationnement en centre-ville connaît des évolutions profondes**, en articulation avec les orientations en matière de requalification des espaces publics du centre-ville messin :

- ◇ d'un point de vue quantitatif : par la réduction du nombre de places de stationnement en surface (requalification des places Saint-Louis/Saint-Simplice/République, etc.) couplée à une augmentation du nombre de places de stationnement en ouvrage (parkings Pompidou-Metz, Paixhans, Mazelle, etc.) ;
- ◇ d'un point de vue réglementaire : par l'extension progressive du périmètre de stationnement payant, la mise en œuvre d'une politique tarifaire en faveur du report modal et des mesures spécifiques ciblant les chalandes (1 heure gratuite).

Stationnement sauvage place Saint-Simplice



Stationnement sur trottoir Moyen-Pont



Des conflits persistants

Dans certains secteurs, **l'offre sur voirie est encore importante et peut être source de conflits ou d'inconfort** pour les autres usagers (piétons, cyclistes, PMR) notamment dans les secteurs où l'offre de stationnement résidentiel intégrée est faible comme dans les quartiers Outre-Seille ou Nouvelle-ville par exemple.

Par ailleurs, des poches de stationnement, souvent de faible capacité, posent différents types de problèmes :

- ◇ **détérioration de la qualité patrimoniale** des espaces (place Saint-Etienne, place Jean Moulin, rue François de Curel) ;
- ◇ **partage déséquilibré de l'espace public** entre les différents usagers (parc Jean-Pierre Jean/rue Clovis, intersection rue Wilson/avenue de Nancy) ;
- ◇ **réduction de la visibilité des activités** commerciales (place Saint-Simplice) ou **des espaces de repos** (intersection des rues Pasteur et du Sablon).

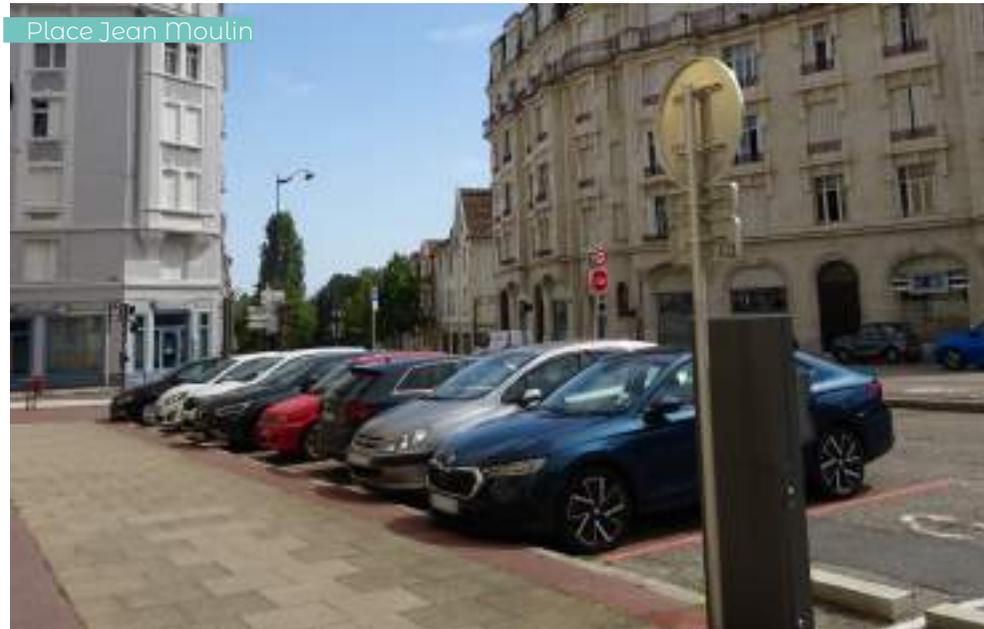
Des places de stationnement sont encore disponibles dans les parkings en ouvrage la semaine ou le week-end selon les cas. Positionnés à des endroits stratégiques pour accéder à l'hypercentre (République, Cathédrale, Saint-Thiébault, Coislin, Saint-Jacques par exemple), les parkings en ouvrage peuvent être source de flux conséquents notamment les jours de forte affluence. La mise en place d'un système de « desserte marguerite² » vers plusieurs de ces parkings (Coislin, Saint-Thiébault) permet de gérer les flux efficacement et contribue à l'apaisement des secteurs traversés.

² Plan de circulation « en marguerite » : organisation de la circulation qui vise à supprimer les possibilités de transit des véhicules motorisés au sein d'un espace/quartier/flot urbain

Stationnement gênant place Saint Simplicie



Place Jean Moulin



Des besoins spécifiques en stationnement

En complément de l'offre de stationnement accessible à l'ensemble des usagers motorisés, la localisation des **places dédiées aux Personnes à mobilité réduite** (PMR) constitue un enjeu important pour l'accessibilité et l'inclusivité des espaces publics.

Chaque parking en ouvrage est pourvu de places de stationnement pour les PMR. Sur les 550 places présentes sur la ville de Metz, la **couverture spatiale** du centre-ville est **satisfaisante**. Certaines rues/secteurs sont toutefois dépourvus de places PMR (Les Îles, Outre-Seille).

12 emplacements dédiés au stationnement des cars de tourisme sont disponibles dans le centre-ville (square Gallieni, gare, Porte des Allemands, quai du Rimport). Une vingtaine de places, à proximité du centre-ville (Saint-Symphorien, Bliiida, Amphithéâtre), viennent compléter l'offre, tout comme **la quinzaine d'arrêts de cars limités aux opérations de dépose et reprise des voyageurs** (secteur gare, Saint-Thiérbault, square Gallieni, secteur Comédie). Parfois peu visibles, certains emplacements sont peu adaptés au stationnement longue durée et peuvent être **source de nuisances ou de conflits d'usages**.

Enfin, au-delà de l'offre de stationnement motorisée, l'hypercentre messin est

également pourvu de **stationnement vélos**. Bien que la densité d'équipements y soit la plus importante de l'Eurométropole, **le nombre d'arceaux y demeure insuffisant et le maillage spatial peut être complété**.

De même, l'offre actuelle de stationnement vélo souffre d'un **manque d'attractivité et de diversité des équipements**, pour répondre à l'ensemble des usages et besoins (longue durée, résidentiel, vélos cargos, sécurité, etc.).

Très peu de stationnements vélos publics disposent de protection contre la pluie ou de système de fermeture garantissant une meilleure sécurité contre le vol. (cf. carte « offre/demande stationnement vélo » dans la partie cyclabilité).

Une mutation des usages à considérer

Par ailleurs, l'affirmation de certains usages (autopartage, covoiturage, vélo) et l'émergence de **nouvelles motorisations** (hybride, électrique, etc.) **nécessitent de repenser l'offre de stationnement**.

À ce titre, **15 emplacements sur voirie dédiés à l'autopartage**, gérés par la société Citiz, parsèment ou jouxtent le centre-ville.

La pratique du covoiturage, longue et courte distance, est également **en essor**. Cependant, aucun espace dédié (lieu de **dépose et rendez-vous**) n'est matérialisé ou organisé dans le centre-ville. Par sa

proximité avec l'échangeur autoroutier et du pôle d'échange multimodal, **la place du Roi George est identifiée comme lieu de rencontre informel par les covoitureurs** longue distance. Le secteur Saint-Symphorien présente, quant à lui, un fort intérêt pour le covoiturage, notamment de courte distance.



LES DOCUMENTS RESSOURCES EN MATIÈRE DE STATIONNEMENT :

- ◆ PAVE ?
- ◆ Programme Interlud ?
- ◆ Schéma directeur des infrastructures de recharge des véhicules électriques
- ◆ Journal du stationnement AGURAM
- ◆ Guide recommandations CEREMA ?

LOGISTIQUE, GESTION DES DÉCHETS : UN PLATEAU PIÉTONNIER « SOUS PRESSION »

QUELQUES DONNÉES-CLÉS

16 % des 33 549 établissements économiques de l'Eurométropole sont concentrés sur le centre-ville de Metz, soit environ 1 % du territoire.

Le centre-ville de Metz représente 14 % des 123 300 mouvements hebdomadaires (livraisons et enlèvements de marchandises) recensés à l'échelle de l'Eurométropole.

Le secteur piétonnier messin est celui subissant la plus forte pression logistique et notamment les rues du Palais, de la Tête d'Or, Serpenoise et En Fournirue.

Les achats en ligne des ménages génèrent également un nombre important de mouvements en centre-ville (coursiers, livreurs à vélo ou en camionnette, points relais) mais ceux-ci sont difficilement quantifiables.

Source : Interface Transport - données SIRENE 2019 et modélisation Freturb

Des besoins spécifiques en stationnement

Le centre-ville messin est la « première zone d'activités commerciales » de la métropole. Toutefois, l'organisation de la logistique urbaine en hypercentre reste à construire.

Les problèmes liés à la logistique et à la livraison sont principalement concentrés sur le plateau piétonnier, conséquence directe d'une **forte densité d'activités économiques dans un espace contraint :**

encombrement, conflits d'usages des espaces publics, nuisances et dégradation de la qualité du cadre de vie.

Bien que la question de la livraison des marchandises soit stratégique pour garantir l'attractivité de ce pôle économique majeur, il est indispensable de **préserver la qualité du cadre de vie des résidents et des actifs du cœur métropolitain.**

Gestion du dernier kilomètre et développement d'une logistique durable

L'évolution des modes de consommation (e-commerce, livraisons en points relais ou à domicile) accentue certains besoins sur l'espace public (zones d'attente des livreurs, bornes de récupération de colis) qui sont difficilement quantifiables.

Pour favoriser une logistique plus durable sur le centre-ville, l'Eurométropole, la Ville de Metz et La Poste ont signé une convention qui se traduit par la mise en place d'une plateforme logistique rue Theillard de Chardin (Metz-nord) **permettant d'opérer sur le dernier kilomètre.**

Lancée par l'Eurométropole, la démarche Interlud aboutira à la définition d'un plan d'action pour **développer une logistique urbaine plus durable** (réglementation, organisation de la logistique, évolution des flottes, etc.).

Enfin, la Zone à faibles émissions de mobilité, devant être effective au 1^{er} janvier 2025, renforcera ce dynamisme dans le périmètre retenu.

Des enjeux spécifiques concernant la cyclologistique

L'essor récent des plateformes de commande à domicile (coursiers, livreurs) a généré un accroissement des cyclistes dans le plateau piétonnier, tout comme l'émergence d'activités professionnelles de cyclologistiques (La Poste, les coursiers de Metz, commerçants de l'hypercentre, autoentrepreneurs, etc.)

Face à l'accroissement de ces flux et des engins de déplacements personnels motorisés, une **nouvelle réglementation limitant les déplacements de l'ensemble des usagers à 10 km/h** sur l'hypercentre piétonnier, est entrée en vigueur en 2021.

Ce phénomène risque de s'intensifier dans les années à venir avec la mise en service de la future ZFE. La gestion de la desserte du dernier kilomètre, notamment pour les livraisons, est étudiée dans le cadre de la démarche Interlud.

Ces changements doivent être anticipés et accompagnés pour réduire les conflits entre usagers et sécuriser la cohabitation entre piétons, vélo, EDPM et livreurs, en périodes de forte affluence notamment.



ZOOM SUR LE PROGRAMME INTERLUD

Face aux enjeux environnementaux et de maîtrise de l'énergie et dans une optique d'améliorer la gestion des flux de marchandises en ville, l'Eurométropole de Metz s'est engagée dans la démarche Interlud qui vise à promouvoir une logistique urbaine durable.

Sur la base d'un diagnostic et d'une phase de concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués (commerçants, transporteurs, grossistes, etc.), une charte de logistique urbaine est établie intégrant un plan d'actions portant sur différents leviers (planification, réglementation, etc.).



Gestion des déchets : réduire l'encombrement et les nuisances

La gestion des déchets sur le centre-ville, et notamment le plateau piétonnier, concentre de nombreux enjeux pour la qualité de cadre de vie ainsi que l'attractivité commerciale et touristique.

Différents types de collecte des déchets existent :

- ◇ Point d'apport volontaire aérien (PAVA) ;
- ◇ Point d'apport volontaire enterré (PAVE) ;
- ◇ Collecteurs individuels ;
- ◇ Points de regroupement sur l'espace public ;
- ◇ Bornes aériennes (renouvellement programmé).

Sur l'ensemble de l'Eurométropole, l'objectif de conteneurisation est atteint à 90 %. Les 10 % restant concernent le centre-ville de Metz.

En 2021, les élus métropolitains ont opté pour un scénario « 100 % apport volontaire »

sur l'hypercentre messin³. L'objectif est de réduire au maximum la visibilité des déchets sur le centre-ville et les nuisances pour les riverains, mais également d'optimiser la collecte des déchets (présence des camions) notamment le soir dans les secteurs animés (terrasses).

En vue de créer « une ceinture PAVE » autour du plateau piétonnier d'ici 2026, plusieurs sites potentiels d'implantation de point d'apport volontaires sur l'espace public sont identifiés.

En complément de la conteneurisation, d'autres moyens sont mobilisables : point de regroupement, borne aérienne, local intégré dans un bâtiment. En parallèle, les circuits de collecte des déchets sont revus et optimisés.

³ « Feuille de route » validée avec l'Unité départementale de l'architecte et du patrimoine (UDAP/ABF)



LES DOCUMENTS RESSOURCES EN MATIÈRE DE LOGISTIQUE/GESTION DES DÉCHETS :

- ◇ Programme Interlud ;
- ◇ Préconisations du pôle Propreté Urbaine Ville de Metz relatives aux nouveaux aménagements ;
- ◇ Feuille de route « création ceinture PAVE centre-ville » ?

ZOOM SUR L'OBTENTION DE LA 5E ÉTOILE DU LABEL « ÉCO-PROPRE »

En juin 2022, la Ville de Metz a reçu la 5e étoile du label « Éco-propre » décerné par l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVUP).

Cette distinction récompense une politique volontariste globale structurée autour de six axes :

- 1/ La propreté, un enjeu de proximité avec les usagers ;
- 2/ Collecte des déchets, une coopération active avec la métropole ;
- 3/ La ville, un espace public à protéger ;
- 4/ Les incivilités, une lutte collective ;
- 5/ Le développement et l'innovation durable, une ambition humaine et technologique à partager ;
- 6/ La qualité de l'espace public, un suivi nécessaire.



Encombrement place de la Laïcité



Encombrement rue Tête d'Or

ENJEUX MARCHABILITÉ



RENFORCEMENT ET SÉCURISATION DE LA PLACE DU PIÉTON

Rééquilibrage modal des espaces publics

Amélioration des continuités et du confort de la marche (espace dédié, assises, eau, sanitaires, poubelles, aires de repos, aires de jeux, signalétique, végétalisation, etc.)

Lisibilité et visibilité des itinéraires piétons

Traitement des coupures urbaines (carrefours, traversées, etc.)

Sécurisation aux abords d'établissements publics spécifiques (EHPAD, écoles, résidences autonomie)

Réduction des poches de stationnement présentant un potentiel d'évolution

Accompagnement, sensibilisation et promotion sur les co-bénéfices de la marche (santé-environnement)

Limitation des situations illicites de recharge de véhicules électriques en façade de bâtiment (sécurité et accessibilité piétons)

COHABITATION ET ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE AU CŒUR DE VILLE

Apaisement de la circulation (cf. partie circulation)

Affirmation du caractère piétonnier de l'hypercentre (aire piétonne)

Réduction des conflits avec les cyclistes et engins de déplacements personnels motorisés

Affirmation des portes d'entrée du plateau piétonnier

Amélioration des liaisons stratégiques d'accès au plateau piétonnier depuis les quartiers adjacents

Renforcement de l'articulation entre itinéraires piétons et réseau de transports collectifs

ENJEUX CYCLABILITÉ



SÉCURISATION ET RENFORCEMENT DES DÉPLACEMENTS VÉLO

Poursuite du déploiement d'un maillage d'aménagements cyclables intercommunaux

Amélioration de la qualité des aménagements cyclables (continuité, capacité, maillage, attractivité, etc.)

Lisibilité et visibilité des itinéraires cyclables

Extension et diversification des stationnements vélos

Développement d'un écosystème vélo (sas vélo, cédez-le-passage au feu, bornes de réparation, intermodalité, etc.)

Encouragement de l'ensemble des pratiques cyclables et de tous les profils d'usagers

COHABITATION ET PRIORISATION DES MODES ACTIFS

Apaisement de la circulation (cf. partie circulation)

Réduction de l'insécurité ressentie à vélo sur les espaces partagés

Réduction des conflits piétons et cyclistes/EDPM au sein du plateau piétonnier

Accompagnement, sensibilisation et formation à l'ensemble des usagers au partage de la route

Amélioration des espaces de transitions entre les différents modes de déplacements (pôles multimodaux et intermodaux)

ENJEUX TRANSPORTS COLLECTIFS

ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE AU RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Poursuite de la mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite aux arrêts voyageurs et sur toute la chaîne du déplacement de l'utilisateur

Extension du périmètre d'influence et de chalandise à pied aux arrêts voyageurs

Amélioration du confort et des informations aux arrêts voyageurs

Sécurisation de la cohabitation entre le matériel roulant et les piétons, au droit des arrêts et traversées

Renforcement du jalonnement piétonnier entre les principaux pôles d'échanges (gare, Roi George) et l'hypercentre messin

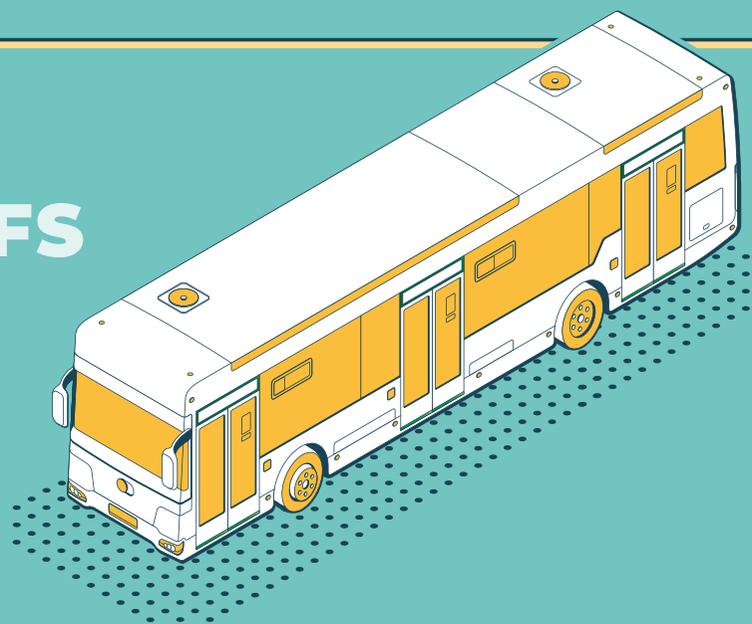
VITESSE COMMERCIALE ET CONFORT DE PARCOURS

Renforcement de l'usage des transports collectifs dans l'accès à l'hypercentre

Garantir la vitesse commerciale (régularité, priorité, exclusivité bus sur les voies TCSP)

Traitement des conflits d'usage (stationnement VP, véhicules de livraison de marchandises, vélos, etc.)

Renforcement/développement des liaisons transversales inter-quartiers/inter-communes afin de soulager les sections centrales d'une partie du trafic



DÉVELOPPEMENT DE L'INTERMODALITÉ

Accessibilité et diffusion piétonne

Développement de pôles multimodaux, avec un « bouquet mobilité » (offre de stationnement, emplacements covoiturage, autopartage, bornes de recharges, offre de transports collectifs, arrêts aménagés, itinéraires piétons et vélos, sécurité, confort, signalétique, etc.)

Favoriser le report sur les PEM et parkings de rabattement du réseau Le Met' (signalétique, information, etc.)

Alliance des transports collectifs et de la marche/vélo afin de mixer les expériences : multiplication des choix d'itinéraires, proposition d'environnements inédits sur le parcours emprunté

ENJEUX CIRCULATION



APAISEMENT DE L'ESPACE URBAIN

Rééquilibrage du partage modal des espaces publics, au profit des modes actifs et des transports collectifs

Hiérarchisation des voies et vitesses de circulation en adéquation avec les fonctions attribués/usages souhaités

Réduction du trafic routier sur certains axes

Dissuasion du transit et des échanges inter-quartiers pour les modes motorisés (plan de circulation)

Sécurisation de l'ensemble des déplacements, avec une attention particulière portée aux abords des zones sensibles (pôles générateurs de trafics piétons type école, etc.)

MAINTIEN ET RENFORCEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ DE L'HYPERCENTRE

Accessibilité multimodale renforcée à l'hypercentre

Développement de micros-pôles d'échanges multimodaux (offre de stationnement, emplacements covoiturage, bornes de recharges, offre de transports collectifs, arrêts aménagés, itinéraires piétons et vélos, etc.) reliés à l'hypercentre

Priorisation des modes actifs dans les échanges inter-quartiers internes aux secteurs et en rabattement sur les pôles d'échanges TC

Extension des boucles de desserte d'accès aux parkings (plan marguerite)

ENJEUX STATIONNEMENT

CONSOMMATION ET PARTAGE D'ESPACES PUBLICS

Rééquilibrage des modes de déplacements sur l'espace public

Emplacements et durée de stationnement adaptés à la fonction de la voie et à son usage

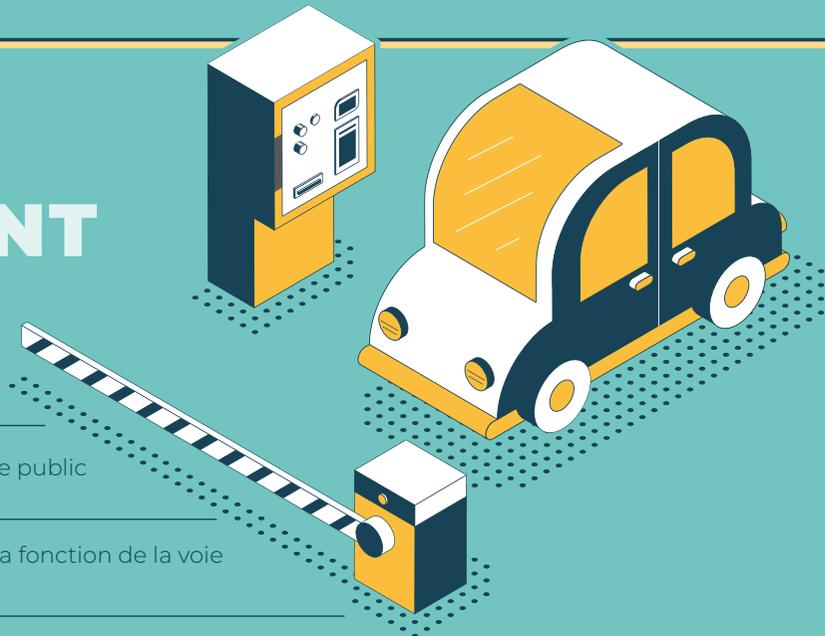
Réduction du nombre de places sur voirie au « strict nécessaire » et à la réglementation

Requalification et évolution des parcs de surface

ADAPTATION DE L'OFFRE DE STATIONNEMENT AUX ENJEUX DE MOBILITÉ DE DEMAIN

Développement de modes alternatifs (bornes de recharge, autopartage, vélo, etc.)

Amélioration des modalités de paiement/informations



LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Végétalisation des parkings/ombrière

Désimperméabilisation

Revêtements à albédo élevé (ciment, béton désactivé, tuiles en argile, etc.)

ACCÈS RIVERAINS ET COMMERCIAUX

Continuer d'attirer des habitants en centre-ville

Alimenter la dynamique commerciale

Inciter au report modal

ENJEUX LOGISTIQUE

RÉDUCTION DES TRAFICS MOTORISÉS EN HYPERCENTRE ET SES IMPACTS POSITIFS

Moindre congestion aux heures d'ouverture du plateau

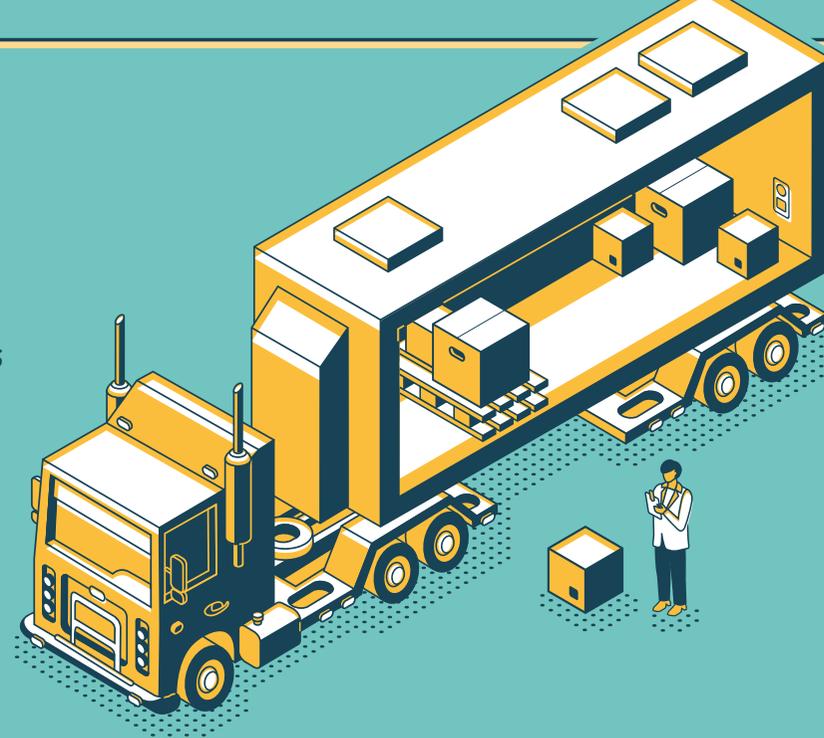
Réduction des émissions de polluants, bruit, etc.

Sentiment d'insécurité amoindri des usagers piétons et cyclistes

DÉVELOPPEMENT DE LA CYCLO-LOGISTIQUE

Création de synergies avec les acteurs privés

Accompagnement de la transition décarbonée pour la gestion du dernier kilomètre



OPTIMISATION DE L'USAGE DES ESPACES PUBLICS ET DE CERTAINS BÂTIMENTS

Intégration de la logistique et des nouveaux modes de livraison (vélo cargo, etc.) /nouvelles pratiques (livraison domicile) dans la requalification des espaces publics

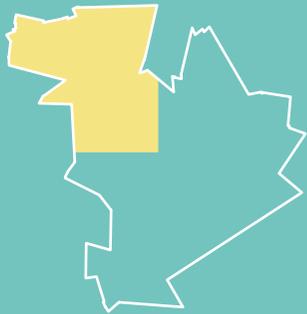
Intégration de nouveaux espaces logistiques dans des bâtiments/zones permettant de réorganiser la logistique de l'hypercentre (plateformes de redistribution et micro-hub logistique)

Traitement des conflits d'usage avec les livraisons sur l'espace publics

Réutilisation des espaces de stationnement dédiés actuellement aux livraisons

NATURE EN VILLE, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

CHIFFRES & DONNÉES CLÉS



1/4

de la superficie de la ville est occupé par des espaces naturels, agricoles et forestiers

=

1 000 ha



625 ha

espaces
verts



≈23 000

arbres dans les parcs
et promenades

Source : publication « Metz ville jardin »

“ En 2022, Metz a obtenu le label « **Ville amie des aînés** » niveau platine et met en œuvre un Plan d'action à destination des seniors pour la période 2023-2025 ”

Source : Rapport de la Commission Communale pour l'Accessibilité - 2022

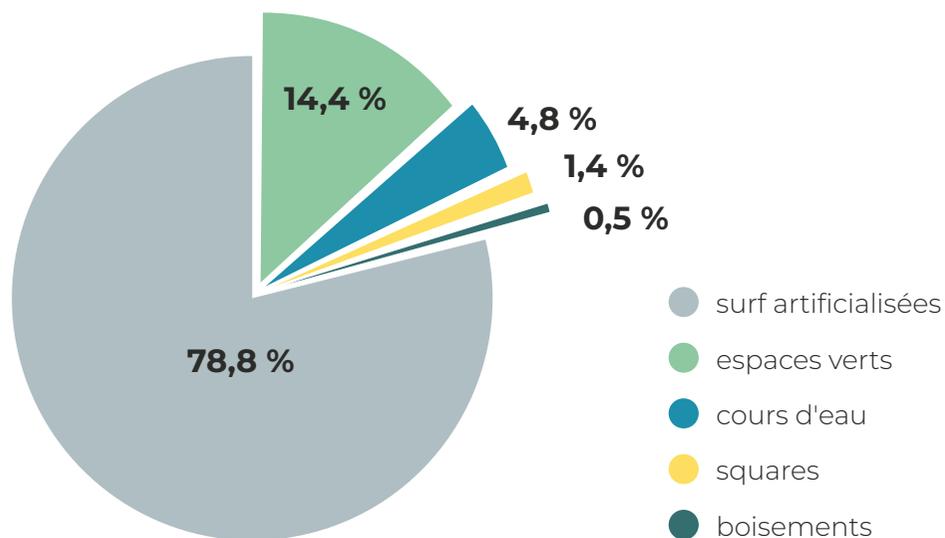
PLACE DE LA NATURE EN CENTRE-VILLE : DES SITUATIONS CONTRASTÉES

Milieus naturels et semi-naturels

Les espaces naturels et semi-naturels couvrent environ 27 % du périmètre du plan guide, on recense environ :

- ◇ 14 % d'espaces verts (36 ha)
- ◇ 4,8% de surface en eau (12 ha)
- ◇ 1,4 % de squares (3,5 ha)
- ◇ 0,5 % de boisement et ripisylve (1,3 ha)

Répartition de l'occupation du sol



Metz ville jardin - État des lieux

OCCUPATION DU SOL

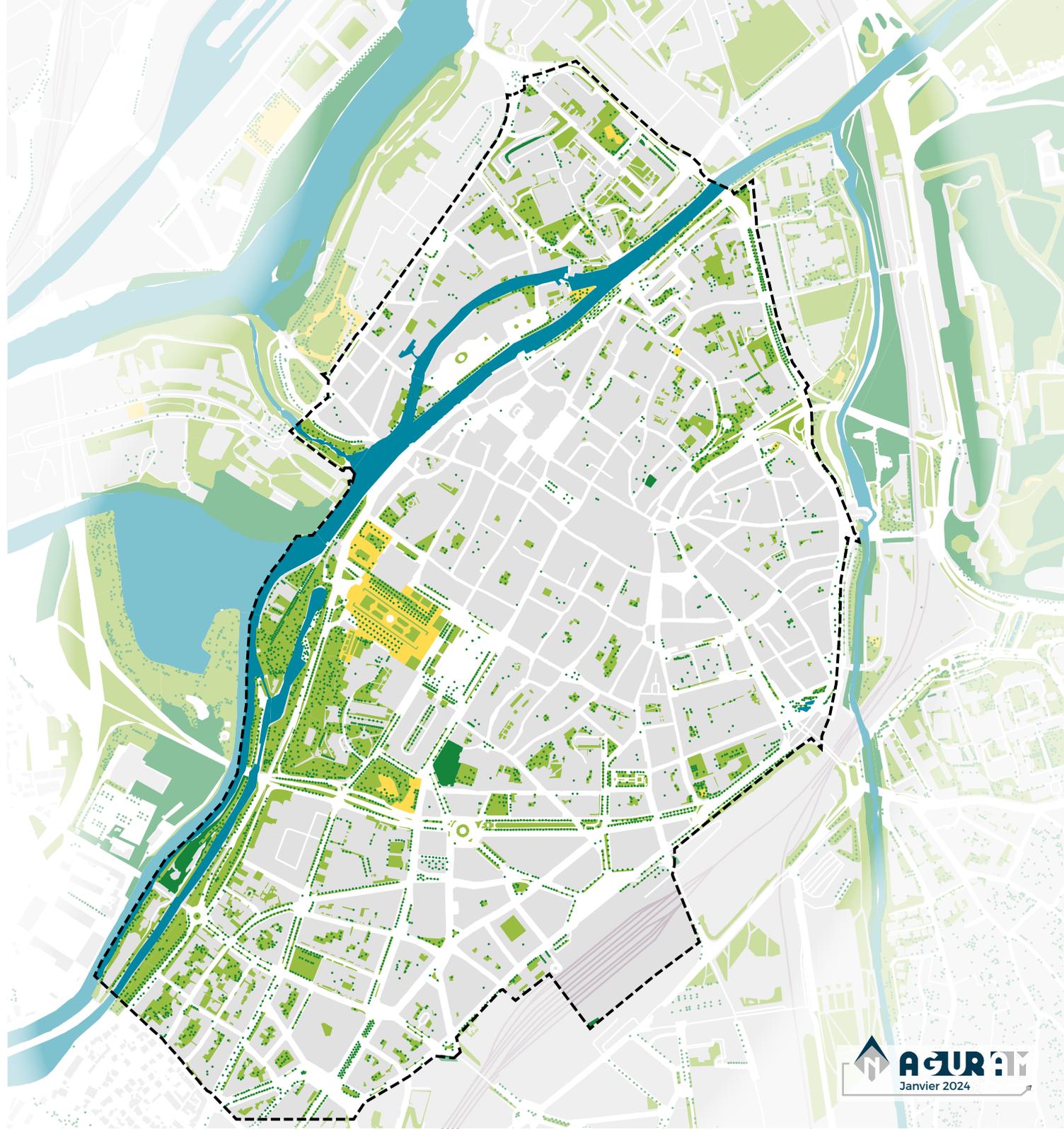


 Périmètre

Typologie

-  Arbre
-  Boisement
-  Espace vert
-  Square
-  Cours d'eau & plan d'eau

Sources : IGN, ville de Metz, AGURAM



Concernant les usages de ces espaces, on compte :

- ◇ 13 ha de parcs et espaces verts aménagés accessibles au public, composés de nombreux jardins (Boufflers, Fabert, Tanneurs, Bernard-Marie Koltès, etc.), squares (Galliéni, Giraud) ou encore le parc du Grand Séminaire ;
- ◇ 10 ha d'espaces verts publics non aménagés ou à vocation paysagère ;

- ◇ 17 ha d'espaces verts privés ou cœurs d'îlot au niveau des jardins de l'évêché (Rempart Saint-Thiébauld), du presbytère Saint-Vincent (les Îles) ou encore dans le quartier des villas (Nouvelle-ville).

Ces espaces forment un réseau dense, aux ambiances variées, principalement présent au sud-ouest et au nord-est du centre-ville.

Jardins de l'évêché (rempart Saint-Thiébauld)



Cœur d'îlot rue Migette



ZOOM SUR L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Les zones humides, entre milieux terrestres et aquatiques, abritent souvent une **biodiversité riche**. Elles remplissent également de **nombreuses fonctions** comme la régulation de la ressource en eau, l'épuration de l'eau, ou encore la prévention des crues, en retenant l'eau comme des éponges. De nombreuses zones humides ont été détruites par les activités humaines. Aussi, elles font désormais l'objet d'une attention particulière.

Un inventaire des zones humides a été réalisé sur le territoire de l'Eurométropole en 2022 par l'agence DCI Environnement.

Pour le centre-ville de Metz, **seuls les secteurs situés le long de la Moselle et de la Seille présentent des zones humides effectives**. Elles concernent par exemple le parc de la Cavalerie et la promenade du Saulcy (hors périmètre d'étude) sur les bords de la Moselle, et la promenade des remparts le long de la Seille, entre le secteur Ranconval et la confluence avec la Moselle.

Metz ville jardin - État des lieux

PARCS, JARDINS ET ESPACES VERTS

Parcs et espaces verts publics aménagés :

regroupent les parcs publics aménagés et les parcs privés accessibles au public, comme les Jardins du Grand Séminaire.

Espaces verts publics non aménagés ou à vocation paysagère :

regroupent des espaces végétalisés peu équipés, sans chemins ni bancs, comme le Square Soeur Hélène ou les grands alignements d'arbres.

Espaces verts privés - cœurs d'îlot :

regroupent les espaces végétalisés privés, non accessibles au public, comme les jardins des particuliers.

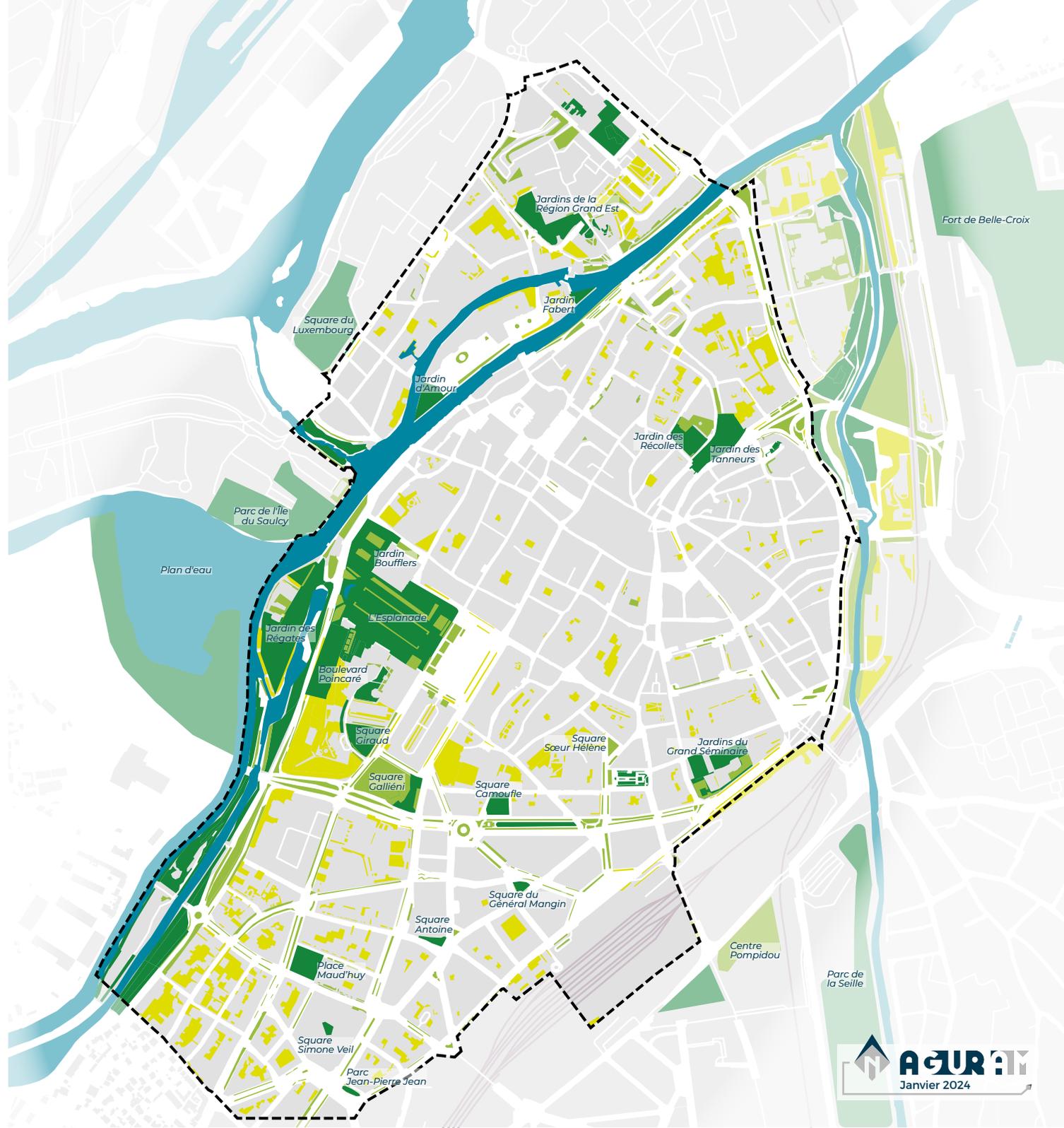
0 250 500
m

○ Périmètre

Typologie

- Parcs et espaces verts publics aménagés
- Espaces verts publics non aménagés ou à vocation paysagère
- Espaces verts privés - cœurs d'îlot

Sources : IGN, ville de Metz, AGURAM



Un patrimoine arboré structurant

4 565 arbres isolés ou arbres d'alignement sont comptabilisés sur le périmètre d'étude (hors boisement).

Plusieurs alignements d'arbres structurants sont présents avenues Foch/ de Lattre de Tassigny/de Nancy/rues de Verdun, François de Curel, Haute-Seille, boulevard Paixhans, quais du Rimport/ Félix Maréchal.

Sur la base d'environ 40 m² par arbre (surface de recouvrement de 7 m de diamètre environ), la canopée en centre-ville est estimée à une superficie de près de 20 ha¹, soit environ 8 % du périmètre de Plan Guide.

Par ailleurs, 66 arbres remarquables sont identifiés (sur le périmètre du PGEP) comme un marronnier d'Inde vieux de

plus de 100 ans au niveau du rempart Saint-Thiébauld, ou encore un chêne pédonculé d'environ 200 ans dans le jardin Boufflers.

Au sein du tissu urbain, certains arbres [...] se démarquent ou s'individualisent comme des éléments marquants du paysage urbain. Ils participent à l'identité de la ville et à l'animation des lieux, constituent des points de repère, agrémentent qualitativement les espaces libres et représentent un symbole fort de la présence de la nature dans la ville dense.²

¹ 4 565 arbres X 40 m² = 182 600 m² + 12 666 m² de boisement et ripisylve soit environ 195 300 m² au total.

² PSMV – rapport de présentation / carte des arbres alignements remarquables

Alignement d'arbres Quai Félix Maréchal



Chêne pédonculé de 200 ans - Jardin Boufflers



ZOOM SUR LE PLAN CANOPÉE DE STRASBOURG

La Ville de Strasbourg considère que son indice de canopée est d'environ 26 % et s'est fixé pour objectif d'atteindre les 30 % en 2050 (www.strasbourg.eu). Bien qu'il existe une très forte disparité selon les quartiers, la Ville de Strasbourg précise bien que cet indice concerne la globalité de la ville. Le chiffre indiqué ci-dessus pour Metz concerne le quartier du centre-ville, le plus minéral. L'indice de canopée n'est pas encore connu sur l'intégralité de la ville, mais a été estimé, pour les quartiers de Plantières-Queuleu et Magny, dans le cadre de l'étude de renforcement de la trame urbaine messine menée par l'AGURAM pour la Ville, à plus de 22 % pour chacun de ces quartiers. Ces chiffres sont à prendre avec précaution car les méthodologies employées peuvent varier d'un territoire à l'autre.

Un hypercentre minéral à la végétation ponctuelle

Caractérisé par une morphologie urbaine dense et compacte, **l'hypercentre messin regroupe les ensembles urbains les plus minéraux** (vieille-ville, Saint-Martin, Les Îles). Quelques arbres et alignements y sont toutefois présents (place Saint-Jacques, rue Haute-Seille) ainsi que quelques cœurs d'îlot végétalisés, majoritairement privés (rues Parmentiers et des Huilliers/rue Châtillon).

Les espaces publics structurants de l'hypercentre sont essentiellement minéraux (place d'Armes, place du marché, place de la Comédie, place Saint-Louis)

tout comme les **axes du plateau piétonnier** (rue Serpenoise, rue des Clercs, En Fournirue, rue de la Tête d'Or). Héritage de leur conception initiale, les principales places du centre-ville sont dépourvues de végétation en pleine-terre. Des arbres en pots y sont régulièrement installés afin d'apporter un complément à la végétation présente sur les espaces interstitiels, tout en évitant les contraintes liées aux fouilles archéologiques en cas d'excavation. Par ailleurs, ces lieux sont parfois très utilisés à certaines périodes de l'année, comme la place Saint-Louis lors du marché de Noël.

Végétation place Saint-Jacques



Alignement d'arbres rue Haute Seille



Rue de la Tête d'Or



Place Saint-Louis



Rue des Clercs



En Fournirue



Rue du Faisan



Rue du Lancieu



En périphérie de l'hypercentre, **d'autres ensembles urbains présentent un profil minéral**. C'est notamment le cas du quartier Outre-Seille, ancien faubourg artisanal à la morphologie médiévale préservée, et du quartier Impérial, dont les cœurs d'îlots sont quasiment tous bâtis ou imperméabilisés, ou encore la place Charles de Gaulle (parvis gare de Metz-ville).

Une nature davantage présente et parfois mise en scène dans les espaces péricentraux

Sur les espaces péricentraux, la végétation est plus présente. On y trouve les bords de Seille avec une ripisylve assez dense présentant des essences caractéristiques des bords de cours d'eau (Saule sp. Frêne commun, Erable sycomore, Erable champêtre, etc.), des espaces verts emblématiques comme le jardin Boufflers, l'Esplanade ou le square Camoufle.

Ces espaces « verts » ont principalement été aménagés après 1870 lors de la période d'Annexion. Metz « ville jardin » est l'héritage remarquable du patrimoine horticole lorrain du XIXe siècle.

Les principaux secteurs et ensembles urbains concernés sont la Citadelle, la colline Sainte-Croix, le Pontiffroy et le quartier des Villas.

Des espaces de nature à proximité immédiate du centre-ville constitutifs de la couronne verte et bleue du cœur métropolitain

La ville de Metz s'inscrit au cœur d'une **trame verte et bleue métropolitaine** composée de vastes espaces boisés, de milieux thermophiles, de grandes continuités humides et aquatiques et d'ensembles prairiaux. Une centaine de réservoirs de biodiversité ont été recensés, couvrant environ 7 000 hectares. De nombreuses chauves-souris trouvent abris dans certains ouvrages militaires notamment.

Le centre-ville de Metz est plus particulièrement concerné par les continuités aquatiques et forestières de la Moselle et de la Seille. Bien que le lit de la Moselle soit très artificialisé et que la Seille ait préservé un caractère plus naturel avec une végétation rivulaire bien présente, on parle couramment de **couronne verte et bleue**.

Les continuités s'appuient notamment sur les alignements d'arbres liés à certaines infrastructures de transport (avenues Joffre et Foch par exemple) renforcés par plusieurs espaces verts en « pas japonais » (jardin du Palais du Gouverneur, square Camoufle et jardins du Grand Séminaire). Les alignements d'arbres qui agrémentent le boulevard Paixhans forment également une continuité verte,

prolongée au niveau de l'entrée de la rue des Tanneurs et vers la promenade des Remparts.

Ces continuités vertes sont identifiées dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur.

Enfin, le centre-ville bénéficie d'une proximité avec des grands espaces verts très prisés des habitants :

- ◇ berges de la Moselle, plan d'eau et île du Saulcy
- ◇ square du Luxembourg
- ◇ berges de la Seille et promenade des Remparts
- ◇ jardins Jean-Marie Pelt/parc de la Seille
- ◇ jardin botanique sur le ban communal de Montigny-lès-Metz

Documents ressources/références

- Metz ville jardins - 2021
- Guide pratique des arbres remarquables de Metz – juillet 2017
- Inventaire des zones humides Eurométropole de Metz (DCI environnement)
- Charte de l'arbre ville de Metz
- Charte de l'arbre Eurométropole de Metz



QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Qualité de l'air et exposition aux polluants atmosphériques

En France, ce sont près de 40 000 décès par an qui sont attribués à l'exposition des populations aux polluants atmosphériques. Ce chiffre s'élève à 4 millions à l'échelle mondiale.

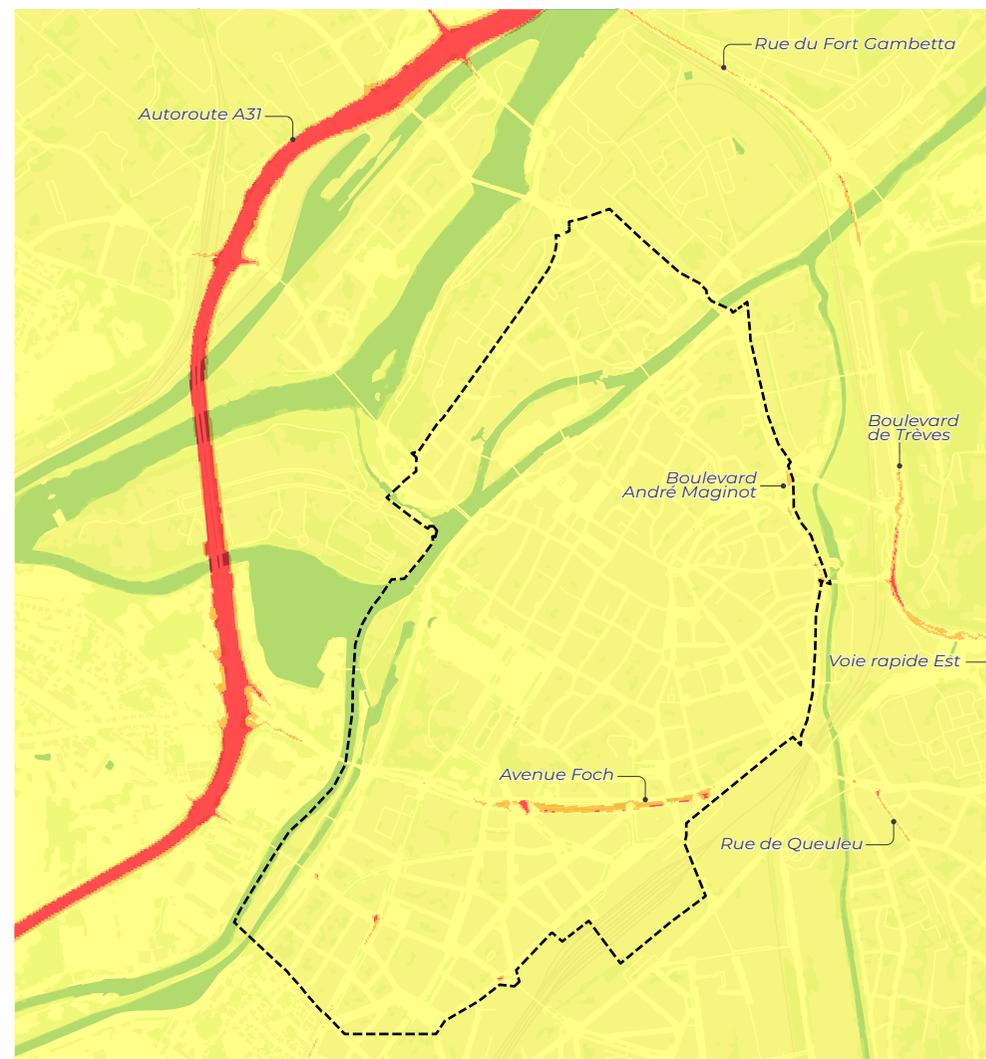
L'intégralité du centre-ville de Metz est en zone de dépassement des seuils de référence de l'OMS d'après les données produites par Atmo Grand Est sur les années

2016-2020. La dégradation de la qualité de l'air sur cet espace est associée à des risques importants pour la santé humaine.

Certains secteurs du centre-ville dépassent les seuils réglementaires définis par l'Union européenne, notamment l'avenue Foch, le boulevard André Maginot et l'avenue de Nancy, axes supportant des trafics routiers importants.



Metz ville jardin - État des lieux
QUALITÉ DE L'AIR 2015-2019



-  Périmètre
-  Zone en dépassement seuils OMS
-  Zone en dépassement réglementaire potentiel
-  Zone en dépassement réglementaire

Sources : carte stratégique air 2016-2020 (ATMO Grand Est)

0 250 500
m



Îlots de chaleur urbains

Le phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU) est une élévation des températures de l'air et de surface des centres-villes par rapport aux périphéries, particulièrement la nuit.

Ce phénomène a des impacts variés sur la santé, le bien-être des habitants, la «praticabilité» des espaces publics, les consommations énergétiques (climatisation), la résilience des infrastructures et les réseaux urbains et le maintien de la biodiversité animale et végétale en milieu urbain.

Lors de la canicule enregistrée en juillet 2019, la quasi-intégralité du centre-ville était concernée par un ICU supérieur à 3°C³. Seuls les secteurs de l'Esplanade, du jardin du Palais du Gouverneur et le nord du centre-ville présentaient un ICU un peu moins élevé (+2,5°C tout de même).



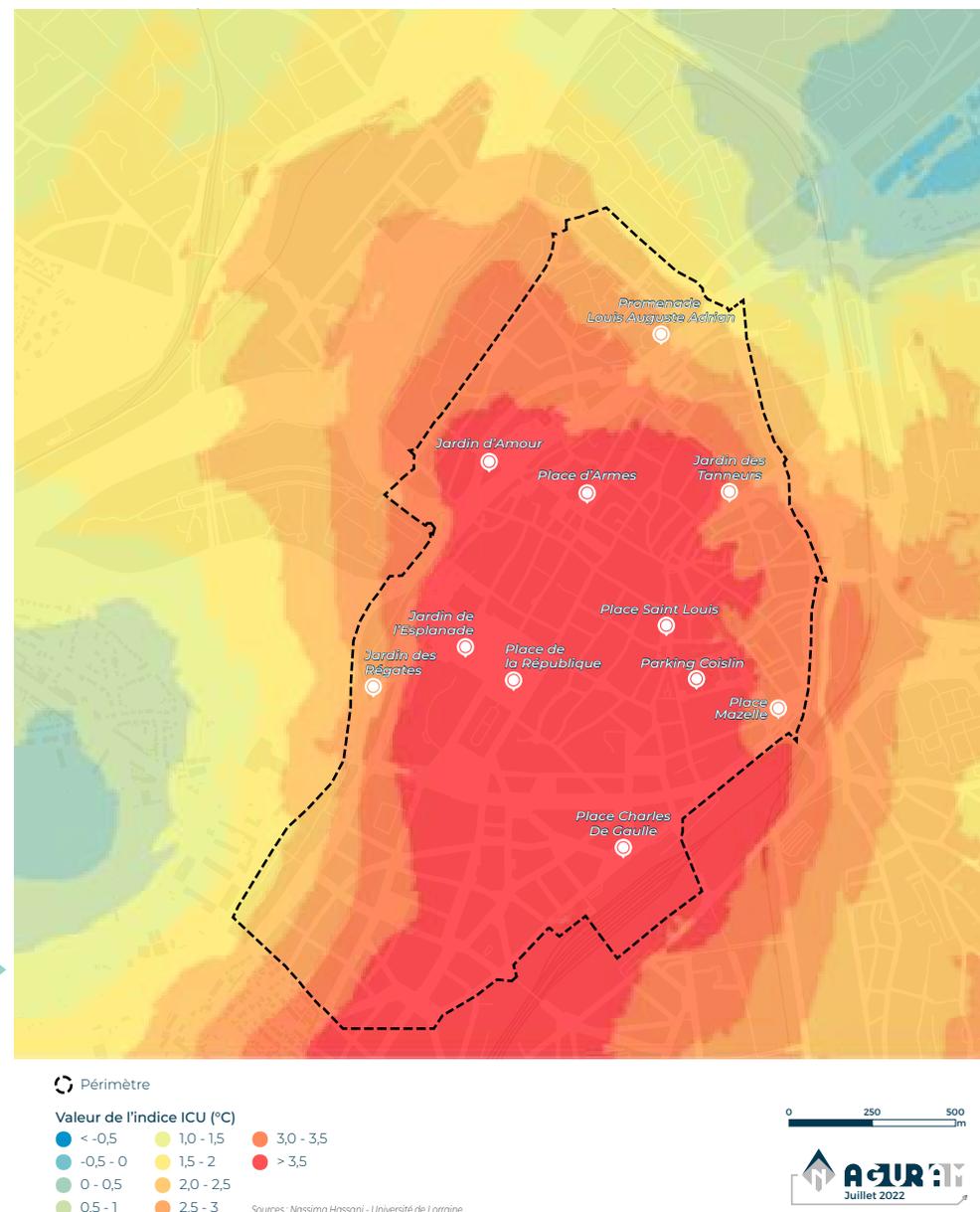
Parmi les secteurs les plus touchés, on trouve notamment :

- ◇ **l'avenue Foch**, bien que large et ombragée, le trafic routier y est dense ;
- ◇ **le parvis de la gare** (place Charles de Gaulle) et les rues adjacentes (rue Gambetta et François de Curel) ;
- ◇ **la place Coislin** (parking) ;
- ◇ **la place Saint-Louis, Mazelle, République, Roi-George et Philippe de Vigneulles** ;
- ◇ **les abords de la cathédrale** (places d'Armes, Jean-Paul II, marché couvert).

³ Par rapport à la station de référence située au niveau du Plateau de Frescaty. Source : thèse Nassima Hassani « Étude comparative de l'îlot de chaleur urbain dans un contexte de réchauffement climatique rapide : application aux villes de Casablanca et de Metz »

Lors de l'épisode caniculaire d'août 2020, le secteur le plus touché par un ICU (> 3,5°C) s'étend de la rue du Général Gaston Dupuis au sud, aux Trinitaires au nord et la rive droite de la Moselle à l'ouest, jusqu'à la rue des Huilliers à l'est. Il est centré sur la place de la République et les rues commerçantes (Serpenoise/rue des Clercs).

Metz ville jardin - État des lieux SPATIALISATION DE L'ÎLOT DE CHALEUR URBAIN - AOÛT 2020



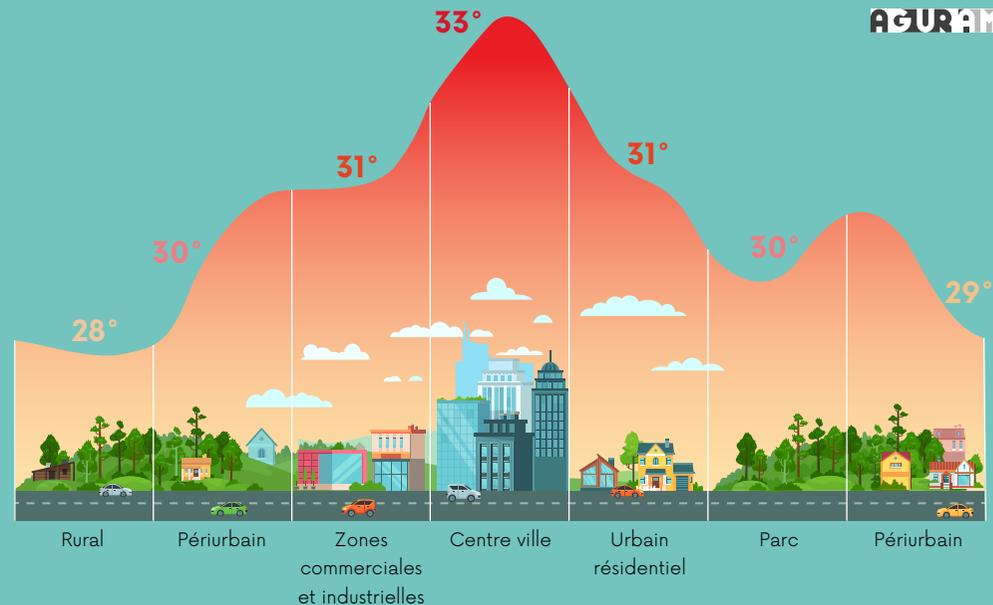
ZOOM SUR LA DÉSIMPÉRMÉABILISATION/VÉGÉTALISATION DES ESPACES PUBLICS

Le phénomène d'îlot de chaleur urbain est lié à plusieurs facteurs :

- ◇ les propriétés thermophysiques des matériaux utilisés pour la construction des bâtiments, des voiries et autres infrastructures ;
- ◇ l'occupation du sol (imperméabilisation, absence de végétation) ;
- ◇ la morphologie urbaine (voies de circulation importantes, « rugosité » urbaine diminuant la convection, etc.) ;
- ◇ le dégagement de chaleur issu des activités humaines (moteurs, systèmes de chauffage et de climatisation, etc.).

Des actions de désimperméabilisation et de végétalisation des espaces publics (plantation d'arbres notamment) permettent **d'améliorer le confort thermique des usagers** en périodes de fortes chaleurs. Le **choix de matériaux** (revêtements perméables de couleur claire) et la **présence de l'eau** (proximité d'un cours d'eau, fontaines ornementales rafraîchissantes et points d'eau potable) contribuent à améliorer les conditions de vie. L'accès aux **îlots de fraîcheur existants** (cheminements piétons, bancs, aires de jeux, etc.) peut également être valorisé.

Désimperméabilisation et végétalisation - partie basse de la rue des Jardins



*Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur permet une végétalisation des espaces publics sous conditions. « La végétation sur l'espace public permet d'atténuer les îlots de chaleur urbains en abaissant la température des surfaces minérales et de l'air ambiant par les effets d'ombrage et d'évapotranspiration. Elle permet également l'absorption du dioxyde de carbone, la filtration de particules fines, et constitue des biotopes pour la faune. Il convient lors des aménagements, **d'évaluer la juste place du végétal en fonction des lieux, d'adapter les essences et les modes de gestion aux milieux. [...] »***

Source : PSMV – rapport de présentation, p. 290

Plantations place de Chambre



Éclairage public, pollution lumineuse et trame noire

SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE (SDAL) DE LA VILLE DE METZ

L'éclairage des espaces publics (rues, places et espaces de nature en ville), mais également des bâtiments publics et patrimoniaux, contribue à la qualité du cadre urbain, au confort ainsi qu'à la sécurité des usagers. La mise en lumière des espaces participe à la création d'un langage et d'une identité aux différents espaces par des aménagements spécifiques et adaptés aux lieux (seuils et portes historiques, franchissements, cheminements et parcours).

Depuis 2013, la Ville de Metz met en œuvre un **Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL)** qui donne des préconisations sur l'ensemble de la ville et plus particulièrement sur le centre historique et la Nouvelle-ville.

Ce document de référence définit des modalités d'éclairage et de mise en lumière (ordinaire ou exceptionnelle) sur différents types d'espaces et de bâtiments :

- ◇ axes de circulations (grands axes, voies ordinaires) ;
- ◇ espaces et bâtiments publics ;
- ◇ espaces de nature en ville ;
- ◇ bâtiments patrimoniaux.

Face à la hausse des coûts de l'énergie, l'éclairage urbain des espaces publics est confronté à un enjeu de sobriété et de limitation de la consommation, tout en conservant une bonne qualité de service. Les nuisances de l'éclairage nocturne pour la biodiversité sont également bien connues et nécessitent d'éclairer au plus juste.

Depuis la création du SDAL, un abaissement du niveau d'éclairage de 50 % au milieu de la nuit a été opéré. Les voies ont été hiérarchisées dans le cadre du SDAL (voies principales, secondaires, ZAE) et pourraient faire l'objet d'actions spécifiques (extinction dans les ZAE à certaines heures par exemple).

POLLUTION LUMINEUSE ET TRAME NOIRE

L'éclairage public en milieu urbain induit une pollution lumineuse qui peut impacter la biodiversité.

Portée par l'Eurométropole de Metz, la création d'une « Trame noire » a pour objectif **d'identifier et de protéger les réseaux écologiques** peu ou pas soumis à la pression et à la fragmentation induite par la lumière anthropique.

Cette démarche vise à identifier et restaurer les espaces où la lumière impacte l'accomplissement du cycle de vie d'un maximum d'espèces (réservoirs de biodiversité), ainsi que la circulation des espèces entre les réservoirs (corridors écologiques).

La stratégie définie pour préserver la Trame noire métropolitaine vise notamment à répondre aux **enjeux écologiques via des travaux sur les points lumineux les plus impactants**, à rappeler le cadrage réglementaire existant (en particulier l'arrêté de 2018 relatif à la prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses) et à donner des éléments permettant d'intégrer la problématique de la Trame noire dans le PLUi.

Parmi les actions préconisées, on retrouve **l'extinction** (retrait du matériel d'éclairage, extinction une partie de la nuit ou allumage avec détection de présence), la **réduction de l'éclairage** et la **baisse de la température de couleur** pour privilégier les couleurs jaunes.

Des recommandations sont également faites pour les **parcs, jardins et chemins piétons** où l'extinction est à privilégier dans les espaces de nature en ville. Lorsque l'éclairage est nécessaire pour des raisons de sécurité, il peut être mis en place une détection de présence, de préférence sans veilleuses et en évitant d'éclairer directement la végétation. Les revêtements peuvent s'orienter vers des matériaux avec peu de réflexion de lumière.

Dans les **quartiers résidentiels**, l'extinction peut être envisagée certains jours de la semaine où l'activité nocturne est faible (dimanche par exemple) et la détection de présence peut utilement répondre aux besoins de sécurité. Un éclairage en « pas japonais » peut aussi être envisagé.



Illustration - © Dark Sky Lab

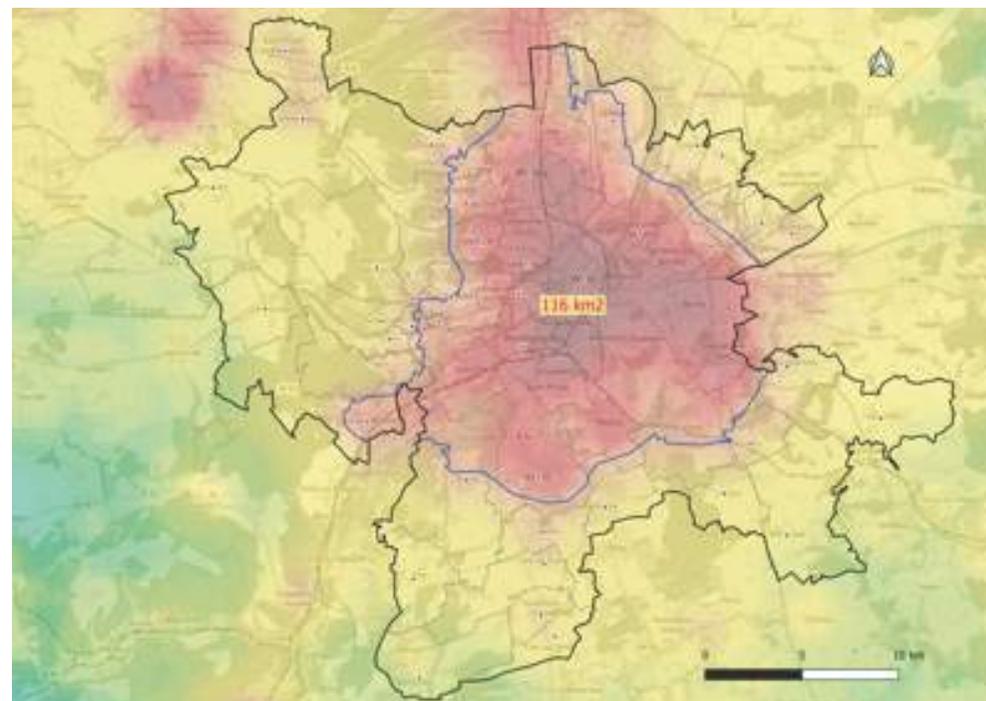
Dans tous les cas, la **sensibilisation** des habitants et usagers est importante pour éviter que les éclairages privés ne viennent compenser la réduction de l'éclairage public.

L'OAP Trame verte et bleue et paysage du PLUi de l'Eurométropole (en cours d'élaboration) reprend notamment ces éléments en indiquant que « l'éclairage sera adapté aux usages des espaces. Plusieurs techniques pourront ainsi être étudiées et mises en œuvre : réguler les périodes d'éclairage, abaisser l'intensité lumineuse, choisir de ne pas éclairer, travailler sur la température de couleur (inférieure à 3000 K pour toutes les nouvelles installations), concentrer le flux sur la zone à éclairer ».

Enfin, ces différentes actions permettent à la collectivité de diminuer ses dépenses liées à l'énergie (jusqu'à -41 % sur la facture d'énergie en cas d'extinction toute, ou une partie, de la nuit⁴.)

Il est donc nécessaire de définir une **articulation entre les enjeux liés à l'éclairage public et à la préservation d'une trame noire** contribuant à la préservation de la biodiversité en ville.

⁴Trame noire – Guide « Eclairer juste », Eurométropole de Metz - 2021



Gestion des eaux pluviales

Les données qui suivent sont issues de l'étude de diagnostic des exutoires et bassins versants urbanisés d'eaux pluviales de la métropole (IRH, 2010) et d'échanges avec le pôle Eau et Assainissement de l'Eurométropole (juillet 2022). Il n'existe pas d'études plus récentes pour le moment. Un Schéma directeur de gestion des eaux pluviales, le « plan pluie », est en cours d'élaboration (marché lancé en 2022 pour 18 mois d'étude).

La grande majorité du centre-ville de Metz présente un réseau d'assainissement unitaire : un seul réseau d'égouts collecte les eaux usées et les eaux pluviales pour les transporter jusqu'à la station d'épuration de La Maxe.

Le reste du centre-ville ancien est en réseau unitaire : les réseaux unitaires sont équipés de déversoirs d'orages, qui déchargent une partie de l'eau dans la rivière en cas de forte pluie. Les concentrations en polluants liés aux eaux usées et au ruissellement de la voirie sont relativement faibles car dilués, mais ce fonctionnement est responsable de pollution du milieu naturel.

Les secteurs Hôtel de Région – CAF – Police municipale, ainsi que Préfecture – Opéra-Théâtre sont, quant à eux, équipés de réseaux séparatifs dont l'exutoire est la Moselle.

ZOOM SUR LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES (GIEP)

La gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) consiste à valoriser les eaux pluviales au travers de l'aménagement des villes, plutôt que de les évacuer par les réseaux : noues, jardins de pluie, plans d'eau, toitures végétalisées, chaussées perméables, etc. La GIEP est aussi une des solutions pour s'adapter au dérèglement climatique par le développement de la nature en ville, la création d'îlots de fraîcheur, la recharge des nappes phréatiques. Les solutions mises en œuvre permettent également de limiter le risque d'inondation.

Le bassin de retenue de pollution de la place Mazelle (8 500 m³, 17 m de profondeur et 30 m de diamètre, géré par la régie Haganis) permet de stocker une quantité importante d'eau en cas de fortes pluies, puis de la refouler vers la station d'épuration pour y être traitée, une fois les réseaux en capacité de les transporter. Néanmoins, ce bassin collecte les eaux de pluie issues des quartiers de Plantières-Queuleu, Sablon, Nouvelle-ville et une partie du centre-ville ancien. Pour le secteur situé à l'arrière de la cathédrale, vers la rue Elie Bloch, les surverses s'écoulent dans la Moselle.

Par conséquent, **la déconnexion des eaux pluviales du réseau unitaire présente de forts enjeux**. Ceci est en particulier possible via la désimperméabilisation de certains espaces (places, rues, etc.) pour favoriser l'infiltration.

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR CONFORTER LA PLACE DE LA NATURE ET LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE EN VILLE

Des actions engagées de longue date

En plus du SDAL et de la GIEP, la Ville de Metz mène une politique volontariste pour améliorer le cadre de vie de la population et la qualité environnementale du territoire.

Les espaces verts sont mis à profit pour renforcer les services rendus par la nature en ville : accueil de biodiversité, amélioration du cadre de vie, îlots de fraîcheur, amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, etc. Pour offrir ces services, il est nécessaire d'aménager des espaces verts de qualité, diversifiés en essences et en strates, mais également accessibles au public lorsque cela est compatible avec la sensibilité des milieux présents.

Ainsi, la Ville de Metz s'est engagée depuis de nombreuses années dans une poli-

tique environnementale de gestion des espaces verts et des milieux naturels de la ville. La Ville s'est fixé un objectif de plantation de **3 000 arbres chaque année**.



© Ville de Metz, mars 2022

Depuis 2008, la **gestion « zéro pesticide »** a permis de réduire de 98 % l'utilisation de pesticides. En parallèle, la Ville a aussi mis en place une **gestion différenciée** des espaces verts consistant à moduler le degré d'entretien en fonction des usages et des caractéristiques de chaque site. Cette gestion permet de favoriser la biodiversité tout en rationalisant les coûts d'entretien.

La Ville a élaboré une **Charte de l'Arbre**, outil à destination des différents acteurs de l'aménagement, visant une bonne prise en compte des arbres dans les projets urbains. Elle évoque le patrimoine arboré dans son ensemble et met en valeur les arbres remarquables et les arbres d'avenir de son territoire. A noter que l'Eurométropole de Metz s'est également dotée d'une Charte de l'arbre afin d'étendre cette logique à l'ensemble des communes et acteurs de l'intercommunalité.

Lancé en 2019, le programme **« Je fleuris ma rue »** accompagne des porteurs de projets privés dans des opérations de végétalisation de pieds d'arbres, la création de bandes fleuries en pied d'immeubles ou encore l'installation de plantes grimpantes en façade. Plus de 70 opérations ont été réalisées sur la ville de Metz dont une cinquantaine au centre-ville (périmètre Plan Guide). Des initiatives privées de végétalisation apportent un complément à ce type d'opération comme, par exemple, au quartier Outre-Seille.



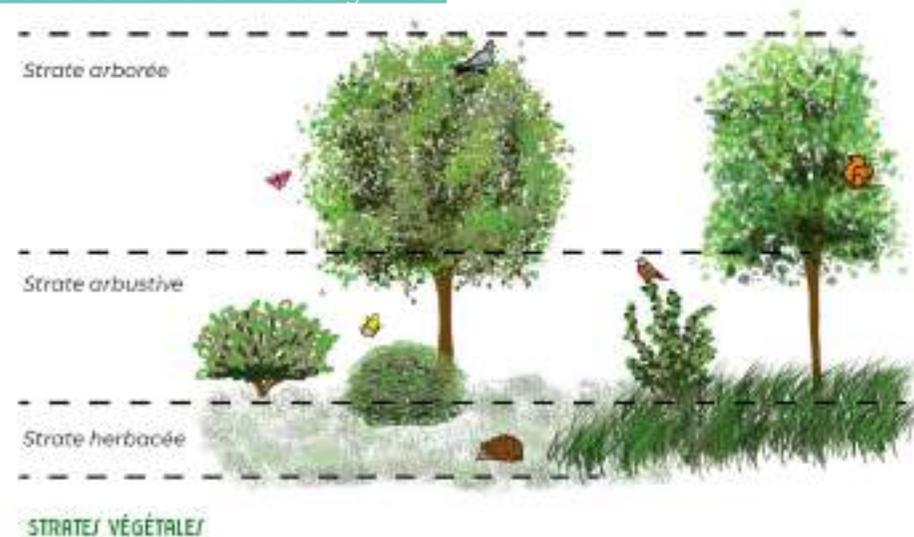
Les actions de renforcement de la trame verte urbaine messine sur le centre-ville

La Ville mène des actions de **désimper-méabilisation et de végétalisation** visant à améliorer le cycle de l'eau en favorisant l'infiltration des eaux de pluie, mais aussi à renforcer la biodiversité. Ces opérations améliorent la qualité du cadre de vie de la population (zones de fraîcheur, amélioration de la qualité de l'air, etc.). La végétalisation permet de diversifier les strates (plantes basses, arbustes et arbres) et les essences par l'utilisation d'une palette d'espèces végétales et de variétés diverses. Ces actions contribuent à l'objectif municipal de planter 3 000 arbres chaque année.

L'AGURAM accompagne la Ville dans ses projets de désimper-méabilisation et de végétalisation via l'étude de **renforcement de la trame verte urbaine messine** (menée dans le cadre d'un appel à projets Trame verte et bleue portée par la Région, la DREAL et l'Agence de l'eau). Afin de concilier les nombreux enjeux (biodiversité, qualité de l'air, îlot de fraîcheur, gestion des eaux pluviales, cadre de vie, etc.), les actions proposées s'appuient notamment sur l'outil SESAME (Services EcoSystémiques rendus par les arbres, modulés selon l'essence – voir zoom plus bas) développé par le CEREMA, en collaboration avec la Ville et l'Eurométropole de Metz. Cet outil permet de proposer, pour les plantations, une palette d'essences adaptées aux enjeux

de chaque site. Plusieurs quartiers sont analysés chaque année dans le cadre de cette démarche. **Le centre-ville a été étudié en 2022** afin d'identifier (en lien avec les enjeux listés ci-dessus) des espaces déjà végétalisés à renforcer (diversification des strates et des essences notamment), des espaces imperméables pouvant être désimper-méabilisés, voire renaturés, des ruptures pour la faune à traiter (aménagement d'écuroducts). **92 sites** pouvant faire l'objet d'action ont ainsi été identifiés par l'AGURAM et présentés à la Ville en septembre 2022. Le périmètre d'étude diffère légèrement de celui du PGEP (toute la partie nord est incluse mais la partie sud s'arrête à la gare de Metz).

Diversification des strates de végétation

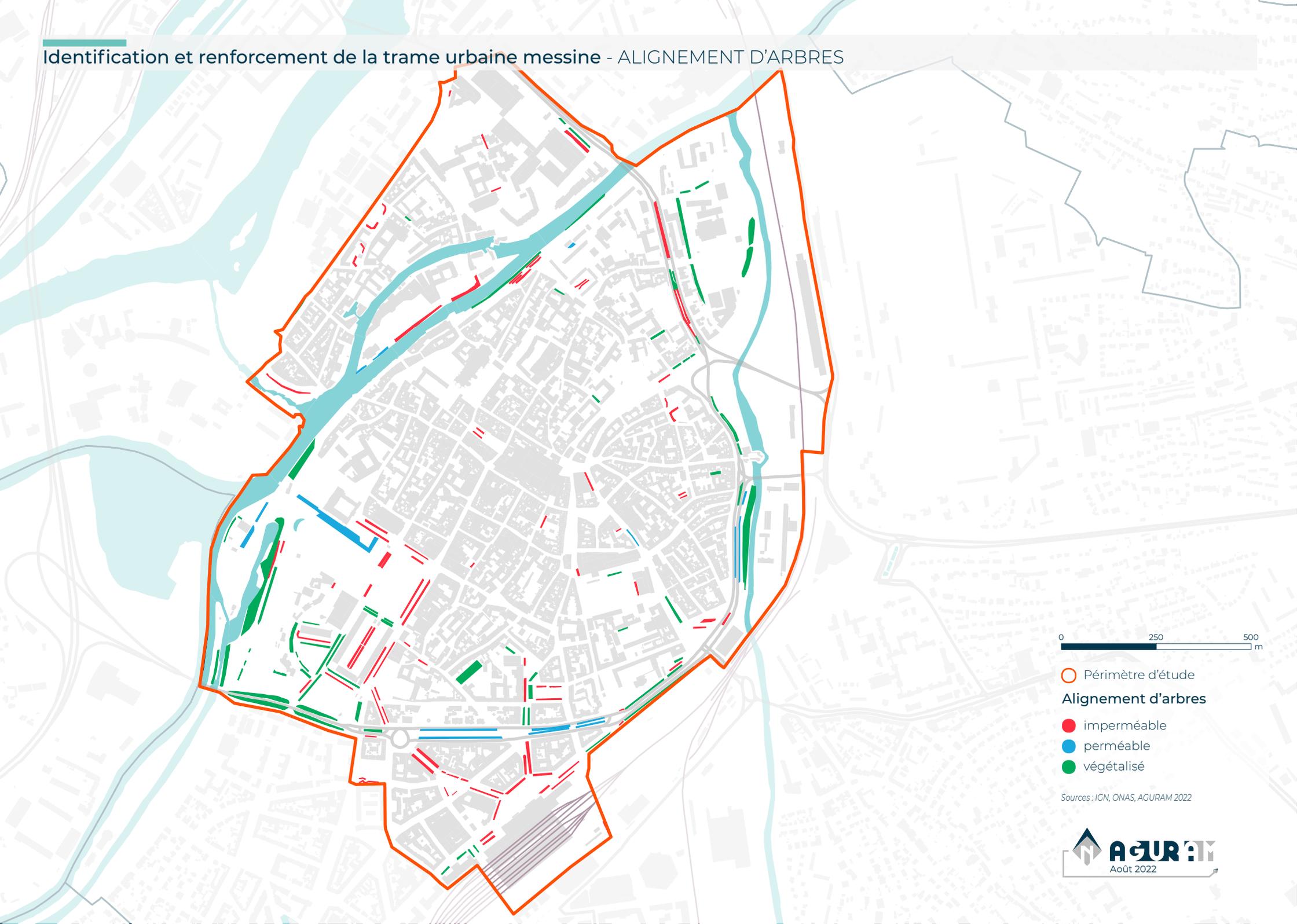


› [Consultez l'étude et le Repèr' du projet](#)

En parallèle, les alignements d'arbres ont été identifiés en distinguant les alignements dont les pieds d'arbre (espace entre 2 arbres d'alignement) sont soit 1/ imper-

méables (6,8 km), 2/ perméables mais non végétalisés (2,7 km), 3/ perméables et végétalisés (7,1 km).

Identification et renforcement de la trame urbaine messine - ALIGNEMENT D'ARBRES



- Périmètre d'étude
- Alignement d'arbres**
- imperméable
- perméable
- végétalisé

Sources : IGN, ONAS, AGURAM 2022

Alignement d'arbres dont l'espace entre deux arbres est perméable et végétalisé - rue Lafayette



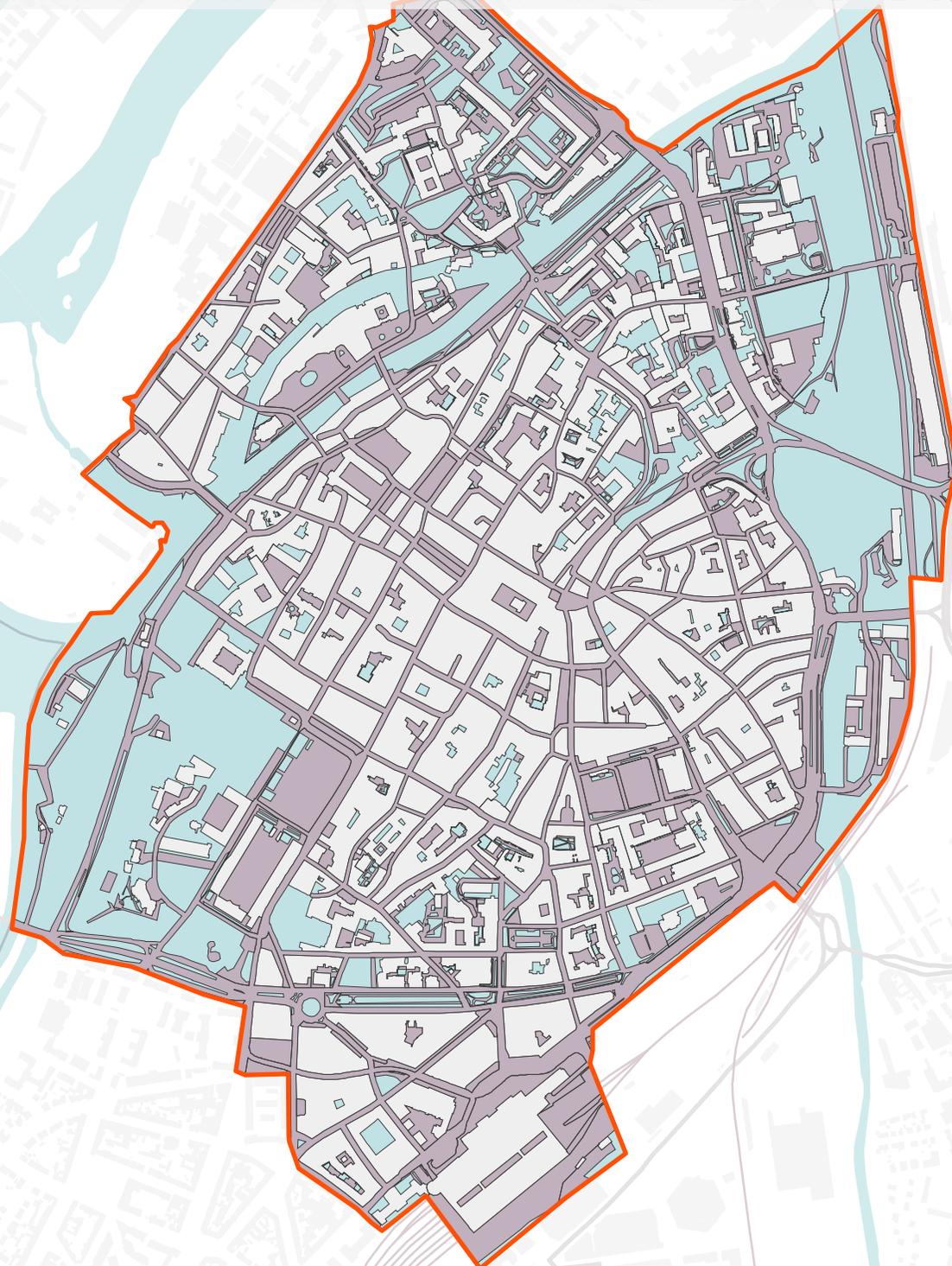
Alignement d'arbres dont l'espace entre deux arbres est imperméable et pourrait être désimperméabilisé et végétalisé (rue Harelle)



Un travail a également été mené sur les espaces imperméables non bâtis (notamment à partir des données de la BD OCS GE2), qui représentent un **fort potentiel pour les projets de désimperméabilisa-**

tion. On compte ainsi environ 80 ha de surfaces imperméables non bâties (au sein du périmètre d'étude de renforcement de la trame verte urbaine).

Identification et renforcement de la trame urbaine messine - ESPACES IMPERMÉABLES NON BÂTIS



- Périmètre d'étude
- Imperméable bâti
- Imperméable non bâti
- Perméable

Sources : IGN, ONAS, OCS GE2, AGURAM 2022

La place du Roi George (3 800 m², sans compter la voirie) ou le parking Coislin (plus de 9 000 m²) représentent par

exemple des espaces publics presque totalement imperméables. Un projet est en cours sur le parking Coislin.



L'EAU : PATRIMOINE ET RESSOURCE À MÉNAGER

Une histoire urbaine intimement liée à l'eau

La ville de Metz entretient une relation étroite avec l'eau. Son développement est en grande partie lié à la présence de la Moselle (transport commercial, activités de loisirs) et de la Seille (transports commercial, artisanat).

L'alimentation en eau de la ville remonte à l'Antiquité via un réseau d'aqueducs dont le principal reliait Gorze à la colline Sainte-Croix. De l'époque médiévale au XIXe siècle, de nombreux puits jalonnent l'espace public (carrefours, places et rues principales).

Au milieu du XIXesiècle, sous l'impulsion du maire et médecin Félix Maréchal, **un réseau de fontaines publiques est déployé principalement pour des raisons**

de salubrité. À partir de 1855, le projet de réacheminement de l'eau et la création du réservoir des Récollets impliquent une modification des fontaines existantes et la création de nouvelles. **Plus d'une soixante de fontaines seront ainsi alimentées en eau.** L'ouvrage permet aussi la création de nouveaux lavoirs et bains-publics dans le centre-ville (rues des Capucins et Vigne-Saint-Avoid). Véritable signal urbain, le château d'eau de la gare (40 mètres de haut, capacité de 300 m³) est inauguré en 1908. Il comportait des bains-douches pour les cheminots.

ZOOM SUR L'OUTIL SESAME

L'outil Sésame permet de définir les espèces les plus à même de produire les services attendus dans le cadre de projets d'aménagement ou de végétalisation. En fonction des enjeux présents sur le site du projet (pollution de l'air, îlots de chaleur, enjeux biodiversité, etc.) ou d'enjeux plus globaux, comme le stockage de carbone, le porteur de projet peut disposer d'une liste d'essences à planter pour répondre à ces problématiques. L'outil propose 400 espèces d'arbres, d'arbustes et de plantes grimpantes.



Documents ressources/références

- *L'arbre, l'essence de la ville. L'outil SESAME pour faire les bons choix* - CEREMA
- « Renforcement de la trame verte urbaine messine » - AGURAM - 2023

Fontaines

Aujourd'hui, le centre-ville messin compte **une vingtaine de fontaines publiques à vocation ornementale** essentiellement. Bien qu'elles ne permettent par un contact direct avec l'eau (non-potable), ces fontaines contribuent au bien-être et

au confort des usagers en proposant des points de fraîcheur et de calme en milieu urbain dense. L'usage de certaines fontaines est parfois détourné comme celle de la place Mazelle, par exemple.

FONTAINES ORNEMENTALES, BASSINS ET JETS D'EAU

A l'exception du quartier des Villas et du secteur Coislin, **tous les ensembles urbains du centre-ville comptent au moins une fontaine fonctionnelle**. Le secteur République/Esplanade concentre l'offre la plus importante de fontaines à la nature variée : bassins, jets et murs d'eau, fontaines sèches.

Parmi les aménagements anciens, on recense :

- ◇ quai Félix Maréchal ;
- ◇ fontaine Constance/rue de l'Arsenal ;
- ◇ place Jeanne d'Arc ;
- ◇ naïade et jets d'eau du jardins de l'Esplanade ;
- ◇ Nymphée aux Grenouilles (1905) et Nymphée Impériale (1905) ;
- ◇ place de la Comédie ;
- ◇ place Raymond Mondon ;

- ◇ fontaines dansantes au quai des Régates.

Parmi les aménagements récents :

- ◇ En Nicolairue ;
- ◇ place Saint-Thiéobault et square Sœur Hélène ;
- ◇ place des Charrons ;
- ◇ place de la République (fontaine sèche et mur fontaine) ;
- ◇ place Mazelle (deux fontaines sèches) ;
- ◇ place Saint-Simplice (fontaine horizontale).

Plusieurs fontaines sont hors-service :

- ◇ fontaine de la Petite sirène (à proximité du Pont Saint-Marcel) ;
- ◇ place de Chambre ;
- ◇ rue du Cambout.



Fontaine rue de l'Arsenal



Fontaine square Sœur Hélène

Des usages et une mise à disposition de l'eau à reconsidérer ?

Les effets du réchauffement climatique se traduisent pas une multiplication des périodes de fortes chaleurs et de sécheresses parfois historiques (2022) ; elles ont pour conséquences une raréfaction de la ressource en eau et des tensions chroniques pour les collectivités. Face à cette situation, l'optimisation des usages de l'eau est un enjeu croissant. La création de points

de fraîcheur, l'installation de brumisateurs ou encore l'aménagement de fontaines ludiques et rafraîchissantes apportent des solutions pertinentes pour le confort d'été.

On notera l'absence de fontainier dans l'équipe technique de la Ville de Metz depuis plusieurs années.

Metz ville jardin - État des lieux

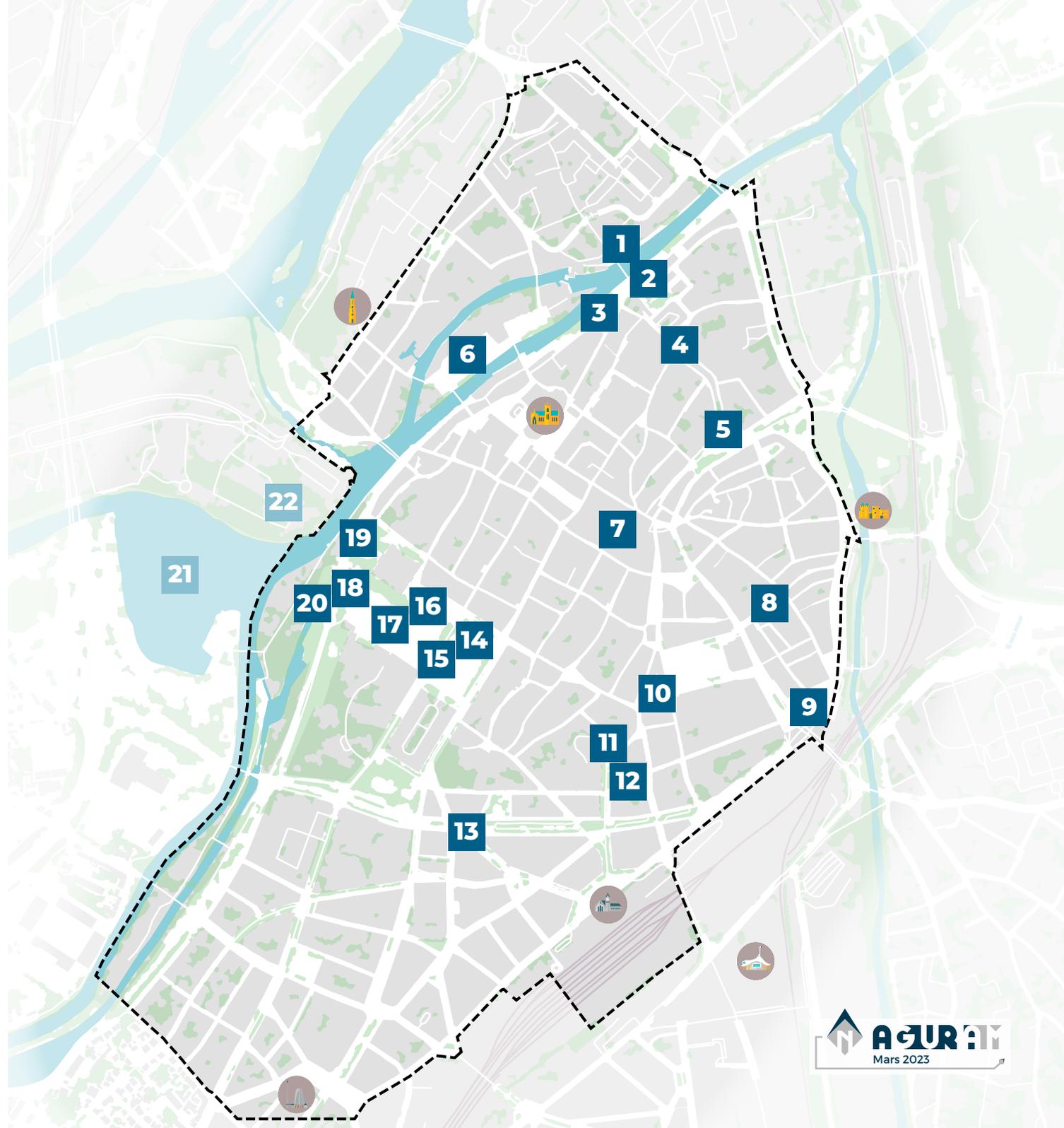
FONTAINES / BASSINS / JETS D'EAU

 Périmètre

- 1** Esplanade des thermes
- 2** Rue de l'Arsenal / Fontaine Constance
- 3** Quai Félix Maréchal
- 4** Place Jeanne d'Arc
- 5** Jardin des Tanneurs
- 6** Place de la Comédie
- 7** Centre Saint-Jacques
- 8** Place des Charrons
- 9** Place Mazelle
- 10** En Nicolairue(privé)
- 11** Square Sœur Hélène
- 12** Place Saint-Thiébault
- 13** Place Raymond Mondon
- 14** Place de la République - Miroir d'eau
- 15** Place de la République - Mur d'eau
- 16** Jardin de l'Esplanade - La Naïade
- 17** Jardin de l'Esplanade - Jet
- 18** La Nymphée Impériale
- 19** La Nymphée aux Grenouilles
- 20** Les fontaines dansantes
- 21** Jet du plan d'eau
- 22** Jardin Abbé Pierre

0 250 500
m

Sources : AGURAM



ZOOM SUR LES BIENFAITS DE L'EXPOSITION À L'EAU SUR LA SANTÉ MENTALE

Plusieurs études scientifiques ont démontré que le fait de **passer du temps à proximité de l'eau a des effets bénéfiques sur la santé mentale** : réduction du stress, de l'anxiété et de la fatigue mentale. Au-delà des grands espaces aquatiques (mer, lac, rivière), la présence de l'eau en milieu urbain (rivière, canaux et fontaines) contribue à la bonne santé mentale des citoyens. Au même titre que les « espaces verts », séjourner à proximité d'« espaces bleus » pendant plusieurs minutes par jour est également source de bien-être en ville.

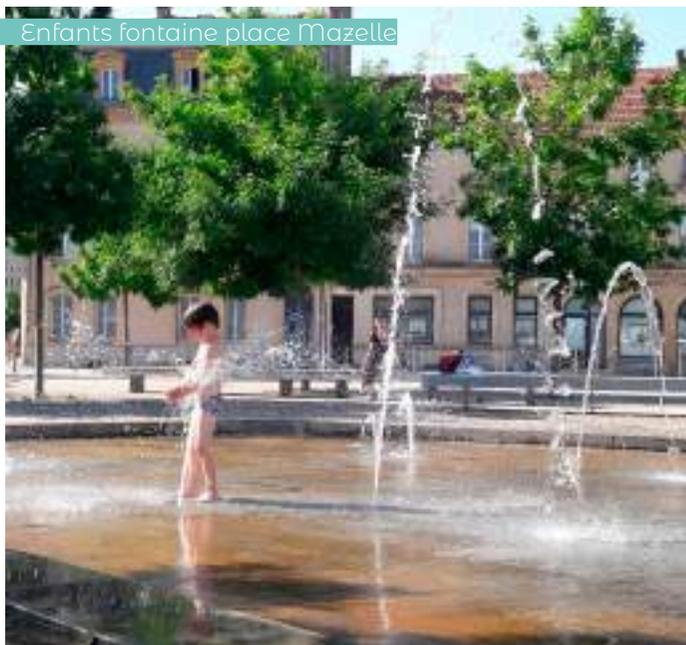
Les légers changements de son et de lumière perçus au bord de l'eau induisent un relâchement de l'attention sur des pensées plus spécifiques. A travers ce phénomène de "fascination douce", le cerveau est amené à « vagabonder de manière positive ».

Sources : Wall Street Journal/Université de Barcelone

« **Les aménagements liés aux eaux pluviales peuvent être également pensés en lien avec la conception de lieux de ressourcement** au bord de l'eau et de parcours liés à l'eau, favorables à l'activité physique, à la stimulation de l'imaginaire et de la créativité. »

Sources : Guide ISadOrA

Enfants fontaine place Mazelle



Allée du Bras Mort



Fontaine esplanade des thermes



Contact de l'eau rue du Pont Saint-Marcel



ACCESSIBILITÉ, INCLUSIVITÉ ET CONFORT D'USAGE : ENJEUX DE COHÉSION SOCIALE ET DE SANTÉ

L'âge, le sexe, l'état de santé ou encore le niveau d'autonomie induisent des besoins spécifiques pour certains usagers. Le déploiement d'une offre d'équipements

et de services, ainsi que l'adaptation des d'espace publics, doit répondre aux enjeux d'accessibilité, d'inclusivité et de confort d'usage.

Développement d'une « trame fraîcheur » eau potable

Afin d'améliorer le confort des usagers, notamment en période de fortes chaleurs, la Ville de Metz développe un réseau de points d'eau potable depuis plusieurs années, en privilégiant la proximité des aires de jeux.

On recense onze points d'accès à l'eau potable dans le centre-ville messin (péri-mètre Plan Guide).

Différents types de mobilier permettent la distribution d'eau potable :

- ◇ bornes-fontaines (modèle Bayard) comme au square Galliéni, au quai des Régates ou au parc du Grand Séminaire ;
- ◇ fontaines avec bouton poussoir (Esplanade, place Sainte-Croix) ;
- ◇ point d'eau couplé aux sanitaires

publics (square Général Mangin, place Coislin, place de La République).

Une dizaine de points d'accès complètent cette offre à proximité immédiate du centre-ville (plan d'eau, square du Luxembourg, Parc de la Seille).

Plusieurs secteurs ou points stratégiques du centre-ville, à forte fréquentation touristique ou commerciale, ne disposent pas de points d'accès à l'eau potable, notamment : le plateau piétonnier, Outre-Seille/Porte des Allemands, Les Îles, les quartiers des Villas (Nouvelle-ville). Aucune liaison piétonne structurante n'est concernée hormis la liaison gare.

Par ailleurs, **on remarque l'absence de signalétique** sur l'espace public pour indiquer la présence ou la proximité d'un point d'eau. L'information est uniquement disponible sur le site internet de la Ville.



Point d'eau à l'Esplanade



Borne fontaine Bayard ou place Nelson Mandela

Metz ville jardin - État des lieux

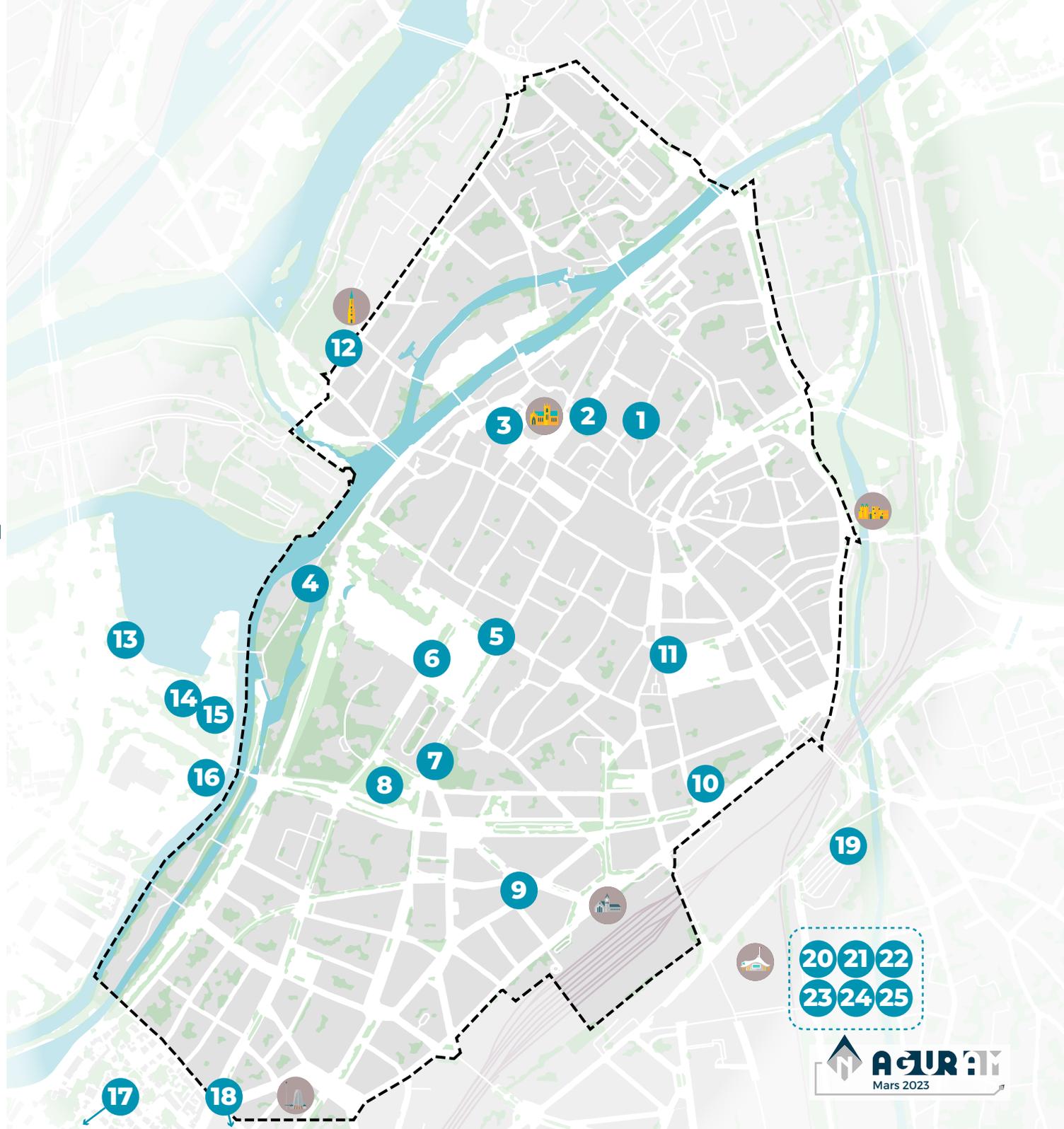
POINTS D'EAU POTABLE

 Périmètre

- 1** Place Sainte-Croix
- 2** Office du tourisme / Rue Four de Cloître
- 3** Cathédrale / Rue d'Estrées
- 4** Quai des Régates
- 5** Place de la République / Rue Winston Churchill
- 6** Esplanade
- 7** Rempart Saint-Thiébault
- 8** Square Gallieni
- 9** Square Général Mangin
- 10** Parc du Grand Séminaire
- 11** Rue Coislin / Rue Saint-Henry
- 12** Square du Luxembourg
- 13** Plan d'eau - Torii
- 14** Plan d'eau - Aire de jeux
- 15** Plan d'eau / Kiosque
- 16** Plan d'eau / Espace fitness
- 17** Jardin botanique
- 18** Square du Chanoine Martin
- 19** Skatepark
- 20 à 25** Parc de La Seille

0 250 500
m

Sources : Ville de Metz



20 21 22
23 24 25

Sanitaires publics : une qualité et une répartition de l'offre inégale

La mise à disposition de sanitaires sur l'espace public présente des enjeux de salubrité et d'inclusivité. Dans un contexte de vieillissement de la population et d'augmentation des maladies chroniques, le déploiement d'une offre dans ce domaine doit répondre à des **critères de qualité, de répartition et d'accessibilité**. Les différents publics à prendre en compte sont très diversifiés : personnes âgées, familles avec enfants en bas-âge, personnes sans domicile fixe. Le Réseau français des villes amies de aînés (RFVAA) considère que les toilettes publiques sont « le premier outil d'indépendance et de lutte contre l'isolement des personnes âgées ». On note également un besoin d'intimité accru pour les femmes.

Sur le centre-ville de Metz, neuf toilettes publiques gratuites, dont **quatre seulement accessibles aux Personnes à mobilité réduite**, sont disponibles. Bien que payantes, les toilettes de la gare de Metz-ville et du centre commercial Saint-Jacques complètent cette offre.

Dans un périmètre élargi, cinq sanitaires publics, dont trois accessibles aux PMR, complètent cette offre :

- ◇ plan d'eau – kiosque ;
- ◇ jardin botanique ;
- ◇ gare routière (non accessible PMR) ;
- ◇ parc de la Seille ;
- ◇ porte des Allemands.

Par ailleurs, les WC de la porte de Allemands sont accessibles uniquement pendant les horaires d'ouverture du site.

Les quartiers des Villas/Sainte-Thérèse, des Îles, du Pontiffroy et Outre-Seille sont dépourvus en sanitaires publics.

WC quai des Régates
(non accessibles PMR)



WC avenue Winston Churchill
(accessibles PMR)



Metz ville jardin - État des lieux

TOILETTES PUBLIQUES GRATUITES

 Périmètre

- 1** Cathédrale / Rue d'Estrées
- 2** Office du tourisme / Rue Four de Cloitre
- 3** Quai des Régates
- 4** Place de la République / Rue Winston Churchill
- 5** Esplanade
- 6** Avenue Robert Schuman
- 7** Square Général Mangin
- 8** Avenue Foch / Rue François de Curel
- 9** Rue Coislin / Rue Saint-Henry
- 10** Gare routière
- 11** Parc de la Seille
- 12** Jardin Botanique
- 13** Plan d'eau - Kiosque
- 14** Square du Luxembourg (projet)

-  Non accessible PMR
-  Accessible PMR

0 250 500
m

Sources : AGURAM



Aires de jeux pour enfants

Le centre-ville (périmètre Plan Guide) compte six aires de jeux pour les enfants. Un nouvel équipement a été inauguré en 2022 sur l'Esplanade et deux nouvelles aires sont en projet :

- ◇ rue de la Chèvre, dans le cadre du réaménagement conjoint du parvis de l'église et de l'école Notre-Dame (équipement partagé) ;
- ◇ place Maud'Huy dans le secteur Nouvelle-ville.

Situées à proximité immédiate du centre-ville, d'autres aires de jeux proposent une offre complémentaire aux familles du centre-ville (square du Luxembourg, plan d'eau, parc de la Seille, promenade des Remparts).

Certains équipements se caractérisent par leur vétusté et un faible niveau d'inclusivité.

En 2022, l'aire de jeux du plan d'eau a été réaménagée spécifiquement pour tenir compte des besoins de tous les enfants.



Aire de jeux à l'Esplanade



Aire de jeux parc Caserne

ZOOM SUR LA VILLE À HAUTEUR D'ENFANTS

« Les enfants ont une perception différente de l'espace public que les adultes. Ceci est dû à leur taille, au développement de leurs sens mais aussi à leurs préoccupations et besoins. Leur perception (vision, audition) est particulière et fonction de leur âge.

Jusqu'à environ 10/12 ans, un enfant n'est pratiquement pas capable de se déplacer seul dans la circulation. À la différence d'un adulte, il n'a pas conscience des dangers, manque de réflexes, de capacités sensorielles et ne possède pas de facultés de raisonnement suffisantes.

La perception du danger dû à la circulation automobile est le facteur principal de choix des parents d'autoriser ou non les jeux dans la rue et non la personnalité ou leur relation avec l'enfant. »

Sources : www.ruedelavenir.com

« Une « rue aux enfants » est une rue normalement ouverte à la circulation motorisée que l'on ferme temporairement pour que les enfants puissent jouer librement sur toute sa largeur en toute sécurité, dans un objectif de réappropriation de l'espace public par les habitants, de sensibilisation au partage de la rue entre tous les usagers pour redonner toute leur place aux modes actifs (marche et usage du vélo).

À l'occasion de l'organisation d'une « rue aux enfants », toutes sortes d'activités peuvent être proposées : éducatives, ludiques, sportives, artistiques, créatives et même libres.

Organisé en collaboration avec différents acteurs (collectivité, parents, associations, etc.) cette dynamique festive invite les habitants à imaginer de nouveaux usages et à repenser l'aménagement de la rue. C'est l'occasion pour les enfants, de découvrir leur environnement, la rue, la ville et de se confronter au réel, de s'affirmer, de grandir. »

Sources : www.rueauxenfants.com



Titre

Sources : www.rueauxenfants.com

Metz ville jardin - État des lieux

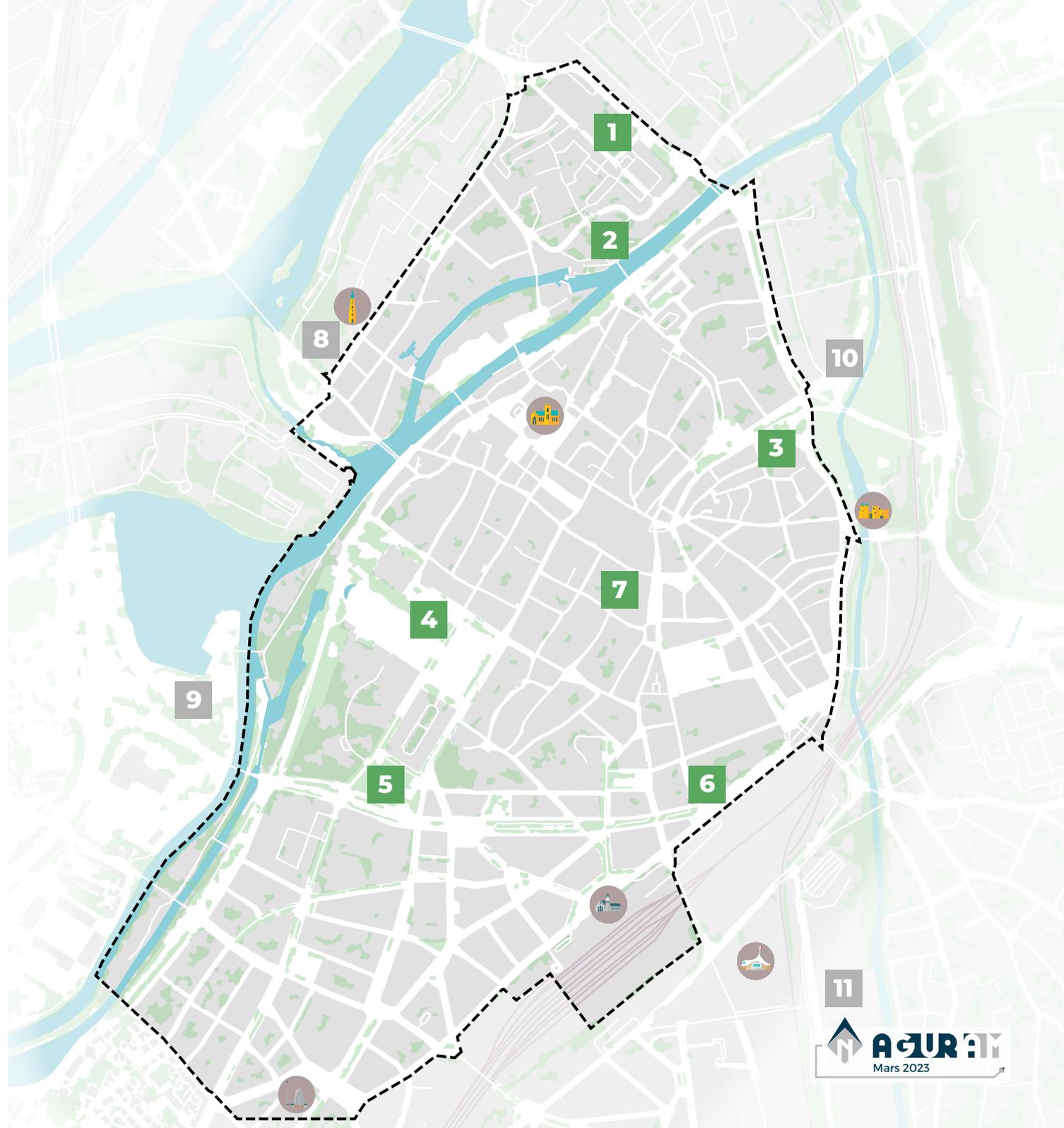
AIRES DE JEUX

 Périmètre

- 1** Parc de la Caserne
- 2** Place Valladier
- 3** Square rue de la Grève
- 4** Esplanade
- 5** Square Gallieni
- 6** Parc du Grand Séminaire
- 7** Rue de la Chèvre (en projet)
- 8** Square du Luxembourg
- 9** Plan d'eau
- 10** Promenade des Remaparts
- 11** Jardins Jean-Marie Pelt

0 250 500
m

Sources : AGURAM



Aménagements spécifiques aux besoins des seniors et des Personnes à mobilité réduite

En 2016, la population de 75 ans et plus représentait 8 % des habitants de Metz. Le vieillissement de la population devrait s'accroître : près d'un messin sur trois aura plus de 60 ans à l'horizon 2030.

Cette perspective pose des enjeux en matière de mobilité et d'accessibilité des espaces et des bâtiments publics. La Ville de Metz mène plusieurs actions dont :

- ◇ la mise en œuvre du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) dont l'objectif est d'améliorer la chaîne de déplacement pour une meilleure prise en compte de la mobilité de tous les usagers. Les travaux programmés annuellement per-
- ◇ la mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) à hauteur de 6 millions d'euros de travaux annuels pour l'adaptation des ERP et IOP ;
- ◇ l'installation d'équipements adaptés aux besoins des seniors sur des espaces publics stratégiques du quartier Sainte-Thérèse en 2020 (bancs et appuis ischiatiques notamment) en concertation avec le conseil de Seniors.

mettent de résoudre progressivement les obstacles à la mobilité (défauts trottoirs, passages piétons et mobiliers). 8 296 défauts restent à solutionner sur le territoire communal ;

ZOOM SUR LA LABELISATION ET LE PLAN D' ACTIONS « VILLE AMIE DES AÎNÉS »

En novembre 2022, la Ville de Metz a obtenu la labellisation « Ville amie des aînés – niveau platine » délivré par le Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA) pour une durée de 6 ans.

Pour obtenir ce label, la Ville a répondu à un cahier des charges comprenant près de 110 critères regroupés en 5 engagements.

Mis en œuvre pour la période 2023/2025, le Plan d'action concerne aussi bien l'habitat, les espaces extérieurs, les transports, la mobilité, l'emploi, que la culture, les loisirs, le lien social, la solidarité, la participation citoyenne et la transition écologique. Il fixe 25 objectifs, déclinés à travers 67 actions concrètes. Ajusté et réévalué annuellement, le Conseil des seniors de la Ville de Metz est impliqué dans la mise en œuvre et l'évaluation de ce Plan d'Actions.

Sources : ville de Metz

Personnes âgées place Saint-Louis



Activités physiques et sportives

La Ville de Metz propose trois parcours destinés à la pratique d'une activité physique dénommés « VitaMetz ». Principalement aménagés sur les bords de Seille au sud du centre-ville, ces circuits empruntent des zones calmes, agréables et vertes sans quitter la ville. Les boucles, d'une distance de 3,5 km à 6,5 km, peuvent se coupler

et sont agrémentées d'aires d'agrès. Les pratiques visées sont la marche découverte, la marche nordique, la course à pied, le renforcement musculaire, les pratiques douces avec la volonté de répondre aux besoins de tous et surtout des personnes éloignées de la pratique sportive ou souhaitant reprendre une activité physique.

ZOOM SUR LE DESIGN ACTIF

« Le design actif consiste à aménager l'espace public afin de **rapprocher de l'activité physique et sportive celles et ceux qui en sont le plus éloignés**. Cette démarche et les réalisations permettent aux individus de se réapproprier l'espace public ; ils favorisent l'accessibilité et la mixité d'usages. C'est aussi l'occasion de mettre en valeur le patrimoine existant, d'encourager la frugalité des aménagements, de proposer des projets ludiques, etc. »

Source : Cerema



Sources : ville de Metz



Sources : ville de Saint Dizier

Street Art et animation de l'espace public

Au-delà des œuvres commémoratives liées à l'histoire de la ville et aux principaux conflits armés, plusieurs œuvres d'art et statues contemporaines agrémentent l'espace public. On peut notamment citer :

- ◇ « Le Carrosse » de Xavier Veilhan, à proximité de l'Arsenal ;
- ◇ « 221.5° Arc x 15 » de Berna Venet, square Giraud ;
- ◇ la statue de bronze « Tchentchés » de Joseph Zomers, place Maud'huy ;
- ◇ la statue du Général de Gaulle réalisée par Elizabeth Cibot, sur le parvis de la gare de Metz-ville.

En complément, plusieurs trompes l'œil et fresques murales, sont présents dans le centre-ville :

- ◇ rue de la Chèvre « Cadran solaire » ;
- ◇ rue des Trinitaires ;
- ◇ rue des Clercs « Notre Héritage » de Matthieu Graffmatt ;
- ◇ « Mambo », avenue Robert Schuman ;
- ◇ boulevard Sérot ; de LeSkule ;

- ◇ rue Jacques Blondel, du collectif « Une Phase 2 styles ».

Plusieurs fresques ont été réalisées dans le cadre du festival « Constellations⁵ » de Metz.

En 2018, le rapport du Conseil de la Culture, intitulé « Street Art à Metz », a identifié plusieurs espaces potentiels pour la réalisation d'œuvres de « street art » comme par exemple :

- ◇ ruines de l'ancienne église Saint-Livier (Pontiffroy) ;
- ◇ tours de la place Coislin ;
- ◇ Cité administrative ;
- ◇ cheminement entre la Porte des Allemands et la Gare ;
- ◇ entrée de ville, quai du Rimport,
- ◇ angle des rues Saint-Ferroy et de l'Arsenal ;
- ◇ ancienne Maison du Bâtiment, boulevard Paihxans ;
- ◇ portes de garage, rue Saulnerie

⁵ Festival International des Arts Numériques

Ce rapport indique que « les projets de street art contribuent à moderniser l'architecture et à améliorer la visibilité et le rayonnement patrimonial. Les usagers (habitants, touristes) peuvent ainsi (re) découvrir des bâtiments, des quartiers et des rues de leur ville avec une vision renouvelée. »

Vecteur d'attractivité, le street art participe à l'amélioration du cadre urbain en réinvestissant des espaces délaissés ou sous-utilisés. La prise en compte du patrimoine local, qu'il soit bâti, végétal, paysager ou immatériel, peut inspirer les réalisations.



Documents ressources/références

- Aménager des rues en fonction des enfants – Global Designing Cities Initiative
- « L'enfant et la rue » - Rue de l'Avenir / guide « Les yeux à 1,20 m » ville de Bâle (Suisse)
- Agenda d'Accessibilité Programmée / ERP et IOP (cf. CR GT RAVI)
- Plan de Mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) – ville de Metz 2013
- Agir pour la mobilité des seniors au quartier Sainte-Thérèse – AGURAM 2020
- Rapport de la Commission Communale pour l'Accessibilité - Metz 2022
- « Guide du design actif » - 2021 ANCT / ACV / Terre de jeux 2024
- Rapport du Conseil de la Culture, « Street Art à Metz », 2018

ENJEUX BIODIVERSITÉ



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ PRÉSENTE

Préservation des espaces de nature et espaces verts existants

Respect des plantations par un entretien adapté (gestion différenciée) et des précautions lors de travaux à proximité

RENFORCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ¹

Diversification des espèces végétales avec une palette d'espèces adaptées aux conditions d'implantation (contraintes urbaines et conditions climatiques) et favorables à la faune « urbaine »

Diversification des strates (herbacées, arbustives, arborescentes)

Amélioration des conditions d'implantation (fosse suffisante, substrat, etc.) pour assurer la pérennité des végétaux

PRISE EN COMPTE DE LA TRAME NOIRE

Adaptation de l'éclairage pour « éclairer juste » (baisse de la température de couleur, abaissement du niveau d'éclairage, extinction, etc.)

Utilisation de matériaux reflétant peu la lumière artificielle la nuit dans les secteurs présentant un enjeu fort en termes de biodiversité (privilégier un albédo élevé dans les espaces les plus exposés aux îlots de chaleur – (Cf. paragraphe « confort thermique »)

Préserver et renforcer les corridors existants (corridors boisés le long des cours d'eau par exemple)

Être vigilant au positionnement réciproque des candélabres et des arbres

¹en lien avec la démarche de renforcement de la trame verte urbaine messine portée par la ville en collaboration avec l'AGURAM)

ENJEUX CADRE DE VIE ET SANTÉ

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Plantation d'essences améliorant la qualité de l'air (captage de particules et de polluants gazeux) en évitant des espèces allergènes

Prise en compte de la circulation de l'air pour favoriser la dispersion des polluants atmosphériques dans les zones les plus exposées

Cf. partie mobilité (encouragement des modes actifs, limitation du trafic automobile, gestion du dernier kilomètre, etc.)

AMÉLIORATION DU CONFORT THERMIQUE

Plantation d'espèces apportant de l'ombre et présentant une forte capacité d'évo-potranspiration

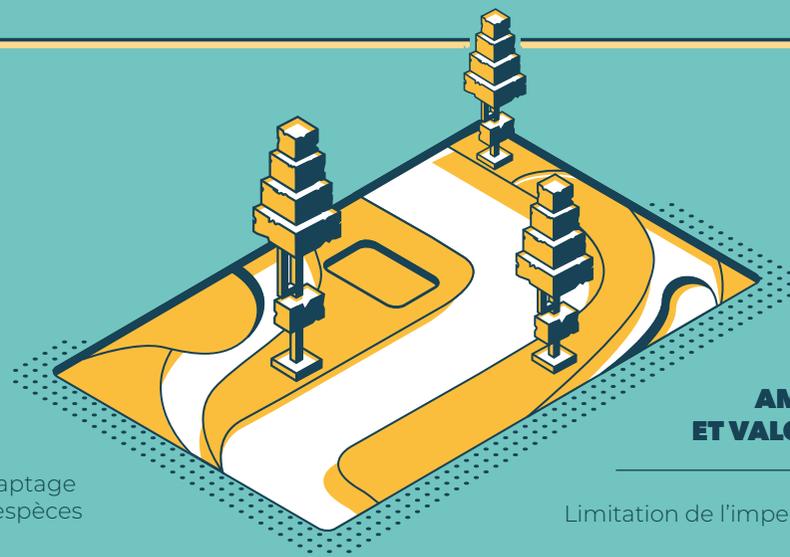
Création d'ombrage via divers aménagements (pergolas végétales, toile d'ombrage, etc.)

Développement de coulées vertes piétonnes

Choix de revêtements à albédo élevé dans les espaces les plus exposés aux îlots de chaleur (éviter les couleurs trop réfléchissantes dans les espaces de nature pour éviter les nuisances pour les espèces nocturnes)

Valorisation et développement de la trame fraîcheur (ombrage, place de l'eau, accès, aménagements pour la population, etc.)

Prise en compte de la circulation de l'air pour favoriser le renouvellement de l'air dans les zones les plus exposées



AMÉLIORATION DE LA GESTION DE L'EAU ET VALORISATION DE SA PRÉSENCE

Limitation de l'imperméabilisation des sols

Développement de la gestion intégrée des eaux pluviales en privilégiant l'infiltration et les aménagements végétalisés

Développement des projets de déconnexion des eaux pluviales du réseau en privilégiant les solutions fondées sur la nature cf. arbres de pluie

Utilisation de revêtements perméables

Mise en valeur des accès et points de vue sur les cours d'eau du centre-ville (Moselle et Seille)

Valorisation du patrimoine physique et immatériel lié à l'eau (fontaines, ancien lit de la Seille, wads, etc.)

ENJEUX COHÉSION SOCIALE



AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE ET DE L'INCLUSIVITÉ

Prise en compte de tous les types d'usagers dans les aménagements (dimension intergénérationnelle, mixité/genre, handicap physique et mental)

Diversification et répartition équilibrée de l'offre d'équipements et de services à vocation sportive, loisir, ludique et sanitaire (agrès, design actif, aires de jeux, sanitaires publics, trame fraîcheur, etc.)

Renforcement / développement des espaces de sociabilité et des lieux de ressourcement

Mobilisation de l'art urbain comme vecteur de lien social et de valorisation de l'espace public (œuvres, manifestations/événements)



Retrouvez toutes les publications de l'agence : www.aguram.org



@agenceaguram

Directeur de la publication : Régis BROUSSE

Étude réalisée par : Marc-Philippe CASALIS, Stéphane EGRAZ, Quentin MONTEIRO, Anaïs ROHFRTSCH, Marion SUAIRE

Réalisation graphique et cartographique : Jérémy HOFFMANN, Quentin LECUIRE

Date de parution : septembre 2024

AGURAM

**AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE**

27 place Saint-Thiébault 57000 METZ
tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org